NAMUR magazine

périodique d'information de la Ville de Namur n° **77**

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

ATLETISSIMA ACCUEILLE ADRIEN DEGHELT

ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

VILLE DE NAMUR

Édito

Après s'être manifesté en fanfare, l'hiver semble peu à peu nous quitter, la nature se réveille doucement, le changement s'opère et nous voyons tous arriver les beaux jours avec impatience.
Lui aussi vous l'attendiez et il est arrivé ! **Namur Magazine** a également décidé d'innover. Après avoir échappé à la fin du monde, nous avons décidé de l'étoffer et de faire de ce trimestriel l'outil indispensable pour tout qui désire se tenir informé de ce qui se fait, se dit et se développe à Namur.
En effet, en plus des traditionnelles informations liées à la vie communale, votre magazine se veut plus complet. L'agenda désormais détaillé, vous permettra de tout savoir sur les événements culturels, sportifs et artistiques incontournables, des rendez-vous citoyens aux festivités qui font notre renommée. Bref, nous mettons dans vos mains un magazine pensé pour vous et qui se veut plus que jamais proche de vous !

Dans ce numéro, vous trouverez également l'intégralité de la déclaration de politique générale adoptée en décembre dernier par le Conseil communal et qui balise l'action et l'ambition de votre majorité communale pour la législature qui débute. Ce programme de gouvernance locale trace les perspectives concrètes pour notre Ville et reprend l'ensemble des opportunités que nous voulons saisir avec vous, pour vous, portés par l'envie commune de voir rayonner notre belle capitale et ses cœurs de village et devenir une vitrine d'excellence dans bien des domaines au bénéfice de ses habitants.
Le printemps sera l'occasion aussi de redécouvrir le travail de nos agents chargés du fleurissement lors de leurs traditionnelles portes ouvertes, de renouveler la CCATM et pourquoi pas de se porter candidat, d'inscrire ses enfants à l'un des nombreux stages de qualité organisés par la Ville ou encore de participer à l'un des multiples événements sportifs ou culturels qui animeront Namur.

Profitez pleinement des opportunités offertes pour vous sentir bien au cœur de votre commune !

Maxime Prévot
Bourgmestre

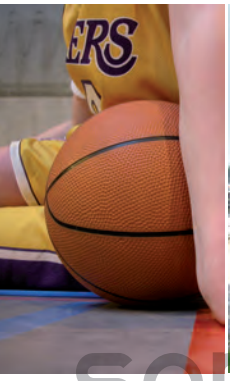

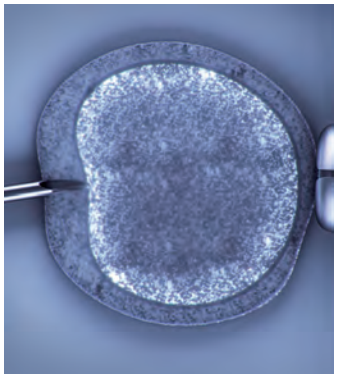

Sommaire

04 Vie Communale
Coworking Namur
Olympiades
Verdur Rock
Cœur des Wallons
Abribus classé

10 Événements
Expo Les Canaris
Expo Passion d'avril
Concert NAMusiq
Sport Challenge des joggings
Théâtre Festival Joseph Calozet
Jeunesse Printemps des Sciences
Théâtre Tabac Rouge
Nature Semaine sans Pesticides
Cinéma Banff Festival
Planète Earth Hour
Nature La Nuit de la Chouette
Jeunesse Parc Attractif Reine Fabiola
Tradition Chasse aux œufs
Jeunesse Stages de Pâques
Nature Marché horticole
Tourisme Balade de Printemps
Culture Table de Nuit
Sortie Radio Modern
Folklore 17e Folknam
Expo Devoir de Regard
Sport Rallye de Wallonie
Artisanat ArtisaNamur
Nature Portes ouvertes du Service Espaces Verts
Sport Race for the Cure
Sport Atletissima
Culture Festival des Arts Forains
Culture Salon de l'Aquarelle
Folklore Corso Fleuri
Terroir Week-end de la Fraise

32 Dossier
Déclaration de Politique générale

48 Citadelle
Restauration de la Porte Médiane

49 Santé
Centre de Procréation Médicalement Assistée du CHR

50 Mobilité
Les modes doux à la une

51 Patrimoine
Académie des Beaux-Arts

52 Vie économique
Éclairage et portes ouvertes
Ville numérique

53 Environnement
Stérilisation des chats errants
Conte : Julien et le doudou malin
Réduction des pesticides

54 Urbanisme
CCATM : présentation et renouvellement
Enquête publique, mode d'emploi

56 Sécurité
Le logement, une priorité

58 Travaux
Comment solliciter l'intervention d'un service communal ?

60 Chantiers en cours

62 Ce que les lieux disent
Les Cloches (2)

Cover © Belga

La piscine de Jambes

Un grand chantier s'ouvre à la piscine de Jambes, où les vestiaires et cabines seront entièrement rénovés, tandis que le bassin en lui-même se verra offrir un entretien en profondeur des plus nécessaires. La piscine de Jambes sera donc fermée du 1er avril au 31 août.

Les piscines communales de Saint-Servais et de Salzinnes seront toujours accessibles, avec, nouveauté, une nocturne pour le grand public à Salzinnes tous les vendredis soir, de 18h30 à 22h.

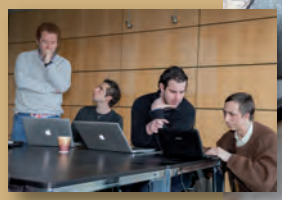

Coworking Namur

c'est ouvert !

Vous êtes indépendant, consultant, artiste, ou sans bureau fixe ? Vous travaillez seul à la maison, et la vie sociale d'une entreprise vous manque ? Vous cherchez une alternative au télétravail ou un bureau à temps partiel ? Le coworking est fait pour vous !

Lancé grâce aux appels à projets de Creative Wallonia, l'espace Coworking Namur, d'une surface totale de 430 m², est situé rue de Fer 48 (4e étage, accès par les bureaux Ethias), en plein cœur de la ville. Il peut accueillir de 30 à 40 travailleurs simultanément. L'espace comprend une salle de réunion de 8 à 10 personnes et une salle de séminaire pouvant accueillir jusqu'à 50 participants.

Déjà investi en février dernier par l'équipe dynamique du Café Numérique, l'espace Coworking se veut accueillant, innovant et ouvert sur le monde. C'est une nouvelle approche du travail, qui trouvera sans doute son public parmi les nombreux entrepreneurs namurois. Et pourquoi pas vous ?

Infos : 0495/20 39 68 - www.coworkingnamur.be

Olympiades : du sport pour tous

Les traditionnelles Olympiades, destinées aux enfants de l'enseignement primaire, se dérouleront à l'Adeps Jambes les 14. 16 et 17 mai. Au programme : initiation aux sports, esprit d'équipe et saine émulation.

Mérite sportif et

bourse Chloé Graftiaux

Le grand gagnant du Mérite Sportif est **Adrien Deghelt**, du SMAC. L'athlète, en couverture de ce magazine, a hissé haut les couleurs namuroises, en participant notamment à la demi-finale du 110m haies aux Jeux Olympiques de Londres.

Quant à la bourse Chloé Graftiaux, d'un montant de 2500 €, elle vise à encourager un jeune sportif dans la pratique de sa discipline. Elle a été attribuée à **Zalan Hevesi**, du RCNSM (aviron).

Le prix Emile Darmont au Chwès Ch.Massaux

Charles MASSAUX, président de l'asbl « Li Chwès », mériterait le titre d'homme-orchestre. En effet, il a créé en 1995, la seule gazette écrite en wallon, tout en étant correspondant pour plusieurs titres de la presse namuroise. Membre de l'Association Royale des Écrivains de Wallonie, chroniqueur radio expérimenté, il offre à la langue wallonne un rayonnement et une vivacité rarement égalés. On lui doit une douzaine d' ouvrages et notamment une « Initiation à la Culture Wallonne » destinée aux élèves de l'enseignement fondamental et développant le folklore, les traditions et le langage wallon.

L'Association Royale des Écrivains de Wallonie vient de lui décerner le prix Emile Darmont pour cette publication.

Correctif

Une erreur s'est glissée dans notre dossier consacré à la rue des Brasseurs (Namur Magazine n°76). Sur cette photo de l'inauguration du premier bâtiment rénové, au n°109, il s'agit bel et bien de l'Échevin Servais, et non du Bourgmestre Namêche. Merci à tous les lecteurs attentifs qui nous l'ont signalé.

Abribus de La Plante

Il était devenu, au fil du temps, un simple élément de notre paysage, un élément presque sans importance, banal... Et pourtant, l'Abribus de La Plante constitue un témoin de l'époque où des trams circulaient, dans notre ville, avant de faire place aux bus que nous connaissons actuellement.

Datant de 1932, cet édifice fut classé au patrimoine de la Wallonie, en date du 14 octobre 1992, avec pour particularité d'être le seul abribus classé pour toute la Wallonie.

Malgré l'intérêt patrimonial d'un des derniers témoins de la ligne Namur – La Plante – Wépion, les affres du temps ont bien failli en avoir raison. Formé d'un soubassement en pierre bleue et d'une structure en fer forgé, le voici entièrement restauré, présentant son meilleur jour : peinture neuve, carreaux et toit refaits, tags effacés...

Aujourd'hui, grâce à cette restauration d'un montant de 34.785 € dont un subside de 21.141 € de la Wallonie, il est devenu monument et s'offre à nouveau dignement aux regards de tous.

Appel à candidature Sentiers.be

Suite à un appel à candidatures lancé par le gouvernement wallon, Namur a été sélectionnée en tant que commune-pilote pour développer un réseau de mobilité piétonne. Cette étude, soutenue financièrement par la Wallonie, est proposée et coordonnée par l'asbl Sentiers.be. Elle vise a (re)créer un réseau cohérent de liaisons douces et sécurisées entre les lieux de vie afin de promouvoir les déplacements à pied sur de courtes distances.

Dans un premier temps, c'est la rive droite de la Meuse qui est concernée par ce projet. Les habitants de ces différents villages seront prochainement invités à collaborer au projet, notamment en proposant des itinéraires qui pourraient être intégrés dans ce réseau.

Concours Tremplin

Verdur Rock

Inscriptions jusqu'au 12 avril au plus tard

Le samedi 29 juin 2013 se tiendra, lors de la 29ème édition du festival Verdur Rock, la finale du concours Tremplin. Ce concours est ouvert à tous les groupes de musique actuelle (tous genres confondus : rock, pop, folk, électro : uniquement live-act), non professionnels mais présentant un répertoire original, résidant sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il est doté de divers prix en espèces dont 2500 € de la Ville de Namur, ainsi que des participations à divers festivals. Un jury de professionnels de la musique se réunira début mai 2013 et sélectionnera les 5 groupes qui participeront à la finale. Envie de tenter votre chance ? Les infos, règlement et formulaire sont disponibles sur **www.verdur-rock.be** ou auprès du Service Jeunesse de la Ville de Namur, 081/24 64 32, verdur-rock@ville.namur.be

Photo : Philippe Berger pour L'avenir

Au CPAS

Le Conseil de l'Action sociale a été installé le lundi 7 janvier. Il est composé de représentants des quatre partis composant le Conseil communal Namurois.

Ont prêté serment

- pour Ecolo, DEFEYT Philippe, Président et Françoise Decamp ;
- pour le MR, Etienne Allard, Anne Van Brabant et Xavier Gérard ;
- pour le Cdh, Jean-Marc Gengler, Pierre Piron, Véronique Delvaux et Sandrine Bertrand;
- et pour le PS, Jean-Robert Honorez, Daniel Recloux, Malika Ben Brahim et Kristel Karler.

Nouvelle station Cambio

La dixième station de voitures partagées s'implantera à Saint-Servais

À partir du mois d'avril, les habitants de Saint-Servais pourront profiter d'une voiture partagée « Cambio », en fonction de leurs besoins. La nouvelle station, qui accueillera la quinzième voiture Cambio namuroise, sera située sur la chaussée de Waterloo, à hauteur de la rue des Trois Piliers, et facilement accessible par le bus n°8 (arrêt « Rue Hicguet »).
Le fonctionnement des voitures partagées Cambio est très simple : les abonnés reçoivent une carte à puce permettant d'ouvrir le véhicule réservé. La réservation se fait préalablement par internet ou par téléphone à n'importe quel moment, même juste en arrivant à la station choisie. Les voitures sont accessibles 24h/24 dans dix stations réparties dans le centre de Namur et à proximité, ainsi que dans d'autres villes belges.

Infos : www.cambio.be

Espace HORECA à louer

Halle aux Grains

Vous cherchez un petit coin de paradis en bord de Sambre pour poser votre établissement Horeca, et accueillir les promeneurs du chemin du halage avec un rafraîchissement à la carte ? Vous voulez innover, tout en profitant d'une infrastructure totalement rénovée, alliant le cachet d'autrefois et le confort moderne ?
La Halle aux grains, rénovée par la Régie Foncière, propose un espace brasserie - restaurant en location. Les conditions et critères de sélection auxquels doivent répondre les candidats-exploitants sont disponibles auprès de la **Régie Foncière, Hôtel de Ville à 5000 Namur, 081/24 63 69 ou regie.fonciere@ville.namur.be**

Les candidatures doivent impérativement être rentrées à la Régie Foncière avant le 23 avril 2013 à 10h.

Vous êtes artiste ou opérateur culturel namurois ? Faites-vous connaitre auprès de la Ville de Namur pour être informés et participer aux initiatives culturelles namuroises.

Infos : culture@ville.namur.be

le coeur des Wallons

Il bat en vous, il bat pour vous

NAMUR CAPITALE

Le Cœur des Wallons

Sur votre voiture, votre portable, vos classeurs, affichez les couleurs de Namur Capitale...

Que symbolise le logo Cœur des Wallons ?

Namur Capitale y affirme son identité, tant dans les couleurs que dans sa signature : « Le coeur des Wallons ».
Le cœur, organe essentiel, rappelle la place centrale qu'occupe Namur au sein de la Wallonie et dans le coeur des Wallons, comme le souligne la signature. Comme un « cri du coeur », une respiration, le coeur rouge si rouge qu'il semble battre positionne le citoyen wallon au centre de sa capitale ! Autour de lui, les deux cercles bleu-vert symbolisent les deux fleuves qui traversent la cité. Ils sont irréguliers pour traduire le flux des eaux, variant selon les saisons. Ils appuient ainsi la sensation de mouvement, car Namur est une ville qui bouge. Des cercles mouvants qui jouent aussi un rôle protecteur autour de l'élément essentiel qu'est ce cœur battant.
Le dessin volontairement simple montre la spontanéité du geste : « Dessine-moi Namur... ». Il indique ainsi une ville où les citoyens ont un rôle à jouer, une ville inventée, à chaque jour qui passe, à chaque battement de cœur, par tous les Wallons...

Les autocollants « Namur, le cœur des Wallons » sont disponibles sur demande à la Maison des Citoyens, Hôtel de Ville, 5000 Namur

Namur volontaire

Charte du volontariat : c'est une première

Namur innove, Namur ose, Namur ouvre la voie, et ce dans bien des domaines. Cette fois, c'est en matière de volontariat que la capitale wallonne s'illustre, en étant la première ville francophone à signer une charte de soutien au volontariat. Ce faisant, le Collège inscrit le volontariat parmi les compétences communales, compétence qui sera portée par le Président du CPAS, et s'engage à développer, soutenir, et respecter, via sa politique en la matière, les principes de démocratie, de partenariat, de transparence, de non-discrimination et de transversalité. Cet engagement, proposé par la Plate-Forme du Volontariat, concerne tant les acteurs du volontariat sportif que ceux des mouvements de jeunesse, de l'alphabétisation, des écoles de devoir, des maisons de repos... Bref, les associations et les volontaires namurois, dans toute leur diversité, dans toute leur richesse. À noter que le salon du volontariat, initiative namuroise là encore, sera réédité à l'automne 2013.

Des publications à votre service

Guide Namurois des Transports Sociaux

Nous vous l'annoncions dans notre dernier numéro, le voici ! Les opérateurs du transport social, actifs sur le territoire namurois, ont édité une brochure reprenant leur service respectif. Ce **Guide namurois des transports sociaux** est une initiative des acteurs associatifs concernés : Altéo, la Centrale des Moins Mobiles, la Croix Rouge de Belgique, Handicap et Mobilité, Mobilis Assistance, SOS Médical Meuse, Tec Namur-Luxembourg, Télé Service Namur, la Ville et le CPAS de Namur. Pouvoir se déplacer, aller faire ses courses, se rendre chez le coiffeur, visiter une amie... est un droit pour tous qui permet de rompre l'isolement social. Malheureusement, pour les moins mobiles, se déplacer peut vite devenir un véritable parcours du combattant. Existe-t-il une ligne TEC à proximité ? Suis-je en état physique d'y accéder ? Quelle autre possibilité s'offre à moi ? Quelles conditions dois-je remplir et quel sera le coût pour moi-même ou ma famille ? Autant de questions auxquelles le guide namurois des transports sociaux tente d'apporter des réponses claires et précises.

Cette brochure est envoyée sur demande au 081 337 302.
Elle est également disponible sur le site de la Ville de Namur > Infos > Publications - www.ville.namur.be

D'autres publications de la Ville de Namur sont sorties récemment

- la brochure « **Namur vous invite** », éditée par Namur Tourisme, reprend tous les rendez-vous et adresses touristiques de la région namuroise ;
- le **Bilan Social Namurois 2012** dresse l'état des lieux du secteur social institutionnel et/ou associatif en matière d'infrastructures, de besoins et de projets.

Ces brochures sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville, ou sur demande à la Maison des Citoyens.

Travaux

Un chantier commence en ce début mars et pour une durée de trois mois sur le Pont du Musée. Le revêtement et les trottoirs seront entièrement refaits, et le pont sécurisé. La configuration des lieux et les particularités de ce chantier ne permettront pas de maintenir la circulation sur le pont. Si le chantier le permet, un cheminement pour les piétons et cyclistes sera ponctuellement rétabli. Par conséquent, pour permettre aux véhicules d'accéder au bas de la ville, le sens de circulation de la rue des Brasseurs (entre la rue Saintraint et la place Maurice Servais) sera inversé durant les travaux. L'accès au bas de la ville reste possible également via la rue de l'Ange, à l'exception du samedi (marché hebdomadaire le matin et piétonnier jusque 18h).

Marché de Namur

Dans sa déclaration de politique générale, le Collège marque sa volonté d'animer le centre ville le dimanche. Une des options envisagées avait été de déplacer le marché hebdomadaire du samedi au dimanche. Suite aux objections émises par certains ambulants, commerçants et Namurois, la proposition a été abandonnée. Un groupe de travail a néanmoins été constitué, en collaboration avec les représentants des ambulants et des commerçants, afin de réfléchir aux amélioraions à apporter à l'organisation de l'actuel marché.

Le budget communal

Le budget a été présenté au vote du Conseil communal de la Ville de Namur de février dernier. Avant d'être totalement effectif, il doit être soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle, la Région Wallonne.

Nous reviendrons en détail sur cet important volet de la vie communale dans le prochain numéro de votre Namur Magazine.

Les prochaines séances du Conseil communal sont prévues les jeudis 21 mars, 18 avril et 30 mai 2013, à 18h, dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

FOLKLORE

7 mars au 6 avril, à la Bibliothèque communale de Namur

Bataillon ? Canaris !

© Ch. Delwiche

En prélude aux journées du Folklore et des Traditions (19 & 20.04.13), la Bibliothèque de Namur vous propose une exposition thématique autour du Bataillon des Canaris.

Leurs uniformes d'un jaune lumineux, leurs chapeaux à tricorne et leurs tirs à la baïonnette sont bien connus des Namurois. Depuis sa création en 1972, le Bataillon des Canaris a défilé dans de nombreuses localités belges et françaises : cortèges folkloriques, cérémonies patriotiques, reconstitutions historiques, bivouacs, inaugurations, jubilées,... Au-delà du fifre et des tambours, quelle histoire nous raconte cette reconstitution du Bataillon qui connu son heure de gloire namuroise lors de la Révolution Belge en 1790 ?

Bibliothèque communale de Namur, Venelle des Capucins 6, 5000 Namur
Du 7 mars au 6 avril, du mardi au vendredi de 10h à 18h30,
et le samedi de 9h à 13h.
Infos : 081/24 64 40 - bibliotheque.namur@ville.namur.be
www.ville.namur.be/bibliotheque

TRADITION

8 mars au 14 avril

Passion d'Avril

1er Avril
Le poisson frais, pour qu'on le goûte,
Doit avoir un bon relevé,
J'offre le poivre et puis j'ajoute
Un bon baiser du cuisinier.
ZED

Galerie du Beffroi
Rue du Beffroi, 13 à Namur
Info : 081/26 26 38 -

Exposition dans le cadre de la Langue Française en Fête. Le 1er avril, c'est le jour des canulars : petits poissons accrochés dans le dos, pêche aux bobards dans tous les médias, blague à deux balles dans la cour de récré. Il y a cent ans, ce jour était autrement fêté. On s'offrait des cadeaux, on s'envoyait des cartes empreintes de bons sentiments, on se souhaitait les meilleurs vœux. Tout un monde de poésie et de fantaisie à découvrir à la Galerie du Beffroi jusqu'au 7 avril.
L'exposition « Poisson d'avril » invite les Namurois à se (re)plonger dans cette tradition fort sympathique, qui conjuguait amour et humour. Pour les enfants, ce sera l'occasion de laisser libre cours à leur fantaisie Et pourquoi pas, de prendre la plume pour écrire un « bon » mot ? (V. S.)

Jusqu'au 31 mars
Acryliques de Johanne Argentin
La Petite Galerie, Rue Galliot 13 - Namur
Info : 0475/94 41 32

Jusqu'au 5 mai
Loss of Control II
Musée provincial Félicien Rops - Namur
Info : 081/77 67 55 - www.museerops.be

Jusqu'au 8 mars à 19h45
Les Barbares
Théâtre au Grand Manège - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

Du 5 au 9 mars à 19h
La Locandiera
Théâtre Royal - Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

Du 7 mars au 6 avril
Expo « Le Bataillon des Canaris »
Info : 081/24 64 40
www.ville.namur.be/bibliotheque

Du 8 mars au 14 avril
Passion d'Avril
Info : 081/26 26 38 - 081/24 64 33

Du 8 au 25 mars
Cirque Bouglione
Esplanade de la Citadelle - Namur
Info : 081/24 63 33

8 mars à 20h30
This is Home
Concert de Bai Kamara (chant, guitare), au Goût d'autre chose asbl
Info : 0497/13 08 53 - www.vevyweron.be

9 mars de 16h à 20h
Vignerons d'ici et de là-bas
Terra Nova – Citadelle de Namur
Un salon différent, avec dégustation à l'aveugle, l'occasion pour les amateurs de découvrir différents vins, avec les conseils avisés du
sommelier
Info : 0497/13 08 53

9 et 10 mars
Bravo
Concours international pour jeunes violonistes, à l'Imep, 28 rue Jupin, à Salzinnes
Info : 02/428 91 12 – www.concoursbravo.be

10 mars
FFKAMA (Kumité)
Démonstration d'arts martiaux au Centre Namurois des Sports - (CNS) - Salzinnes
Info : 081/24 63 75 ou 081/24 60 03

10 mars à 11h

Pierre Xhonneux et Stéphane De May
Récital de clarinette et piano à la Maison de la Poésie et de la Langue française
Info : 0487/368 451

10 mars à 15h

"Lès bèlès soûs"
Théâtre par la Dramatique d'Agimont, au Cinex/ Li Chwès
Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be

10 mars à 18h

Schlic de schlac
Spectacle "Jeune Public" à la Maison de la Culture - Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

10 mars à 20h30

Les contes du dixième jour
Maison du Conte - Namur
Info : 0489/933 548
www.maisonducontenamur.be

11 mars à 12h30

Apéro-livre : Femmes en résistance
en collaboration avec Amnesty International - Groupe 28, à la Bibliothèque communale de Namur - Info : 081/24 64 40

12 au 16 mars à 19h

Cincali !
Spectacle au Théâtre Royal - Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

12 mars à 19h

Falstaff (Verdi)
Dans le cadre de Goes Opera, retransmission sur grand écran en direct de l'Opera Bastille Paris à l'Acinapolis
Tél : 081/32 04 40 - www.acinapolis.be

12 mars à 20h30

Bronx
Spectacle au Théâtre Royal - Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

14 mars de 12h30 à 13h20

NAMusiq'
Concert de midi (musique classique) à la Maison de la Culture – Namur

16 mars

Challenge 2013 des Joggings de la Ville de Namur
Jogging des Etourneaux

16 mars à 16h

Têtes à Têtes
Spectacle "Jeune Public" au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

MUSIQUE

NAMusiq'
éclate les univers sonores !

Trois concerts et des expériences musicales aussi différentes qu'étonnantes pour terminer cette 3e saison NAMusiq'. Le 14 mars, le **Quatuor Tana** explorera les répertoires d'auteurs contemporains tout en mélangeant les univers sonores. Toujours à la recherche de techniques novatrices, c'est le seul ensemble européen à jouer sur du matériel muni d'un système de partition électronique.
Le 18 avril, Baudoin Giaux (flûte traversière), Sophie Causanschi (violon) et le Namurois Etienne Rappe (piano) nous invitent à nous ressourcer à leur **Fonte Sonora**, une fontaine sonore qui ruissellera d'harmonies venues de tous pays et d'époques différentes. Au programme notamment : Martinu, et Dvorák, avec de magnifiques pièces en duo-piano et violon.
Clôture tout en beauté et en énergie, le 2 mai, au Foyer du théâtre, avec un quatuor à cordes exceptionnel. Avec plus de 80 concerts par an, le **quatuor Danel** (photo) s'est produit dans les plus grandes salles européennes et internationales. Le répertoire russe a toujours été l'un de ses fers de lance, avec notamment l'enregistrement de l'intégrale des quatuors de Chostakovitch et de Weinberg, salué par la critique internationale. Ce concert sera suivi dans l'après-midi par un atelier-rencontre avec de jeunes musiciens et se poursuivra par un concert en soirée au Théâtre de Namur. Des moments privilégiés à ne rater sous aucun prétexte ! (VS)

Tarif unique : 5 € (gratuit jusqu'à 12 ans).
Réservations au Centre Info touristique - Halle al'chair, rue du Pont 21 à Namur,
du mardi au dimanche de 10h à 17h
tél : 081 24 64 48.
Programmation complète sur www.ville.namur.be

SPORTS

Challenge des joggings
de la Ville de Namur

Avec plus de 800 joggers classés en 2012, le Challenge des Joggings remporte un vif succès auprès des Namurois. Sport accessible par excellence, le jogging à Namur se pratique en tout terrain : des bords de Meuse aux reliefs d'Erpent, de Vedrin à Malonne, sous la pluie ou en pleine canicule, les sportifs d'un jour ou de toujours sont au rendez-vous ! Cette année, la Ville de Namur vous propose deux challenges : une sélection de 18 courses de +/- 10 km ou une version plus légère, de 11 courses de 5 km. Pour figurer au classement final, l'athlète doit effectuer 6 des 18 courses ou 5 des 11 prévues. Les cinq premiers de chaque catégorie sont récompensés au terme de la saison.
Le challenge est ouvert à tous (Namurois et non Namurois).

Bouge, le samedi 16 mars – Jogging des Etourneaux (5 km-10 km)
Départ : 15h30 - centre sportif rue des Etourneaux à Bouge
En faveur du Télévie - Infos : 0473/922 714- Chantal Dejehet
Eghezée, le dimanche 24 mars – Offrez-moi la lune (5,3-10,8-21,6 km)
Infos : 0496/22 85 89
Vedrin, le dimanche 07 avril – La Sébastian (6 km -13 km) - Infos : 0477/52 28 97
Gesves, le dimanche 21 avril – Les foulées de Saint-Jo (6- 10,4 km)
Infos : 0479/24 45 45
Salzinnes, le mercredi 1er mai – Foyer Saint-François - Infos : 081/22 00 82
Namur Citadelle, le samedi 04 mai – Trophée AEDES des Assurances - (5-10-20 km + les buttes du Mont Blanc) - Infos 0497/21 93 52

Infos : Maison des citoyens - Hôtel de ville 5000 Namur
Tél. : 081/24.63.78 - Fax : 081/24 60 03 - loisirs@ville.namur.be

THÉÂTRE

16 et 17 mars

4ème Festival Joseph Calozet

Les jeunes de la troupe St-Remacle de Purnode

L' asbl «Li Chwès» vous invite les 16 et 17 mars dès 15h, à découvrir la 4e édition du Festival Joseph CALOZET, réservé au théâtre wallon pour les jeunes. Chaque participant présente une saynète d' une vingtaine de minutes. Bien loin de la compétition, ce festival est une fête pour les comédiens en herbe, leurs camarades, proches, professeurs, et pour tous les amateurs de Théâtre Wallon.

La des ans et des razans k' i n' oye sitî si guêy
et l' plêji dure bin tård, ca l' solê est dchindu,
la bèle lurète, padrî les tchinnes.
(J. Calozet, On fêt l' cok al cinse)

Festival Joseph Calozet - les 16 et 17 mars - Salle N.Bosret du complexe Cinex, rue Saint-Nicolas, 84 à Namur – Entrée gratuite
Info : 081/40.20.69 - www.lichwes.be

JEUNESSE

du 18 mars au 24 mars

Printemps des Sciences

« *Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie* », écrivait Saint-Exupéry.
2013 a été déclarée « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau » par l'UNESCO. Le Printemps des Sciences 2013 vous propose dès lors de célébrer l'eau et les sciences à travers des expositions interactives, des laboratoires et des ateliers dédiés à cette molécule qui n'en finit décidément pas de nous fasciner !
L'événement a pour objectif de rendre à la culture scientifique sa place au sein de la culture générale, de faire découvrir à tous les apports de la science, ses applications concrètes et techniques, ainsi que ses enjeux notamment en termes de développement économique, de bien-être et de création d'activités nouvelles, et de susciter des vocations en stimulant la curiosité et la créativité des plus jeunes.
Le Printemps des Sciences est un magnifique exemple de collaboration entre les cinq universités francophones qui se sont réunies autour d'un même projet, sous le nom de réseau Scité. En une dizaine d'années, il est devenu l'événement de référence dans le domaine de l'éveil et de la culture scientifique.

Jeu de piste en Antartique

Les 23 et 24 mars ; le Printemps des Sciences vous propose un grand jeu inédit, le Rallye des Sciences, basé sur l'exploit des explorateurs Dixie Dansercoer et Sam Deltour, qui ont accompli un trajet de plus de 5.000 km en 74 jours sur la glace de l'Antarctique oriental avec un froid polaire pouvant atteindre les -50° C. Ils ont ainsi battu le record du monde de la plus longue expédition autonome et non-motorisée jamais réalisée en Antarctique. Ils seront présents le 23 pour rehausser de leurs témoignages un Rallye passionnant et palpitant.

Le Printemps des Sciences, du 18 au 24 mars, aux FUNDP Amphithéâtre Pedro Arrupe , Rue de Bruxelles, 67 – Namur
081/72 55 60 - http://pds.unamur.be

Du 16 mars au 28 avril

Ostinato
Exposition de Pierrette Bloch, Jacques Calonne, Jacques Clauzel, Kikie Crevecoeur, Eve Gramatzki, Aïda Kazarian, Michael Kravagna, Laura Lamiel, André Lambotte, Lismonde, Claude Melin, Henri Michaux, Tom Philips, Jacques Pourcher, Judit Reigl, Edda Renouf, August von Briesen à la Maison de la Culture de la Province de Namur
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

15 mars à 20h30

Quentin Dujardin / Kalaban Coura
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

15 mars à 20h30

Zakouska
Concert avec Elodie Messmer (violon et bratsch), Aline Haelberg (violon), Fabien Bucher (guitare), Arthur Bacon (accordéon), au Goût d'autre chose asbl
Info : 0497/13 08 53 - www.vevyweron.be

16 et 17 mars à 15h

Quatrième Festival Calozet
Festival de théâtre au Cinex/ Li Chwès
Info : 081/40 20 .69 - www.lichwes.be

16 mars à 20h30

Power Pop Evening
SX (folk, indie, pop-rock) + The Black Hat (Power pop, pop-rock) au Belvédère - Namur
Info : www.belvedere-namur.be

17 mars

Bébés sourds bouquinent
Bibliothèque communale de Namur
Info : 081/24 64 40

17 mars à 10h30

Babil de contes
Info : 0489/93 35 48
www.maisonducontenamur.be

17 mars à 21h

Kaizer Place
Concert Pop / Rock à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

18 mars

L'arbre à contes
Bibliothèque communale de Namur
Info : 081/24 64 40

Du 18 mars au 24 mars

Printemps des Sciences
Info : 081/72 55 60
www.printempsdessciences.be

19 au 28 mars à 20h30

Tabac rouge - James Thiérrée
Spectacle au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

19 mars

Bain de langues (matinées scolaires)
Il était una volta... C'era une fois
Muriel Durant, Laurence Kahn à la Maison de la Poésie, en collaboration avec le Carrefour des Cultures
Info : 081/24 64 40

19 mars à 12h et 20h

Les Classiques du mardi
Elektra / Electre (film 1962)
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73

20 au 30 mars

Semaine sans pesticides
Info : 0800/935.62
www.nature-namur.be

20 mars

ASEUS
Organisation sportive universitaire
Centre Namurois des sports
Info : 081/24 63 75 ou 081/24 60 03

20 mars à 20h30

La passion selon Jésus-Christ
Philharmonique à l'Eglise Saint-Loup
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

21 mars

Bain de langues
Thaambu Weele - Ria Carbonez - Au Nom de la Rose
Info : 081/24 64 40

21 mars

Conseil communal
Hôtel de Ville de Namur

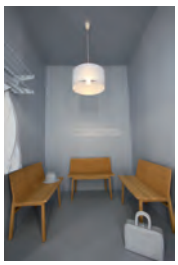

Du 22 au 25 mars

Bois et Habitat
Namur Expo
Info : 081/47 93 47
www.bois-habitat.com

Du 22 au 24 mars

Concert du Groupe vocal "La Kyrielle"
La Marlagne-Wépion - Info : www.kyrielle.be

21 mars à 20h

Festival BANFF
Info : www.banff.be

22 mars de 14h30 à 18h

Rendez-vous de proximité des aînés
Avec Filipp Zola - ASBL Plomcot, Avenue des Champs Elysées - Namur
Infos : 081/24 65 86

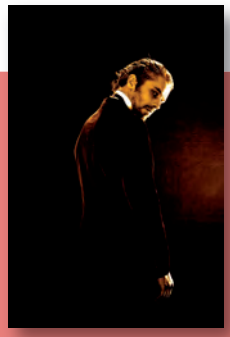

THÉÂTRE

James Thiérrée revient présenter nouvelle création à Namur

Tabac Rouge

Un songe é(mer)veillé est en train de se dessiner...
Après « La Veillée des Abysses » et « Raoul », le Théâtre de Namur accueille le nouveau spectacle de James Thiérrée, sculpteur d'illusions et créateur de spectacles inclassables, d'histoires mystérieuses, d'images inoubliables. Cette fois, c'est la danse qui s'invite sur scène, dans une rencontre que l'on attend exceptionnelle.
Au Théâtre Royal – Grande Salle, du mercredi 20 au jeudi 28 mars 2013 à 20h30 – Prix des places : de 8 à 20 € - Réservation : 081/226 026 ou www.theatredenamur.be

NATURE

Du 20 au 30 mars

La semaine sans pesticide

© Jean-Philippe Petit

Des actions de sensibilisation, événements et rencontres sont organisés partout en Wallonie, pour permettre aux particuliers, mais aussi aux pouvoirs publics, de mesurer combien il est nécessaire d'éviter le recours inutile aux pesticides. La Ville de Namur adopte, au quotidien, un bon nombre de pratiques alternatives à leur utilisation et participe à nouveau à cette Semaine en organisant une conférence et deux ateliers pratiques.
Jeudi 21 mars à 19h00 : conférence « Une prairie fleurie au service des pollinisateurs », vous proposera des conseils professionnels pour l'installation et la gestion d'une prairie fleurie et vous initiera au lien très étroit qui existe entre la flore et l'accueil des pollinisateurs de nos jardins.
Samedi 23 mars à 10h00 et à 14h00 : deux ateliers pratiques de construction d'un abri à insectes. Ces ateliers seront l'occasion idéale pour mieux connaître le monde des insectes et découvrir des idées d'aménagement pour l'accueil des insectes au jardin. (sur inscription avant le 15/03)

Service Espaces verts – rue Frères Biéva, 203 à 5020 VEDRIN
Infos : 0800/935.62 ou ecoconseil@ville.namur.be

CINÉMA

BANFF Festival

Un festival de cinéma au sommet !

Les fanas d'escalade ne manqueront ce rendez-vous pour rien au monde : le Banff Mountain Film Festival World Tour revient en Belgique pour la 4ème année consécutive.
Depuis 1975, le Festival est programmé chaque année en novembre et tient son nom du village dans lequel il y est organisé, Banff, situé dans le Parc National de Banff dans l'état d'Alberta au Canada.
Véritable référence internationale, le Banff est considéré aujourd'hui comme étant le plus grand et le plus prestigieux festival de films d'aventure en montagne. Au terme de chaque édition, les meilleurs films partent en tournée à travers la planète et visitent pas moins 37 pays pour y rencontrer plus de 500.000 spectateurs. Cette escale namuroise vous invite à savourer 2 heures d'aventure et d'émotion, en 10 films aux images exceptionnelles. Des récits poignants, des paysages grandioses, des leçons de vie étonnantes, des exploits complètement fous... Bref, de grandes histoires sur grand écran !

BANFF Festival, le 21 mars 2013 à 20h, au Palais des Congrès, Place d'Armes, Namur
Entrées : 14 € en prévente, 15 € le jour-même. www.banff.be

PLANÈTE

Le 23 mars, on éteint tout

Une heure pour la planète

Earth Hour est la plus grande action pour le climat au monde. Pendant une heure, citoyens, entreprises, institutions, sont invités à éteindre la lumière. Objectif : monter que chacun peut contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Un peu d'histoire : tout a commencé en 2006 par une action locale du WWF-Australie à Sidney. Un an plus tard, 2,2 millions de personnes et plus de 2000 entreprises participaient à l'action. Chaque année depuis lors, l'action s'est étendue, à travers le monde, allant jusqu'à être visible par satellite. En 2012, 6500 villes dans 150 pays ont participé, et en Belgique, 650 000 familles ont veillé aux étoiles plutôt qu'aux ampoules.

En 2013, rendez-vous est pris : le 23 mars, entre 20h30 et 21h30, on éteint tout !

Mieux encore, le WWF vous propose d'aller plus loin , en vous engageant à réaliser 5 actions sur différentes thèmes : l'énergie, l'alimentation, le transport...

Envie de participer ? Inscrivez-vous dès à présent sur le site **www.earthhour.be**.

Parlez-en à vos voisins, à vos amis et le 23 mars au soir, sortez les bougies !

NATURE

23 mars

La nuit de la chouette

En 2013, la désormais traditionnelle « nuit de la chouette » s'inscrit dans la thématique générale de la biodiversité en milieu agricole et sera organisée **le samedi 23 mars**. Tapi dans l'obscurité sur les traces de votre guide, écoutez hululer les rois de la nuit ! Soyez aux premières loges pour les voir fondre en silence sur leurs proies. Et surtout, apprenez à connaître la vie, mais également les dangers qui guettent les rapaces nocturnes.

La **Nuit de la chouette** propose au grand public des animations gratuites un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, sous la houlette de Natagora et d'Aves, son pôle ornithologique. À Namur, c'est la Régionale Natagora "Cœur de Wallonie » qui vous proposera un panel d'activités.

De 14h à 19h : Expositions diverses, contes, construction de nichoirs et de mangeoires, analyse de pelotes de réjection, films, animation pour les enfants, conférences en permanence, stands d'informations, ateliers artistiques...

À 19h00 : Films et montages « powerpoint » présentant le monde fascinant des rapaces nocturnes.

20h-23h : Sortie nocturne à l'écoute des rapaces.

Samedi 23 mars - de 14h00 à 23h00 - Ecole fondamentale de la Communauté Française, Rue d'Insevaux, 72 à 5020 Malonne - Participation gratuite - Bar et petite restauration - Réservation souhaitée. Infos : 081/44 54 30 ou philippe_burgeon@yahoo.fr

22 mars à 20h

Zanzibar
Concert au Grand Manège
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

23 mars à 20h30

Earth Hour
Info : www.earthhour.be

23 mars à 20h

Marka se reprend
Dans le cadre de la 5ème nuit de la Chanson française, concert à la Maison de la Poésie et de la Langue Française, Rue Fumal, 28 - Namur - Info : 081/22 53 49
www.maisondelapoesie.be/agenda

23 mars

La Nuit de la Chouette
Info : 081/44 54 30

24 mars

Challenge 2013 des joggings de la Ville de Namur
Offrez moi la lune - Jogging Eghezée
Info : 081/24 63 75

24 mars

Bébés sourds bouquinent
Rendez-vous pour découvrir quelques contes, destinés aux enfants sourds et entendants et à leurs proches, à la Bibliothèque communale de Namur
Info : 081/24 64 40

24 mars à 14h30

Les promenades contées
Promenade de printemps en famille dans la forêt de la Marlagne. Rendez-vous : Centre Culturel Marcel Hicter, chemin des marroniers, 26 - Wépion
Info : 0489/933.548
www.maisonducontenamur.be

24 mars de 8h à 18h

Marche ADEPS
Parcours champêtres et variés à travers les villages de Soye, Spy et Temploux - 5-10-15-20Km
Départ : Salle Saint Hilaire - Temploux
Info : 0498/92 99 62

26 mars à 12h et 20h

Les Classiques du mardi
Love Streams / Torrents d'amour (1997)
Maison de la Culture - Namur
Info : 081/77 67 73
www.cinema.province.namur.be

29 mars à 20h30

Vox Luminis
Eglise Saint-Loup - Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

JEUNESSE

30 mars à 11h00

Tous au Parc attractif Reine Fabiola !

Installé sur les hauteurs de la Citadelle, le Parc attractif Reine Fabiola ouvre ses portes pour une nouvelle saison touristique.
Le Parc Attractif Reine Fabiola offre de nombreuses possibilités de divertissements pour tous. Bien sûr, les enfants connaissent les plaines de jeux, et les toboggans, les châteaux forts à conquérir, les ponts de cordes, et autres circuits d'escalades... Mais ce qui fait la joie de tous, au PARF, ce sont également les go-karts à pédales, les trampolines, ou encore le mini-golf...
Les parents apprécieront particulièrement sa terrasse ombragée, et la carte de boissons, glaces et petite restauration à prix doux...

Des atouts touristiques indéniables

Le PARF est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accueil est assuré en français, néerlandais et anglais. Le parking est aisé, à proximité immédiate du parc, tant pour les cars que pour les voitures.
Vous êtes en forme ? Allez-y à pieds ! En partant de la Spirale du temps, derrière le Parlement Wallon, il vous faudra une petite demi-heure pour arriver là-haut. Et si vous n'avez pas le courage de redescendre, après ces heures joyeuses à lézarder en terrasse, pendant que vos petiots s'épuisaient sur les trampolines, prenez donc la Citad'in !

Horaire

Ouverture dès les vacances de Pâques (du 30 mars au 14 avril, de 11h à 18h)
Du 15 avril au 30 juin : le PARF est ouvert le week-end, de 11h à 18h, et le mercredi après-midi. Les autres jours sont réservés aux groupes scolaires, sur demande, entre 10h00 et 16h00.

Tarif

Entre 1,50 et 3 €, et gratuit pour les moins d'un mètre.

Parc Attractif Reine Fabiola, **Rond-point Michel Thonar, 1 - 5000 NAMUR - 081/73 84 13 - parf@namur.be - www.parf.be**

30 mars à 11h00
Ouverture du Parc attractif Reine Fabiola
Citadelle - Namur
Info : 081/73 84 13
parf@namur.be • www.parf.be

30 mars à 20h
Soirée - Cabaret
avec Théa and the Mugs
Salle "la Gelbressée"
Info : 0472/44 14 30 - www.gelbressee.be

31 mars dès 8h
Mémorial Arsène Grosfils
Randonnée cyclotouriste à allure libre
Circuits de 30 ou 55 km au départ du local de la Balle Pelote de Dave
Info : 0496/14 15 23
www.cyclonaninne.all-info.be

1 avril à 11h00
Grande Chasse aux oeufs
Parc Attractif Reine Fabiola
Info : 081/73 84 13 - www.parf.be

TRADITION

1 avril à 11h00

Grande chasse aux œufs... en chocolat

Rendez-vous au Parc Attractif Reine Fabiola pour une grande chasse aux œufs gratuite. Des centaines de petits Namurois sont attendus, qui récolteront 500 kilos de chocolat !
Pas de concurrence chez les pioupious. Les plus petits (3-6 ans) iront à la chasse en douceur. Celui qui trouve un œuf de coton l'échange contre des chocolats au stand d'accueil.
Pour les plus grands, de 7 à 12 ans, ça se corse : les chocolats sont disséminés de ci-delà, et que le meilleur gagne ! Un conseil : soyez à l'heure, le chocolat n'attend pas...

Parc Attractif Reine Fabiola - Citadelle - Namur - Entrée gratuite
Info: 081/73.84.13 - www.parf.be • parf@namur.be

STAGES

Stages de Pâques

Pendant les vacances de Pâques, les services Jeunesse et Sports de la Ville de Namur proposent diverses activités pour les enfants à prix tout doux.

Dans la plupart des stages, un accueil est proposé de 8h30 à 17h (de 7h à 18h à l'école de la Court'Echelle pour les plaines). Les enfants doivent emporter pique-nique et collations, et une tenue adaptée à leurs activités. Toutes les précisions utiles vous seront données à l'inscription.

© Philippe Lavandy

Plaines

Pour les 3-12 ans - à l'école communale de Jambes (Parc Reine Astrid) et à l'école communale de Wépion - du 2 au 12 avril – entre 25 € et 30 €/semaine, y compris potage à midi et collation à 16h - départ en car à 8h30 de l'école de la Court'echelle et retour vers 16h45 au même endroit.

Stages créatifs

3-5 ans Éveil musical : du 2 au 5/04 au Parc Attractif Reine Fabiola - 60 €
5-7 ans Théâtre et ombres chinoises : du 8 au 12/04 à l'Espace Laloux (Jambes) - 70 €
5-16 ans Équitation et atelier créatif - niveau débutant et avancé : du 2 au 5 avril au Poney Club « Chez Aurore » à Hingeon - 130 € (comprenant le transport depuis le centre ville, potage à midi et goûter)
7-13 ans Théâtre : « Pierre, papier, ...crochet ! » : du 2 au 5 avril à l'Auditorium du Conservatoire (Jambes) - 60 €
7-13 ans « Marottes en récup° » : du 8 au 12 avril au Parc Attractif Reine Fabiola - 70 €
8-13 ans « FA SI LA créer » ou l'atelier du petit compositeur : du 8 au 12 avril à l'Auditorium du Conservatoire (Jambes), avec André Borbé - 80 €

Stages sportifs

Éveil du corps par le jeu 3-4 ans au centre sportif namurois (Tabora), au centre socio-culturel et sportif de Flawinne
5-6 ans Mini-sports au centre sportif namurois (Tabora)
7-12 ans Multisports au centre sportif namurois (Tabora)
13-16 ans Danse afro et latino-américaine au centre sportif namurois (Tabora)
8-12 ans Ludo-escrime au centre sportif namurois (Tabora)
9-16 ans Tennis de table au centre sportif namurois (Tabora)
10-16 ans Aventure au centre sportif namurois (Tabora)
6-10 ans Mi Punto Cubano au centre socioculturel et sportif de Flawinne
6-10 ans Basket-ball et sports d'équipes au centre sportif de Jambes
6-10 ans Boxe anglaise au centre sportif de Jambes
9-16 ans Escalade en salle à la Salle Roc Evasion de Jambes
4-5 ans, + de 6 ans Natation à la piscine de Saint-Servais
10-14 ans Pêche à la ligne à l'étang de Faulx-les-Tombes
6-12 ans Équitation-sports à Wierde ou Hingeon et au Centre Sportif Namurois)

Séjour

6-16 ans : séjour à la ferme
du 8 au 12 avril à la Ferme de la Géronne à Chêne (Léglise) - 195 €
Inscriptions : Maison des Citoyens, Hôtel de Ville, 5000 Namur. Tél. : 081/24 63 77
jeunesse@ville.namur.be

Du 2 au 12 avril
Plaines et stages de vacances
Info : 081/24 63 77

2 avril à 12h et 20h
Les Classiques du mardi
La Piscine (1969)
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.cinema.province.namur.be

3 avril de 10h à 17h
Marché du tissu
Marché couvert de tissus, mercerie et accessoires de couture
Namur Expo - Info : 081/47 93 47

5 avril dès 20h45
Bal Folk mensuel
Folknam musique et trad, association de musiciens et de danseurs traditionnels de Namur prolonge son temps de répétition par un bal folk ouvert au public, dans les sous sols de la Baie des Tecks
www.folknamusiquetrad.be

7 avril
Marché horticole
Place de l'Ange - Namur
Info : 081/24 69 24

7 avril dès 12h
"Un Joyeux Notre Derby-versaire",
Tournoi de Roller Derby organisé par les Namur Roller Girls, à l'ancienne patinoire de Jambes.
Info : namurrollergirls@gmail.com

NATURE

Marché horticole

Tout ce que Namur compte de jardiniers et d'amoureux des plantes et arbustes se donne rendez-vous ce 7 avril, pour faire le plein de fleurs, petits fruitiers, et autres trésors verdoyants. Plusieurs milliers de mètres carrés de fleurs pareront le Grognon de mille couleurs : rhododendron, azalée, cactus, fraisiers de nos contrées ou bulbes exotiques feront autant le plaisir des mains vertes que celui des yeux !

Marché Horticole, le 7 avril, place du Grognon

7 avril à 14h30
Balade au Pays de Namur
Info : 081/24 64 49 - www.namurtourisme. be

Du 8 au 15 avril
Table de Nuit
Expo rencontre à la Galerie du Beffroi

10 avril à 20h30
Les contes du dixième jour
Maison du Conte
rue des Brasseurs, 170 - Namur
Info : 0489/933 548
www.maisonducontenamur.be

12 avril de 14h30 à 18h
Rendez-vous de proximité des aînés
Avec Michael Martin
Maison des Jeunes de Champion
Info : 081/24 65 86

13 et 14 avril
2e Salon des Pastellistes Belges
Abbaye de Malonne, Salle Mathieu
Info : www.lespastellistesbelges.org

14 avril de 9h à 14h

Fête du Vélo
Balade familiale à vélo en groupe agrémenté d'un "challenge des duos"
Départ de la Salle "Amon nos Ôtes" - Daussoulx
Info : 081/24 64 54

15 avril à 12h30
Apéro-livre : Autour du chocolat
Bibliothèque communale de Namur
Info : 081/24 64 40

16 avril à 12h et 20h
Les Classiques du mardi
Fury / Furie (1936)
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.cinema.province.namur.be

16 et 17 avril à 20h30
Robyn Orlin / Angelin Preljocaj
Danse - Grande salle
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

Balades au Pays de Namur

Vinoz faire on tour
avou noz'autes !

Pokwè nin cminçi l'saison do tourisme di Nameur avou one balade en français et wallon, en paroles et tchansons di nos soçons les Môlons, Nicolas Bosret...èco branmin dès'autes ?

Le printemps arrivé, il n'y aura pas que les oiseaux qui chanteront à Namur le 7 avril après midi...Les « ptits mouchons auront des soçons... » avec le « Circuit des Chansonniers » proposé par le Guide Touristique agréé, Jean-Claude Eloy et l'Office du Tourisme de Namur. Cette balade inédite sillonne les vieux quartiers où seront évoqués les plus célèbres compositeurs de chansons et poèmes namurois ou aux namurois célèbres qui ont poussé la chansonnette : les 40 Môlons, Nicolas Bosret, François Bovesse, etc...
Devant le Ratin Tot, on découvrira les secrets de la recette du « Cokia au Péket » et les participants seront invités à lire des textes en wallon du coquin Sergent Benoît...
Le Peket sera d'ailleurs servi en fin de parcours (avec modération !).

Le départ de la balade a lieu à la Halle al'Chair, à 14h30 - attention, réservation obligatoire au 081/ 24 64 49 - visite et dégustation : 6€/personne.
Cette année, l'Office du Tourisme de Namur et les Guides Touristiques du Namurois proposent pas moins de 13 visites du dimanche, dont certaines accompagnées de belles dégustations, 2013 Années des Saveurs oblige ! C'est également la raison pour laquelle l'inscription est obligatoire au **081/24 64 49**. Le programme complet des balades se trouve dans la nouvelle brochure de l'OTN « Namur Vous Invite » éd. 2013, disponible dans les centres d'information du Square Léopold et de la Halle al'Chair. Vous pouvez également la lire en ligne ou la télécharger sur le site www.namurtourisme.be/publications

Au plaidjî

TOURISME

Table de Nuit

Durant une semaine, 15 artistes namurois exposent, dans la galerie du Beffroi à Namur. Ils exposent, mais pas seulement ! Car exposer son art, c'est aussi s'exposer soi et les artistes participants s'engagent « un cran plus loin ».

Table de Nuit vous propose, une semaine durant, de rencontrer les artistes d'ici, autrement, au plus proche de la création, au plus proche de l'humain. Le principe : chacun ne propose qu'une seule œuvre, comme une invitation à aller plus loin. Et chaque artiste consacre une heure trente à rencontrer un public particulier, de ceux dont on se dit « qu'ils ne fréquentent pas les galeries d'art ».
Et comme un leitmotiv, tant pour le public que pour l'artiste, la question revient : **c'est quoi l'art pour nous aujourd'hui ?**
Les exposants réaliseront également un enregistrement de 3 minutes, pour parler de leur travail de façon générale, de leur réalisation en particulier, voire de leur vision de l'art dans notre société, ... Vous souhaitez laisser un message à l'artiste, lui proposer un troc ou acheter son œuvre contre un service ? Glissez votre offre dans le tiroir de sa table de nuit...
Trois rendez-vous incontournables pendant cette semaine :

- Le vendredi, un début de soirée « carrément belge » avec dès 17h30, ambiance musicale, frit kot et bar des raisonnables.
- Le samedi, de 18h00 à 21h00, soirée concert acoustique
- Et le dimanche, dès 14h, thé dansant, avec une invitation particulière aux personnes âgées résidant au home d'Harscamp. Au programme : danse, tarte et café ... un moment simple où les générations pourront se croiser, en famille ou entre amis, et colorer leur dimanche d'une belle touche d'art et de vie.

Expo-rencontre Table de Nuit, du 8 au 15 avril, à la Galerie du Beffroi

CULTURE

SORTIE

Le 19 avril : rétro, glamour et swing

Radio Modern au Théâtre

© MelvinKobe

Les soirées rétro connaissent un énorme succès en Belgique ces dernières années. À l'origine de ce succès, des groupes de musique de qualité, des ambiances particulières et les pistes de danse remplies jusqu'au dernier centimètre pour une soirée fifties inoubliable. Mesdames, sortez votre plus belle robe de l'armoire, et faites briller ces chaussures ! Faites revivre un bout d'histoire et profitez de cette atmosphère rétro unique. Décor, danse, standards de musique, pin-ups et gentlemen sont le cocktail de cette soirée qui débute tôt, dès 21h, comme le veulent les usages de l'époque. Pour la finishing touch, passez faire un petit tour au Boudoir de Beauté. Un petit coup de rouge à lèvre, de belles boucles dans les cheveux et vous voilà toute en confiance et en beauté, pour profiter de cette belle soirée. À l'invitation de la maîtresse de cérémonie, la sulfureuse blonde namuroise Lolly Wish, swinguez sur le parquet majestueux, prenez la pause dans un décor de rêve, initiez-vous au lindy hop avec l'école de danse Apollo Swing. Ensuite, les Along Comes Mary vous rappelleront le meilleur des années d'après-guerre. Pas de doute, ceux-là ont le swing dans le sang. Le reste de la nuit, vous danserez en compagnie des Boppin' Benvis Brothers, habitués de Radio Modern, qui vous passeront Sinatra, Elvis et bien d'autres.

Radio Modern, **au Foyer du Théâtre Royal de Namur, le 19 avril dès 21h.**
Entrée : 12 € en prévente, 15 € le jour même. Les tickets peuvent être achetés à la billetterie du théâtre (sur place ou au 081 22 60 26 / 070 22 88 88) ouverte du lundi au samedi de 11 à 18h. Paiement par téléphone (via carte bancaire) ou par virement.

FOLKLORE

19 & 20 avril Journées du Folklore et des Traditions

17e Folknam

Bal folk

Le plus souvent, quand on parle « bal folklorique », on pense à des représentations de danses chorégraphiées en costumes d'une autre époque, voire réservées à un public plutôt âgé, cultivant la tradition écrite dans un livre poussiéreux, et sirotant le thé sur des chaises de velours... Cette image d'Epinal, certes d'un charme désuet, mériterait toutefois d'être réactualisée. Car ce vendredi 19 avril, l'autre bal qui vous est proposé place d'Armes n'a rien d'archaïque.
Ici, pas de costume. On vient au bal comme d'autres sortent en boîte, pour le plaisir de danser, pour l'ambiance, la convivialité. Pas de mix ou d'électro : on savoure des gigues irlandaises, des valses écossaises, des polkas, des mazurkas... On danse à deux, ou en groupe. Vous ne savez pas danser ? Qu'à cela ne tienne ! Un maître-danse est là pour vous apprendre, et guider vos premiers pas sur la piste. Abandonnez-vous sans crainte aux danses de groupe, il y aura toujours des bras expérimentés pour vous éviter le faux pas. Au son de l'accordéon et des violons, retrouvez donc le temps d'un soir, le plaisir d'aller au bal...

Marché artisanal et défilé

Samedi, un marché artisanal sera établi sur la place d'Armes. Diverses animations (musique et danse folklorique, reconstitutions historiques,...) seront présentées tout au long de la journée au sein du marché artisanal. Comme l'an passé, des ateliers seront proposés, pour s'initier aux techniques folkloriques. Vous avez toujours rêvé de monter sur des échasses, ou de manier le drapeau comme nos héros locaux ? C'est l'occasion ou jamais !
L'après-midi, les rues de Namur seront le cadre du traditionnel défilé folklorique et historique auquel participeront les groupes organisateurs et leurs invités. Un rondeau clôturera le défilé en fin d'après-midi sur la place de l'Ange.

Info : Folknam - 0498/73 19 33 - www.folknam.be

18 avril à 19h
Dictionnaire des gros mots par Marc Lemonier
Maison de la Poésie et de la Langue Française
Info : 081/22 53 49
www.maisondelapoesie.be/agenda

18 avril de 12h30 à 13h20
NAMusiq'
Concert de midi : "Fonte Sonora"
Maison de la Culture

19 avril à 20h30
Macarena Ramirez
Concert avec en invitée Mariana Cornejo, à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

19 avril à 21h
Radio Modern
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

20 avril
Folknam
Les « 17e Journées du Folklore et des Traditions »
Info : 0498/73 19 33 - www.folknam.be

20 avril à 14h et 16h
Ultra
Spectacle "Jeune public"
Théâtre Royal - Studio
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

20 avril à 21h
Yellow Paperbag rock - Concert Rock
Avec François Chapeau (chant), Stéphane Godin (guitare), Thibault Commas (basse/chant), Mathieu Chapea (batterie)
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

21 avril
Challenge 2013 des joggings de la Ville de Namur
Les Foulées de St Jo - Gesves
Info : 0479/24 45 45 ou 081/24 63 75

21 avril à 11h
Quatuor Amôn
Quatuor à cordes
Maison de la Poésie
Info : 0487/368 451 - www.cavatineasbl.be

21 avril à 14h30
Balade au Pays de Namur
Thème : les vieux quartiers de Namur et leurs saveurs
Départ du centre d'information de la vieille Ville - Halle al'Chair - Namur
Info : 081/24 64 49
www.namurtourisme.be

22 avril

L'arbre à contes
Des contes du Monde racontés en deux langues sont proposés aux enfants, à la Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

22 avril

Club de lecture adulte « Le café littéraire »
À la Bibliothèque communale de Jambes
Tél : 081/24 64 40

23 avril

Bain de langues (matinées scolaires)
Contes russes, à la Maison de la Poésie, en collaboration avec le Carrefour des Cultures
Info : 081/24 64 40

25 au 27 avril à 19h45

La vieille et la bête
Théâtre au Grand Manège
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

25 avril

Bain de langues
Viva l'Azouza (Ahmed Afiz), au Nom de la Rose
Info : 081/24 64 40

25 avril à 20h30

Bénabar
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

25 et 26 avril

Exp'Osons 2013
Exposition de projets scientifiques élaborés par des jeunes issus de l'enseignement primaire et secondaire. De 9h à 16h30 le jeudi et de 10h à 19h le vendredi, à CAP NORD Bd du Nord, 8 - Namur
Info : 081/43 53 23 - www.oselascience.be

26 au 28 avril

Rallye International de Wallonie
Info : 081/30 85 06 ou 081/24 63 75

26 avril

Triathlon Inter Ecoles
Athénée de Jambes
Info : 081/24 63 75

26 avril à 20h30

Herreweghe et la Philharmonie Royale de Flandre
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26

26 avril à 20h30

El toto café
Concert au Goût d'autre chose asbl
Info : 0497/13 08 53 - www.vevyweron.be

EXPO

«DEVOIR DE REGARD»
PARCE QU'OUVRIR LES YEUX, C'EST DÉJÀ AGIR
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
Du 20 avril au 10 mai 2013
Du lundi au vendredi
QUAI 22

Parce qu'ouvrir les yeux, c'est déjà agir ...

Devoir de regard

Outil d'investigation et de sensibilisation, la photographie est intimement liée à l'action d'Amnesty International, et ce depuis 1961.
Les images sont en effet un appui déterminant dans le travail d'Amnesty, pour permettre d'identifier, de nommer et de dénoncer les violations des droits humains.
Cette expo présente une sélection de clichés qui souligne toute l'ampleur du rôle joué par l'art, par la photographie dans le combat pour les droits humains.

Devoir de Regard, du 20 avril au 10 mai
Université de Namur, Quai 22, rue du Séminaire, 22 - 5000 Namur

SPORTS

Rallye International de Wallonie

Les voitures colorées, le bruit des moteurs, les odeurs de pneus qui chauffent, et ce petit frisson qui vous parcoure l'échine quand les vrombissantes déboulent, au détour d'un virage, vous aimez ça ? Bonne nouvelle, voici venue la 30e édition du rallye de Wallonie !

Le départ sera donné au cœur de Jambes, place de la Wallonie, où diverses animations attendent un public nombreux. Au programme : belles mécaniques, endurance, maîtrise et compétition. Et ça commence dès vendredi, avec un circuit grandiose sur le site exceptionnel de la Citadelle.
Samedi et dimanche, le rallye se poursuit avec ses spéciales particulièrement rapides et redoutables, généralement situées le long de la N4 et donc aisément accessibles pour le public. Le décor est magnifique : paysages vallonnés et champs de colza. Tandis que sur les chronos classiques de Crupet, Natoye, le tourniquet de Malonne et Bois-de-Villers, les compteurs s'affolent, la dernière section, la spéciale de Naninne constitue un rendez-vous incontournable des amateurs de photos spectaculaires.
Une 30ème édition, ça se fête... Et les organisateurs mettent les petits plats dans les grands pour que ce rendez-vous comble les amateurs de sports moteurs. Ils veilleront aussi à assurer la sécurité de tous, comme lors de chaque événement de ce type. Car, faut-il le rappeler, les abords des circuits ne sont pas sans risque. La descente de la route merveilleuse, par exemple, attire les spectateurs en nombre. Le circuit sera balisé comme il se doit, et le respect des signalisations est fondamental, pour la sécurité de tous. Quelques précautions précieuses, pour profiter pleinement du spectacle !

Championnat de Belgique des rallyes "Division 1" et Championnat RACB Rallye Criterium Namur et environs, du vendredi 26 au dimanche 28 avril
Infos : Automobile Club Namur - 081/30 85 06
www.automobileclubnamur.be/

ARTISANAT

1 au 5 mai

ArtisaNamur

Passion, créativité et découvertes seront au rendez-vous

Pendant 5 jours, une vingtaine d'artisans créateurs namurois vous proposent de découvrir leur savoir-faire. Pour l'occasion la galerie se transforme en atelier, où l'on sculpte, coud, cloue, crée à toutes les modes, en toute convivialité. Là est toute la raison d'être et la richesse de ce salon artisaNAMUR : une rencontre, une découverte mutuelle. D'un stand à l'autre, ils vous invitent à la découverte : des peluches à l'ancienne à la peinture sur soie, en passant par le photomontage, le scrapbooking, les bijoux, la céramique, la laine filée, les cartes en 3D, la sculpture sur béton cellulaire, l'encadrement d'art, le dessin et la peinture...

ArtisaNamur

à la Galerie du Beffroi
Namur
Info : 081/24 69 24

26 et 27 avril

Salon du Psoriasis et de l'arthrite psoriasique
Namur expo
Info : 02/372 37 67
www.psoriasis-contact.be

27 avril de 13h à 18h

Celtic's Day
Evénement ludique, festif, gustatif et éducatif autour du monde celtique à l'Ecole Supérieure des Affaires,
Rue du Collège 8 - Namur
Info : 0498/62 88 56 ou 0478/61 41 38
celticsday@gmail.com

27 avril à 20h

Soirée - Cabaret
Avec Djinn Saout, à la Salle "la Gelbressée"
Info : 0472/44 14 30 - www.gelbressee.be

27 avril à 20h30

De mains et de mots
Veillée contée en langue des signes et en français, pour adultes et ados, au Nom de la rose – Namur
Info : 0489/933 548
www.maisonducontenamur.be

27 avril à 20h30

Rock'n Roll Attitude
Belvédère - www.belvedere-namur.be

27 avril de 9h à 17h

Bourse aux vêtements de printemps-été
Salle André Guisset - Belgrade
Info : 081/74 06 50

27 et 28 avril

Carrefour des générations
Animations dans les écoles et diverses associations namuroises sur l'intergénérationnel
Info : 081/24 87 57

28 avril

Bambins sourds bouquinent
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

28 avril à partir de 10h

Tous en scène
Maison de la Culture
Info : 081/77 68 09 - www.province.namur.be

28 avril de 9h à 18h

Namur Open Cup - Karaté
Tournoi international de Karaté
Centre sportif de Bouge
Info : 0476/23 83 50 - www.simbateam.com

29 avril à 19h

Nabucco (Verdi)
Dans le cadre de Goes Opera : retransmission sur grand écran en direct du Royal Opera House of London, à l'Acinapolis
Info : 081/32 04 40 - www.acinapolis.be

1 au 5 mai

ArtisaNamur
Exposition Galerie du Beffroi - Namur
Info : 081/24 69 24

1er mai

La Citadelle aux enfants
Festival "la Citadelle aux enfants"
Journée d'animations pour enfants. Spectacle (en salle) de Chilly Pom Pom Pee, "La Fabuleuse et authentique histoire du Rock".
Parc Attractif Reine Fabiola - Citadelle Namur
Info : 081/73 84 13 - www.parf.be

1er mai

Challenge 2013 des joggings de la Ville de Namur
Jogging du Foyer Saint-François - 12.490Km - Salzinnes - Info : 081/22 00 82

1er mai

Brocante de Bomel
Info : 081/21 45 58
www.brocantedebomel.be

2 au 8 mai à 19h

Nous étions timides
Théâtre Royal de Namur - Studio
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

2 mai

Faust (Gounod)
Goes Opera à l'Acinapolis, Jambes
Tél : 081/32 04 40 - www.acinapolis.be

2 mai à 20h30

Le quatuor Danel
Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

2 mai de 12h30 à 13h20

Les NAMusiq'
Concert de midi (musique classique) - Quatuor Danel, au Foyer du Théâtre - Namur

5 mai de 9h à 17h

Portes ouvertes du service
Espaces verts

2000m² de serres à visiter, des milliers de plantes à découvrir. Vente par des professionnels de plantes annuelles et vivaces. Nombreux exposants pour dispenser des conseils techniques, concours, jeux, petite restauration et animations musicales.

Au milieu du printemps, la journée « portes ouvertes » du service Espaces verts de la Ville de Namur est devenue incontournable. L'an passé, 2.000 personnes ont visité le site de la rue Frères Biéva à Vedrin. Dans les serres de la Ville transitent les dizaines de milliers de plantes et de fleurs qui ornent les parcs, les espaces de verdure et les squares de Namur. Ce dimanche 5 mai, (re)découvrez la logistique impressionnante du service Espaces verts. Et le service Espaces verts ne se contente pas, lors de cette journée, d'offrir une simple visite : moult animations vous sont proposées. Cette année, un accent particulier est mis sur les techniques de l'artisanat, en relation avec les espaces verts : vannerie, travail du bois, poterie, sculpture de légumes...
Le service Espaces verts vous présentera les moyens de gestion mis en œuvre pour embellir et entretenir les espaces verts de la Ville au quotidien. Admirez de près tracteurs, élévatrice, arroseuses... et rencontrez les équipes qui entretiennent les bords de routes, parterres, parcs et autres arbres d'avenue.

Quelques artisans à découvrir

- De la vannerie : **Francine Kalbusch** travaille l'osier, matière particulièrement intéressante pour sa texture, ses couleurs, son aspect chaleureux, son odeur mais aussi pour sa résistance. Elle proposera paniers et objets de décoration pour la maison et le jardin.
- Verasoie : **Agnès Cornet** tord, triture et façonne les matières afin de créer des parures uniques, colorées et confortables... des fils à tricoter, tisser ou broder, des étoffes uniques, des bijoux, des chapeaux en laine feutrée, des foulards de toutes les couleurs en soie et laine.
- Jo Création : **Joëlle Thirion** présentera ses créations de bijoux contemporains selon les techniques de la Dinanderie. Celles-ci consistent à mettre en forme des feuilles de métaux non précieux comme le cuivre, le laiton...
- Art et tournage sur bois : **Etienne Van Cranenbroeck** transforme une buche de bois en un élégant verre sur pied en deux temps trois mouvements. Découvrez cet art hors norme, qu'il pratique depuis 20 ans.

Des ateliers pour apprendre ...

... à cuisiner (comme un) sauvage : les animateurs de l'asbl Cuisine sauvage, jeunes chercheurs culinaires dynamiques, vous rappellent, dégustation à l'appui, que des plantes que l'on peut trouver naturellement dans son jardin, au bout d'un chemin ou dans un bois, peuvent constituer une source alimentaire viable, utile et autonome.
... à sculpter un légume : les fruits et les légumes peuvent se métamorphoser en éléments décoratifs floraux ou animaliers. Cet atelier de sculpture laisse une large place à la créativité et à l'imagination au fil des saisons.
... à fabriquer des objets en bois de récup' : depuis 10 ans, l'association Handipar œuvre dans le secteur de l'environnement et travaille le bois de récupération (vieilles palettes, vieux meubles...). Elle réalise des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux, des supports de bricolages, des présentoirs, des puzzles et des abécédaires à partir de ces matériaux de récup'...
À découvrir aussi ... l'apiculture et les produits de la ruche, des pépiniéristes et collectionneurs amateurs, le jardin des plantes à couleurs, des soins naturels aux huiles végétales et essentielles, du déstockage de matériel de décoration ou de jardin de seconde main, un potier, un céramiste, une dégustation de vins de fruits, la présentation de radeaux végétalisés, une expo de modélisme, des guides pour mieux composter...
Des produits à déguster : restauration de qualité de 11 à 15h, glaces artisanales et produits de la ferme. L'ambiance musicale sera assurée par le Magic Jazz Band.

Dimanche 05 mai de 09h00 à 17h00 - Service Espaces verts
rue Frères Biéva, 203 à 5020 VEDRIN - Entrée libre - Infos : 0800/935 62
ecoconseil@ville.namur.be - www.nature-namur.be

3 au 5 mai de 10h à 18h

Go for sport
3 jours pour s'informer et s'initier à plus de 100 disciplines sportives en présence de sportifs de haut niveau - Namur Expo
Info : 0475/73 85 20 - www.go-for-sport.be

3 mai au 22 septembre

Freyr en haute Meuse namuroise
Musée provincial des Arts anciens - Trésor d'Oignies, 24 rue de Fer - Namur
Info : 081/77 67 54

3 mai dès 20h45

Bal Folk mensuel
Baie des Tecks Bomel - Namur
Info : www.folknamusiquetrad.be

4 mai

Challenge 2013 des joggings de la Ville de Namur
Trophée AEDES de l'assurance - Citadelle de Namur : Jogging et trail, 5 -10-20 km
Info : 0497/21 93 52

4 mai dès 14h30

Challenge Daniel L'Hoir
Concours d'éloquence pour les enfants de 8 à 14 ans - Grognon - Namur
Info : 0473/67 10 76
www.royalemoncrabeau.be

4 mai à 16h

Mon géant
Spectacle "Jeune public" au Grand Manège
Info : 081/22 60 26 – www.theatredenamur.be

4 mai à 20h

Carte blanche à Camping Sauvach
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

4 mai

Les Folies Namuroises
Soirée techno à la Citadelle de Namur
Info : www.lesfolies.be

5 mai de 9h à 17h

Portes ouvertes du service Espaces verts
Info : 0800/935 62 - www.nature-namur.be

5 mai

9e Verdure Troc
Bourse aux plantes du Service Espaces Verts
Info : 0800/935 62 ou
ecoconseil@ville.namur.be

NATURE

5 mai dès 9h

(3e édition)

Baskets et ruban rose

Le ruban rose est l'emblème de la lutte contre le cancer du sein. Et ce ruban, toutes l'arboreront fièrement lors de la 3e édition namuroise de Race for the Cure.

Partout dans le monde

Organisée pour la première fois en 1983, « The Race » se court dans 121 villes américaines (avec une course principale à Washington D.C.). Du Brésil à la Jordanie, de Panama à l'Arabie Saoudite, la course rassemble 1,6 millions de participants à travers le monde.

Une action sportive et gourmande

Cette manifestation qui récolte des fonds pour la lutte contre le cancer du sein a fait un don de 6.000 € l'an dernier à la clinique et maternité Ste Elisabeth.
Une action positive, sportive et gourmande
Envie de courir pour la bonne cause ? Sortez vos baskets, et rejoignez l'Arsenal ce dimanche 5 mai pour une course de 6 km ou une marche de 3 km. Vous n'êtes pas sportive pour deux sous ? Préparez un gâteau ! Cuisinez muffins, cakes, tartes... et déposez-les le dimanche 5 mai auprès des bénévoles qui s'occuperont du bar. Vos pâtisseries seront alors proposés à la vente après la course, pour accompagner cafés et thés. Et les bénéfices iront aux projets soutenus par Race for the cure.

Infos : Inscriptions : 12 € en ligne, 15 € sur place - www.raceforthecure.be

8 mai 2013

Atletissima

Grand Prix international d'athlétisme de Wallonie

Atletissima Namur, organisé depuis 17 ans déjà par le SMAC, est l'un des 18 meetings du circuit EAP (Europe Athlétisme Promotion), comme ceux de Londres, Bilbao ou Amsterdam.

Ce meeting est souvent l'occasion pour pas mal d'athlètes de briguer les minima pour les grands championnats et, cette année, d'obtenir leur billet pour les Championnats du Monde. C'est à Jambes, en 2008, que l'équipe nationale, emmenée par **Kevin** et **Jonathan Borlée**, s'était révélée au niveau international en signant un nouveau record de Belgique et obtenant ainsi leur qualification pour Pékin. Depuis lors, les Twins Borlée et l'équipe du 4x400m sont au sommet de l'athlétisme mondial.
En 2013, **Adrien Deghelt**, récemment récompensé du prix du Mérite Sportif namurois, demi-finaliste aux derniers JO, espère obtenir son billet pour les Championnats du Monde de Moscou, et Atletissima sera son premier rendez-vous sur la scène internationale. Plusieurs autres athlètes du club namurois mettront également un honneur à briller sur leur piste, en cette mi-mai.
Le Grand Prix de Wallonie Namur Capitale offrira à tous les jeunes des écoles d'athlétisme du pays, et particulièrement ceux des clubs de la province de Namur, de participer à la grande fête de l'athlétisme Sambre et Meuse.
Ce Grand Prix de Wallonie fera honneur à la Ville de Namur et à la Wallonie, toutes deux présentes ainsi sur l'échiquier européen du sport de haut niveau. Sa notoriété bien établie au sein de la planète Athlétisme représente de ce fait une véritable vitrine sportive où aiment se mettre en valeur les meilleurs athlètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Ceux-ci, face à la concurrence internationale, trouveront le contexte idéal à la réalisation de performances les hissant vers les grands rendez-vous nationaux et internationaux 2013.

Atletissima, **le 8 mai 2013 au Stade Adeps de Jambes. Entrée : 5 € (intégralement reversé aux « Amis de PERCE-NEIGE », institution pour polyhandicapés bien connue de Jambes. Infos : 081/24 63 75 - www.atletissima.be**

5 mai de 9 à 15h

Race for the Cure (3e édition)
www.raceforthecure.be

5 mai de 11h à 14h

Balade en mets et chants... sons
Découvrez les lieux historiques de la Citadelle grâce à un **parcours pédestre mêlant musique, gastronomie et histoire**. Une visite à « goûter et écouter » !
La balade comprend **cinq arrêts** suivant un parcours voyage du Moyen Age à l'époque contemporaine. Sur chaque espace, des cuisiniers et des musiciens vous accueilleront avec dégustations culinaires et concerts en lien avec l'époque du lieu occupé :
- sur la strate Médiévale Château des Comtes : musique médiévale.
- Porte Médiane (16ème siècle) : Renaissance.
- Terra Nova (17ème, 18ème) : Baroque, Classique, les nations occupantes (France, Espagne, Pays Bas).
- Terra Nova (Hangar aux Affûts, 19ème) : Romantique, les nations occupantes, folklore.
- Théâtre de Verdure et/ou Belvédère : 20ème et musiques actuelles.

Le Théâtre de Verdure, accessible à tous, proposera des prestations de chorales.
Réservation obligatoire
Info : 081 65 45 00

5 mai à 14h30

Balade au Pays de Namur
Thème : Floreffe et son patrimoine paysager
Départ du parking paisant face à l'Abbaye - Rue du Séminaire - Floreffe
Info : 081/24 64 49 - www.namurtourisme.be

5 mai à 18h

Finale Scenes à 2.3
Théâtre par et pour les jeunes de l'enseignement secondaire et 6ème primaire - Entrée gratuite - Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

5 mai à 18h

Alki Guitar Trio Hughes Kolp, Magali Rischette et Adrien Brogna
Concert de trois guitares
Programme : Albeniz, De Falla, Turina, Villa Lobos, Gerschwin
Maison des Mariages
Info : 0487/368 451 - www.cavatineasbl.be

8 mai

Atletissima
Compétition d'athlétisme - Namur
Info : 081/24 63 75

9 au 12 mai

Jumelage Loyers-Loyettes (Ain-France)
Fête de Jumelage pour le Week-end de l'Ascension
Quartiers de Loyers
Info : 0473/31 25 44

9 au 12 mai

Namur en mai

La crème de l'acrobatie, le foie gras du mime, le saindoux de la danse... C'est « Slips Expérience » par la compagnie Okidok !

Les bêtes de scène battent le pavé (Tant qu'il est show !)

Toc toc toc... ksss... pffffpfff.... flap flap flap ! Tendez l'oreille, ouvrez les yeux... Ils se préparent, fourbissent leurs armes (balivernes, hauts-de-forme, mandibules, nez de clown, slip kangourou...). Du 9 au 12 mai, ils débarquent dans les rues de Namur. Qui ? Les vendeurs de boniments, tourneurs de manivelle, arpenteurs des trottoirs ? Oui, mais les autres aussi. Les professeurs foldingues, les doux rêveurs, les vieux fous. Dans leur sillage, ils nous ramènent des créatures bizarroïdes, des marionnettes insolentes, des petites bêtes facétieuses. Ça va grouiller ferme dans les rues de Namur en Mai.

Namur en mai, 18e édition. Retour sur la place Maurice Servais, comme au bon vieux temps ! C'est là, au cœur historique du festival, que vous trouverez la billetterie, la boutique, la brasserie et le cabaret forain. Une façon pour les organisateurs de resserrer les liens avec le piétonnier et d'y créer une ambiance festive et bigarrée. Nouvelles scénographies, frontons colorés, loupiotes fantaisistes et pour animer tout ce petit monde, un tas d'artistes déjantés : des aliens tout de rose vêtus, crapahutant et s'enroulant autour des lampadaires, des scarabées monstrueux roulant des mécaniques sur le macadam, des acrobates en slip kangourou d'une agilité... presque virile !

Côté spectacles, cette édition devrait marquer les mémoires avec plusieurs créations présentées en avant-première pour Namur en Mai. On commence par « Une petite allergie ? », nouveau spectacle de la **Compagnie Victor B** avec Nicolas Buysse. Fils d'un savant loufoque, il va nous parler de l'étrange passion de son défunt père pour les bestioles qui profitent de notre sommeil pour nous jouer des sales tours (du genre, les nœuds dans les cheveux, les trous dans les chaussettes).

À peine terminé, on s'arrache déjà ce spectacle décalé et intimiste qui sera présenté à Marseille et à Bordeaux, et qui reviendra à Namur en septembre pour les 20 ans de Victor B.

Autre compagnie qui roule sa bosse par de-là les frontières, les **Bonimenteurs**. Vincent Zabus et ses potes de roulotte vont nous jouer, avec toute leur verve poétique, un road-movie rocambolesque. Ca s'appelle « Les oies sauvages » (comme dans la chanson de Michel Delpech) et ça raconte l'histoire d'un vieil homme qui caresse un rêve un peu fou dont l'issue dépendra du passage d'une comète dans le ciel d'Ostende.

Namur en Mai dédicace son millésime 2013 à **Christian Leblicq**, qui s'en est allé en août dernier. Autour de Michel Tanner, nouveau directeur de la compagnie Hypothésarts, cinq comédiens dont René Georges et Jean-Marie Pétiniot, liront des textes de Jorge Luis Borges. En solo, dans des divans, en cœur, sous une tente berbère. Ensemble, pour partager les mots du poète.

La **Maison du Conte** sera aussi de la partie avec des contes de comptoirs distillés dans les commerces namurois.

Plus ancrée dans le piétonnier, Namur en Mai tissera des liens avec les cours d'eau et lancera les festivités de Meuse en Fête. Entre péniches et bancs publics, les comédiens nous feront basculer dans leur petit monde : celui du rêve éveillé, du quotidien exalté ! Circulez, y a plein à voir ! (VS)

Infos : Promotion des Arts forains - tél : 081 22 20 42 - www.namurenmai.be

ARTS FORAINS

9 au 12 mai
Festival des arts forains
Centre ville de Namur
Info : 081/22 20 42 - www.namurenmai.be

Du 9 mai au 23 juin de 12h à 18h
Stephan Balleux / Jörg Lozek
Exposition à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73

9 mai de 11h à 13h
Animations folkoriques
Animations par le groupe des Masuis et Cotelis juniors sur le marché de l'Ascension
Info : 0497/42 19 60 - www.masuis.be

Du 10 au 12 mai de 9h à 17h
Foire aux livres
Plus de 60.000 livres d'occasion, soigneusement triés et classés, sont mis en vente à Institut Saint-Jean de Dieu - Salzinnes - Namur
Info : 0475/37 23 92
www.kiwanis.be/namur-comte

Du 10 au 15 mai
Alaska
Spectacle - Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

10 mai à 20h30
Les contes du dixième jour
Maison du Conte
Info : 0489/933 548
www.maisonducontenamur.be

11 au 26 mai
Festivités jamboises de la Pentecôte
au Centre de Jambes
Info : 081/24 63 33

11 et 12 mai
Pavée de Belgrade
Fête de Belgrade

13 mai
L'arbre à contes
Des contes du Monde racontés en deux langues sont proposés aux enfants.
Bibliothèque communale de Namur
Tél : 081/24 64 40

14 mai à 12h et 20h
Les Classiques du mardi
The Wils Bunch / La Horde Sauvage (1969), à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.cinema.province.namur.be

17 mai au 2 juin de 10h à 18h

Salon de l'Aquarelle de Belgique
Namur Expo
Info : 081/74 39 38 - www.salon-aquarelle.be

18 mai à 20h30

Lady Linn and her magnificent seven
Concert Pop/soul à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

20 mai à partir de 13h30

Corso fleuri
Info : 081/24 63 32

20 mai dès 9h30

Trail Namur Capitale
2 courses : 15 et 40km, au départ de la Citadelle (Ecole hôtelière)
Info : 0499/80 11 64 – www.trailnamur.be

Du 23 au 25 mai

2ème Festiva'liens
Théâtre, conte, danse, musique, arts plastiques
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

23 mai

Bain de langues
Tutti Santi! Tutti Pagani! (Luigi Rignanse)
Au Nom de la Rose - Namur
Info : 081/24 64 40

21 mai à 12h et 20h

Les Classiques du mardi
Raging Bull (1980) à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

22 mai à 20h30

Paris au temps du concert spirituel
Concert philharmonique à l'Eglise Saint-Loup
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

24 mai de 14h30 à 18h

Rendez-vous de proximité des aînés
Avec O Ber Bayern Die Dorf Musikanten, "Salle la Bourguignonne" - Marche les Dames
Infos : 081/24 65 86

CULTURE

Du 18 mai au 2 juin

13ème Biennale Internationale de l'Aquarelle

Namur, Capitale Européenne de l'Aquarelle

Namur accueille depuis maintenant 13 éditions biennales, le plus prestigieux et plus important salon de l'Aquarelle et confirme sa qualité de « Capitale Européenne de l'Aquarelle ». Pas moins de 200 exposants, artistes triés sur le volet, en provenance de 25 pays, présentent 500 œuvres sélectionnées de manière très stricte.
En plus des expositions, le salon propose de nombreuses conférences, des ateliers, des concours, des visites scolaires etc...De grands artistes y créent en direct des œuvres remarquables, sous les yeux des visiteurs : une grande salle disposant des meilleures installations technologiques peut recevoir jusqu'à 250 personnes (assises).
En sillonnant le site www.salon-aquarelle.be, il est possible de commander le Livre d'Art 2013 dans lequel on peut découvrir une œuvre en polychromie de chaque artiste exposant.
Comme son nom l'indique, l'événement n'a lieu que tous les deux ans... retenez donc bien les dates du 18 mai au 2 juin car cette édition promet d'être un moment d'exception, où croiser les meilleurs aquarellistes internationaux.

13ème Biennale Internationale de l'Aquarelle
NamurExpo - Avenue Sergent Vrithoff,2 - 5000 Namur

FOLKLORE

20 mai à partir de 13h30

Le Corso Fleuri

Cortège carnavalesque, ensembles musicaux, fanfares, chars...

Tandis que la Foire s'installe du 8 au 26, c'est avec un plaisir chaque année renouvelé que Jambes retrouve ses rendez-vous festifs de mai : marché de l'ascension, braderie, et surtout, l'inégalable, l'inénarrable Corso Fleuri. Tradition populaire s'il en est, ce cortège exceptionnel réjouira petits et grands : majorettes et chars fleuris défilent au cœur de Jambes, dans des éclats de couleurs réjouissants ! Ajoutez-y la touche de gourmandise bien de chez nous, une pâtisserie ici, ou une salade de fruits par là, et retrouvez des yeux d'enfants pour vous émerveiller avec voisins, famille, amis, de ces prestations éblouissantes.
Qui sait, au détour d'un char, croiserez-vous le regard d'une Miss Corso, reine du jour.

Dans les rues de Jambes - Info : 081/24 63 32

25 et 26 mai

Week-end de la Fraise

Véritable trésor, cadeau de la nature, produit de tradition… Notre délice de Wépion mérite bien qu'on lui consacre un week-end.

Profitez donc de l'occasion pour visiter le Musée de la Fraise, ou le Jardin des Petits Fruits à Wépion. Les gourmands apprécieront sans doute les propositions des restaurateurs et pâtissiers participants, qui ont adapté leur carte pour l'événement… Au menu ? Des fraises, pardi, dans tous leurs états.
Vous passez sur le marché, ce samedi ? Guettez donc leur parfum, entre deux allées… Laissez-vous tenter par une dégustation, et, pourquoi pas, ramenez quelques raviers à la maison : les fraises sont de saison !

Pour les gourmands, voici une petite recette de derrière les fagots, à tester les jours de fête… Cette recette trouve son nom dans le traité signé après la guerre de 1870 (France – Allemagne) entre l'empire Austro-Hongrois, l'Italie et l'Allemagne afin de renforcer la position coloniale de cette dernière face à la France.

Fraises de Wépion à la triple alliance

- Choisissez des fraises de Wépion.
- Passez-les rapidement sous l'eau, ôtez les queues. Tranchez les fraises en lamelles pas trop fines. Par 500 g de fraises, ajoutez l'équivalent du jus d'un quart de citron (vert le cas échéant) et entre 50 et 80 g de sucre de canne. Couvrez d'un film fraîcheur et laissez reposer 1 heure au frigo.
- Monter l'équivalent de 25 cl de crème fraîche en chantilly.
- À la dernière minute ajoutez 10 cl de champagne aux fraises et versez ensuite votre crème fraîche, mélangez délicatement et servez aussitôt en ajoutant quelques feuilles de menthe finement ciselée.

C'est un régal !

Infos : 081 / 24 69 24

25 et 26 mai
Week-end de la Fraise
Centre ville de Namur
Info : 081/24 69 24

25 mai à 16h
Ilo
Spectacle "Jeune public" au Grand Manège
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

25 mai à 20h
Soirée - Cabaret
Avec Monday Morning à "la Gelbressée"
Info : 0472/44 14 30 - www.gelbressee.be

25 mai à 20h et 26 mai à 15h
Casino Palace
Comédie-ballet par le Jeune Ballet de Namur au profit de l'association "Les Petits Riens
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.petrouchka.org

25 mai de 9h à 18h
12e Namur Fitness Festival - Turbo Kick Power
Centre sportif de Bouge
Info : 0476/23 83 50 - www.simbateam.com

26 mai à 11h
Romain Dhainaut et Raphaël Theissen
Récital de violoncelle et piano.
Au programme : Brahms, Jongen, Piazzola, à la Maison de la Poésie
Info : 0487/368 451 - www.cavatineasbl.be

26 mai à 14h30
Balade au Pays de Namur
Thème : Jambes gourmand
Départ devant la Gare de Jambes
Info : 081/24 64 49
www.namurtourisme.be

1, 2 et 3 juin
Concerts de fin d'année de la Rock's cool
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

2 juin à 14h et 16h
Kilo d'plume kilo d'plomb
Spectacle "Jeune public" au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

2 juin dès 10h
Journée du Souvenir
Organisée par la section régionale de Namur de la Fraternelle royale des Chasseurs ardennais.
Rue Deneumoustier - Temploux
Info : 0476/76 88 35

Projets, méthode, lignes de force

La déclaration de politique générale du Collège communal

Suivant le Code de la Démocratie Locale, dans les trois mois après l'élection du Conseil, le collège soumet au conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques. Le Collège communal namurois s'est plié à l'exercice, le soir-même de son installation. En voici la version intégrale.

Déclaration de politique générale du Collège communal namurois pour la législature 2012-2018

Le 3 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,
Chers membres du Collège,
Chers Conseillers,
Chers Namuroises et Namurois,

Il me revient l'insigne honneur, en cette fin d'année 2012, de partager avec vous au nom du Collège communal et de la large majorité qui le soutient, la déclaration de politique communale pour la législature à venir, conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation.

Qu'il nous soit permis, en premier lieu, de remercier une nouvelle fois les nombreux électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors du dernier scrutin communal et remercier également les conseillers communaux pour leur marque de confiance matérialisée par l'adoption du pacte de majorité il y a quelques instants, dotant ainsi cette ville d'une assise politique large, stable et crédible.

Large car elle rassemble 32 élus sur 47, soit près de 70 % des sièges de notre assemblée, ce qui est largement représentatif des aspirations namuroises. Stable car elle met nos concitoyens à l'abri des tergiversations individuelles et leur offre une équipe à même de poursuivre le travail entamé jusqu'à présent sans ralentissement dans l'action ou hésitation dans la décision.

Crédible car elle aligne des personnalités affirmées et compétentes, dans une relation de confiance mutuelle, tant personnelle que politique, qui lui permettra de se mobiliser pour tous les petits et grands projets dont cette ville a besoin.

La force d'une équipe, c'est de pouvoir se nourrir de confiance, s'entourer de compétences, veiller à sa cohérence. C'est pouvoir transcender ses divergences pour porter des projets qui feront grandir Namur. C'est pouvoir s'enthousiasmer à l'idée d'améliorer les choses ensemble, avec l'aide de toutes les formations politiques du conseil.

Notre souhait, en poursuivant cette tripartite CDH-MR-ECOLO, c'est de continuer l'œuvre réformatrice entamée sous la législature qui s'achève et durant laquelle de nombreux jalons du renouveau namurois ont été posés. Et de le faire avec entrain et conviction.

L'attelage est le même, mais les compétences sont désormais autrement ventilées. Les rapports de force internes ont également été modifiés suite au scrutin. Mais notre motivation est inchangée : permettre à Namur de se développer en assumant pleinement son ambition de Capitale régionale tout en améliorant le quotidien de ses habitants et leur cadre de vie.

La législature qui s'ouvre sera pleine de défis. Il nous faudra poser des actes concrets et courageux pour rassembler nos forces vives, mobiliser nos talents, réaliser des projets dignes de notre statut, soigner les petites choses du quotidien des gens et dans le même temps, stimuler notre personnel et maitriser nos finances.

Pour atteindre nos objectifs, il nous faudra une vision. Pour mettre en œuvre cette vision, il nous faudra une stratégie. Et pour déployer cette stratégie, il nous faudra à la fois des projets concrets et de la méthode.

1. Notre vision

Prenons d'abord bien conscience du contexte dans lequel nos villes évoluent désormais en Europe. Ces villes qui, bien plus que par le passé, en raison des connexions multiples et rapides entre elles, sont en compétition. Au siècle passé, les villes en plein essor étaient celles qui offraient une activité sidérurgique ou de charbonnage intense. Celles qui disposaient d'importants gisements de minerai de fer étaient les poumons économiques de l'Europe. Mais dès la décennie 1970-1980, tout ceci s'effondra avec d'importants effets sociaux, environnementaux et urbanistiques.

Aujourd'hui, les villes les plus riches ne sont pas celles qui ont le plus de matières premières à offrir mais celles qui ont le plus d'emplois et de savoir-faire : des valeurs telles que la connaissance, la créativité, l'innovation et la motivation.

C'est là le véritable enjeu. Le monde de l'avenir, c'est le monde du savoir. La Ville de Québec en a fait la formidable démonstration.

Il existe une véritable concurrence entre villes pour attirer les activités économiques et nous devons donc faire de la publicité pour attirer l'attention.
Quels sont en effet les grands facteurs d'attractivité des territoires, selon le bureau français Ineum Consulting ?

Tout d'abord, le développement des entreprises qui s'appuie sur la compétitivité salariale, la disponibilité de locaux, les possibilités d'infrastructures et la connectivité interne (les réseaux). Si nous n'avons guère d'impact à l'échelle locale sur la compétitivité salariale, nous disposons de moyens d'action sur les autres aspects.

Puis nous avons le cadre de vie, avec la qualité de l'environnement, les possibilités de vie nocturne, la qualité des télécommunications et des soins, ainsi que les facilités de transport. Autant de sujets sur lesquels notre commune dispose de leviers.

Vous avez ensuite les facteurs d'attractivité liés à la qualité de l'enseignement, de la connaissance des langues, de la formation des travailleurs avec ou sans emploi et la recherche et l'innovation. Etre un pôle universitaire et plus largement un pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur est à cet égard un atout indéniable pour Namur. C'est notamment en misant sur cet atout que l'on doit, comme nous y invitait d'ailleurs l'étude prospective de la SOFRED commanditée par le BEP, faire entrer notre territoire dans une vraie économie cognitive, pour faire en sorte que nos systèmes éducatifs, nos offres de formation, notre Infopôle universitaire, construisent un territoire pour demain en termes d'attractivité, de compétitivité et d'excellence. C'est tout l'enjeu de la ville intelligente (smart city ou ville numérique) que Namur doit devenir demain.

Enfin, quatrième grand facteur d'attractivité d'un territoire : l'intensité culturelle. En termes de programmation, de services et d'équipements. C'est en cela que notre souhait de rapprochement avec Bilbao fait sens. A l'époque, en pleine crise économique, faire admettre que la culture était un investissement n'était pas facile. Personne ne voulait du musée Guggenheim à Bilbao. Aujourd'hui, 70 % des visiteurs de la ville viennent pour ce musée et en douze ans d'existence, il a rapporté 27 fois plus que ce qu'il a coûté. Soyons réalistes : pour une success-story comme Bilbao, il y a cent projets avortés. Ce que nous devons faire à Namur, ce n'est pas copier Bilbao. Nous n'en avons ni les moyens ni les prétentions. L'enjeu est surtout un état d'esprit : c'est casser cette image de ville morte qui, à tort, colle encore à la peau de Namur et s'appuyer sur nos atouts endogènes, en associant culture et requalification urbaine.

2. Notre stratégie

Miser sur la culture et le tourisme sera incontestablement un axe fort de la législature à venir.

Pour ce faire, il nous faudra définir l'identité namuroise pour mieux la promotionner. Pour attirer les touristes et faire vivre notre horeca et nos commerces. Pour identifier les créneaux sur lesquels devoir s'engager avec un maximum de succès et de différenciation. Pour accroitre les investissements privés dans notre ville, au besoin via les partenariats public-privé, et ainsi procurer davantage d'emplois à nos jeunes et au plus grand nombre de Namurois possible.

Jamais, au grand jamais, dans l'histoire de l'Homme, on a gagné trois heures de vie par jour comme c'est le cas actuellement. On vit désormais dans une société où l'on vit toute notre vie d'adulte sous le regard de nos parents. Une des principales données qui a réellement et complètement changé, c'est le temps dont nous disposons. Nous vivons à présent en moyenne 700.000 heures, contre en moyenne 500.000 heures au début du siècle passé. On a gagné 200.000 heures de vie en quatre générations pour diverses occupations telles le tourisme, le volontariat, les fêtes et les loisirs. C'est pour cela que le tourisme devient à ce point important pour l'essor des villes modernes.

À première vue, ces considérations peuvent apparaître bien éloignées du quotidien des Namurois. Et pourtant elles sont essentielles pour bien comprendre l'époque dans laquelle on vit et ainsi prendre, comme autorités responsables, les orientations stratégiques les plus appropriés pour notre ville. Car ces éléments auront un impact direct pour nos concitoyens.

Développer le binôme culture et tourisme pour Namur est donc essentiel pour positionner notre ville sur l'échiquier des cœurs d'activités, affermir notre cohésion sociale et développer l'emploi. Jamais au détriment de notre cadre de vie, mais au contraire en valorisant bien mieux celui-ci. Car il est évident que des domaines d'action comme la propreté publique, l'environnement, l'agencement urbain, l'état des trottoirs et routes, etc. contribuent aussi à façonner l'attractivité touristique de notre ville. C'est cela également le concret de notre action locale, nous y reviendrons.

À côté de cet aspect, il est évident, pour notre majorité, que l'affirmation plus prononcée de notre statut de Capitale régionale doit guider notre action des années à venir. Nous devons tirer de ce statut davantage de fierté, d'ambition et de rayonnement. Nous affirmons notre devoir d'excellence et notre rôle de premier plan dans l'essor régional. Cela passera inévitablement par une évolution des mentalités, certes, par un rôle moteur à partager avec notre hinterland direct (les communes voisines), par des relations internationales sélectives et assumées, mais aussi par de grands projets d'infrastructures qui font actuellement défaut.

L'attractivité et le rayonnement de notre ville s'incarneront notamment dans des projets déjà engagés comme :

- la nouvelle gare des bus, avec le SPW, Eurogare et la SRWT,
- la rénovation des abattoirs de Bomel,
- la rénovation du cinéma Caméo,
- l'agrandissement du Palais des expositions avec le BEP,
- la réhabilitation du quartier des Casernes,
- la construction du nouveau Palais de justice,
- le futur centre commercial avec CityMall,
- le grand projet de réaménagement de tout le site de la gare SNCB et ses alentours,
- etc.

Mais au-delà, nous devrons mobiliser toutes nos énergies pour doter cette ville, sans ordre de priorité particulier dans leur énoncé :

- d'un véritable centre de conférences susceptible d'accueillir ces nombreux séminaires qui s'exilent de Namur faute de pouvoir y être organisés ;

- d'un nouveau téléphérique reliant le cœur du Vieux Namur à la Citadelle, au départ de la Place Maurice Servais qui sera revitalisée et devrait accueillir un nouvel hôtel, pour disposer de l'outil touristique principal dont l'absence handicape à ce jour la capacité de Namur de tirer le plus grand profit de ce site exceptionnel ;

- d'une salle de spectacle digne d'une ville capitale, évitant de devoir sans cesse courir jusqu'à Marche-en-Famenne ou Ciney pour assister à un concert de renom, positionnant ainsi Namur sur la carte des tournées événementielles et artistiques ;

- d'une passerelle cyclo-piétonne entre Jambes et Namur, reliant ainsi les deux ventricules de notre cœur urbain et commercial au départ du Grognon dans une revitalisation d'ensemble qui devra concerner tant l'aménagement de surface et souterrain du confluent que la dynamisation des bords de Meuse et de Sambre pour en faire de réels atouts touristiques ;

- d'un Grand-Manège qui sera enfin dignement rénové, offrant à la création namuroise une halle culturelle polyvalente et avant-gardiste.

Ces grands projets structurants pour notre capitale ne pourront voir le jour, pour l'essentiel, qu'avec l'apport conséquent si pas exclusif de financements privés ou de subventions. Notre situation budgétaire ne nous permettra en effet pas de dégager seul les millions d'euros qui seront nécessaires à leur concrétisation. L'ampleur de ces dossiers n'exclut d'ailleurs pas qu'il faille deux législatures pour les opérationnaliser. Mais toutes nos énergies, de la majorité comme de l'opposition, doivent être concentrées sur cette ambition qui n'a de sens que collective.

La reconversion des sites militaires qui seront progressivement abandonnés par la Défense constituera aussi un enjeu majeur pour l'équilibre urbain de notre ville.

Nous veillerons également à asseoir notre statut de capitale par une réunion annuelle de la Commission Namur-Capitale, réunissant les autorités du Gouvernement et du Parlement wallon, de la Province et de la Ville, notamment pour multiplier les projets d'importance pour l'affirmation de notre rôle mais aussi pour préparer au mieux les transferts de compétences et leur impact en termes d'accueil de nouvelles administrations, cabinets ou fonctions. Ce travail s'effectuera en partenariat avec le BEP. Plus largement, nous nous réjouissons déjà des collaborations fructueuses que nous pourrons, nul doute, entretenir avec la Province dans de multiples domaines.

Enfin, outre la culture, le commerce et le tourisme, outre l'ambition d'une capitale assumée et audacieuse, ce Collège considère comme impératif de veiller, avec nos moyens propres ou grâce aux subventions régionales, fédérales ou européennes, à rencontrer les attentes de proximité de nos concitoyens. Car si beaucoup de Namurois aspirent à ce que leur ville ouvre la fenêtre et déploie ses ailes, ils sont tout autant désireux d'un environnement sain et propre, de logements accessibles, d'équipements scolaires ou sportifs de qualité, de voiries, d'égouts et de sentiers entretenus, d'une police efficace et proche, d'une sécurité des biens, des personnes et routière, d'équipements adaptés pour les enfants, nos jeunes et nos aînés, etc.

C'est l'essence même du pouvoir communal qui est le nôtre : cultiver la proximité d'action comme socle de notre bien vivre ensemble. Cette majorité en est bien consciente et veillera à consacrer les moyens utiles à ces politiques, au cœur de nos quartiers et de nos villages, dans une optique résolument équitable entre tous pour qu'aucune entité n'ait le sentiment d'être délaissée.

Plus spécifiquement, dans les champs d'action qui sont les nôtres, ce Collège ambitionne de développer les projets suivants au bénéfice de la population namuroise :

3. Nos projets

En termes de cohésion sociale, de logement, d'enfance, d'enseignement et de service direct à la population : faire du lien entre chacun la condition du bien-vivre de tous.

En ces moments plus difficiles pour la population, la politique de cohésion sociale devra sous-tendre l'ensemble des projets menés par les différents départements. La Ville encouragera les initiatives visant à développer une plus grande attention mutuelle entre les citoyens afin de déceler les signes avant-coureurs de solitude, de précarité, de mal-être. La politique sociale de Namur se poursuivra dans la continuité de ce qui a été réalisé et mis en travaux durant ces six dernières années. Cela signifie notamment que la Ville continuera à collaborer étroitement avec le CPAS en vue d'améliorer les situations difficiles rencontrées par les moins favorisés.

Le contexte de crise actuel que nous connaissons aggrave la situation et encore trop de Namurois peinent à se loger, à prix décent, dans un logement salubre. Le logement sera encore une priorité pour Namur. La Ville poursuivra un plan logement avec l'ensemble des prestataires locaux. Les objectifs en sont les suivants :

- Augmentation de l'offre de logements sur le territoire namurois afin de diminuer la pression foncière. Outre de nouveaux logements, l'augmentation de cette offre passera aussi par la rénovation du bâti existant, en particulier dans les quartiers urbains où les problèmes d'insalubrité et de sécurité restent importants ;

- Le développement des logements publics pour maintenir à tout le moins les 10% actuels ;

- Accroissement du nombre de logements d'urgence (pour les victimes de violences intrafamiliales, familles expulsées, situations problématiques temporaires...) ;

- Rénovation des quartiers sociaux avec les sociétés de logements de service public ;

- Mise en place, en synergie avec les acteurs associatifs de terrain, d'une structure d'accueil dite de «bas seuil» pour faciliter la transition des plus démunis entre l'abri de nuit et un logement durable à terme ;

- La chasse aux marchands de sommeil et aux fausses domiciliations sera amplifiée en collaboration avec la police et le Parquet.

Notre politique sociale encouragera les associations qui sont en charge de l'alphabétisation à Namur. Dans le même temps, elle encouragera également les associations qui dispensent des cours de 'français langue étrangère' afin de veiller à intégrer le mieux possible les 8 % de population namuroise étrangère ou d'origine étrangère.

Dans tous les projets que la Ville mènera, la politique sociale tiendra évidemment compte des personnes handicapées ou moins valides.

Le CPAS pour sa part, dans son approche concertée avec les services de la Ville, mettra l'accent sur les politiques sociales suivantes :

- Consolider et intensifier les politiques et démarches qui soutiennent un maintien à domicile des personnes âgées. Nous essayerons de mettre sur pied avec un triple partenariat public-privé-associatif une maison de convalescence. La mobilité sociale sera soutenue par la Centrale des moins mobiles notamment.

- Poursuivre, sous réserve de l'obtention des subsides régionaux, la mise aux normes des maisons de repos et de soins (MRS). Deux nouvelles MRS (qui remplaceront celles d'Harscamp et de la Closière) devraient être construites comme des lieux ouverts sur leur quartier, des lieux de vie, des lieux de rencontres intergénérationnelles.

- Poursuivre et intensifier les politiques d'insertion menées par le CPAS en partenariat avec les associations concernées (insertion socioprofessionnelle, alphabétisation, insertion sociale, revenu d'intégration étudiants, économie sociale, écoles de devoirs...).

- Participer à la politique locale du logement : plus de logements publics, plus de logements en résidences-services sociales ; mobilisation des parties inoccupées de logement de personnes âgées au bénéfice de jeunes seuls ou en couple ; expérience-pilote d'une maison d'accueil pour jeunes étudiants en difficultés ; réforme du système d'aides (garantie locative et autres) aux logements proposées par le CPAS.

- Poursuivre les efforts en matière de soins de santé (carte-santé du CPAS, maisons médicales...).

- Étoffer le tissu de solidarités locales : SELs, potagers collectifs, volontariat (sans impact négatif sur l'emploi bien sûr), donneries...

- Consolider l'action du Relais Social Urbain et de son Relais Santé pour offrir une réponse optimale à la lutte contre la grande précarité.

Créer du lien et offrir des prestations d'intérêt public, c'est aussi répondre aux enjeux de la petite enfance, de la promotion de la santé et de l'investissement dans notre offre scolaire.

La politique sociale passe en effet aussi par l'accès à l'emploi de qualité qui peut être favorisé par l'augmentation de l'offre en matière d'accueil de la Petite Enfance, et par l'accueil temporaire ou ponctuel des enfants des personnes en recherche d'emploi. La Ville souhaite ainsi poursuivre une politique dynamique d'accueil de la petite enfance en étroite collaboration avec le Centre namurois d'accueil de la petite enfance (SONEFA). L'objectif est, d'une part, de pérenniser les structures d'accueil existantes et, d'autre part, d'augmenter l'offre de places dans les crèches et

les maisons d'enfants, de même que chez les accueillantes et co-accueillantes.

En matière de santé, outre la concrétisation du processus de fusion hospitalière à coût nul pour le CPAS et donc la Ville, la volonté est de coordonner et de soutenir à l'échelle locale les acteurs de la santé et de l'aide aux personnes, notamment en relayant les campagnes de prévention et de sensibilisation menées par les autorités fédérales et les entités fédérées. Cette politique de santé sera menée de manière transversale au sein de toute l'administration de la ville et du CPAS. L'association et l'adhésion de la Ville de Namur à des programmes ou des organismes particuliers de lutte contre les assuétudes, la dépression, la surcharge pondérale,... seront privilégiées afin de répondre aux attentes et besoins des concitoyens.

En matière d'enseignement, la Ville entend continuer à travailler en collaboration avec les directions d'écoles, les enseignants et les associations de parents au maintien de la qualité de l'enseignement communal dans l'ensemble des implantations namuroises.

Il faudra favoriser davantage encore la pratique du sport, les activités d'éveil, les projets intergénérationnels et l'apprentissage des langues dans nos écoles communales. A cet égard, outre les projets déjà développés à Erpent et Bonnine, une réflexion sera menée sur la mise en place de l'immersion linguistique dans une troisième école de notre réseau.

Nous voulons, en outre, travailler à l'uniformisation des prestations entre les différentes implantations communales notamment en matière de repas scolaires et de garderie. Pour les repas, il convient de mettre en valeur les produits émanant de producteurs locaux et de veiller à une alimentation équilibrée.
Nous voulons également rencontrer les besoins spécifiques de la jeunesse et lui réserver un rôle actif dans la vie de la cité. Nous soutiendrons les acteurs du secteur de la jeunesse et encouragerons les synergies entre eux. Nous installerons un dialogue intergénérationnel et interculturel qui s'inscrit dans la promotion d'une démocratie de la tolérance, de la solidarité et de la responsabilité.

L'exercice par les jeunes d'une citoyenneté critique et responsable sera renforcé. Nous veillerons à ce que des activités financièrement accessibles aux jeunes, soient organisées sur les enjeux des inégalités (sociales, culturelles, de santé), de la diversité (genre, orientation sexuelle, handicap), de solidarité nord-sud et du développement durable. Une réflexion sur le droit et l'éducation à la fête sera menée et l'accès à la culture et au numérique sera intensifié. Des actions spécifiques concerneront les 16-25 ans. Nous créerons un espace d'animation pour les jeunes au centre-ville. Le Verdur'Rock restera un événement musical incontournable, nous y amplifierons les accents mis sur le développement durable et la prévention.

Un accueil extrascolaire sera coordonné sur tout le territoire de notre Ville, en veillant à la qualité des activités et de l'encadrement. Nous accentuerons la dimension durable des stages, plaines de vacances et activités extrascolaires notamment en garantissant une alimentation équilibrée.

L'usage des bâtiments adaptés à l'accueil des organisations de jeunesse sera optimalisé et la Citadelle valorisée comme lieu de rassemblement. Nous créerons également de nouvelles aires de jeux qui favorisent la créativité, le jeu, la détente et la rencontre intergénérationnelle. Ces espaces arborés seront aménagés au sein des quartiers, en concertation avec la population.

Enfin, parler de service direct à la population, c'est parler des prestations de première ligne pour nos concitoyens. Depuis le 17 juillet 2007, la Maison des Citoyens accueille les Namurois dans une ambiance conviviale. Signalisation colorée, salle d'attente agréable et lumineuse, espace guichets accueillant, tout est mis en œuvre pour réserver à la population une prise en charge adaptée et personnalisée. En moyenne, 1000 citoyens namurois se rendent chaque jour dans "l'espace citoyen" pour y accomplir des actes allant de la naissance à la fin de la vie.

La Ville souhaite mettre en place un nouveau partage de "l'espace citoyen" pour permettre un accueil plus clair et une meilleure visibilité des fonctions (bureaux de confidentialité pour la cohésion sociale, guichet logement, etc.). Il convient également de compléter l'offre des services rendus avec, par exemple, la délivrance des cartes de riverains et de certains documents urbanistiques.

Les initiatives en vue de permettre aux citoyens de disposer de documents administratifs via le site internet de la Ville doivent être poursuivies.

Par ailleurs, une action coordonnée et des investissements importants doivent être réalisés dans les différents cimetières communaux avec pour objectifs un meilleur entretien, le placement de columbariums et la protection du patrimoine funéraire.

En termes de sécurité publique : garantir des interventions efficaces de nos pompiers et policiers et lutter contre les nuisances du quotidien

Le respect de l'autre est une condition essentielle de l'épanouissement personnel et est le fondement du vivre ensemble. Il est générateur d'un réel sentiment de sécurité. La sécurité est l'affaire de tous et un droit inaliénable. Nous voulons que la sécurité des personnes et des biens fasse l'objet d'une approche sur mesure selon les quartiers et les priorités doivent être définies en fonction des besoins (bruit, salubrité, propreté publique, sécurité routière, etc.).

Nous voulons garantir l'application des règlements et des sanctions en cas de non-respect.

Parler de sécurité, ce n'est pas uniquement disposer de davantage de policiers, c'est aussi utiliser plus et mieux la techno-prévention, les nouvelles technologies, les caméras de surveillance. C'est équiper adéquatement nos agents et les former. C'est veiller à leur réelle disponibilité, au cœur des quartiers. C'est leur offrir de bonnes conditions de travail qui sont autant d'impératifs pour le bon accueil de notre population ; c'est pourquoi le commissariat de police du théâtre sera entièrement rénové sous cette législature.

Nous souhaitons aussi multiplier les contacts, déjà très constructifs, avec le Parquet et son Procureur du Roi, pour assurer davantage de suivi cohérent aux petits délits commis, même dans le cadre de la procédure de sanctions administratives.
Le projet de nouvelle caserne des pompiers sur le site de la Porcelaine à Jambes vise à doter nos hommes du feu d'un outil moderne et performant pour accomplir leurs missions. Il conviendra de s'assurer de l'aboutissement de ce projet au cours de la présente législature.

De même que nous veillerons, d'autant que Namur a été chargé de la présidence de la pré-zone opérationnelle, à concrétiser la réforme des services de secours de la zone NAGE afin qu'elle soit la plus optimale pour notre population et nos finances locales.

En termes de prospective territoriale, urbanistique et énergétique : rayonner comme capitale et préserver nos villages en maitrisant les coûts

Namur s'est dotée d'un Schéma de Structure Communal (SSC) pour baliser et promouvoir un développement territorial durable, qui protège son environnement agricole et naturel tout en répondant à ses besoins en matière de logement, de mobilité, de dynamisme économique, de bien-être de la population et de renforcement du lien social. Il s'agit maintenant de concrétiser ces options en encourageant une urbanisation novatrice à l'intérieur du périmètre d'agglomération, en réinvestissant dans la qualité de vie des quartiers et des villages, en développant les opportunités territoriales liées au redéploiement des Sites à Réaménager (SAR) ou au rayonnement de la ville.

Pour ce faire, la Ville utilisera ou se dotera des outils adéquats d'aménagement du territoire. Un tableau de bord d'évaluation et de suivi du SSC sera élaboré, afin d'établir des recommandations pour les décideurs publics ou privés et de vérifier l'adéquation entre les besoins à satisfaire et les politiques à mener. L'abrogation de tous les Plans Communaux d'Aménagement obsolètes sera menée à son terme pour permettre d'intégrer les nouveaux défis de la construction économe, les nouvelles réalités de mobilité et favoriser la créativité architecturale. De nouveaux PCA seront réalisés si nécessaire, dont celui du plateau de Bouge et de la ZACC de Belle-Vue à Saint- Marc, pour stimuler la création de logements et d'activités économiques. Dans un autre registre, les règlements communaux d'urbanisme projetés sont « gelés » dans l'attente d'y voir plus clair sur les intentions du Gouvernement wallon sur la réforme du Cwatupe.

Pour réussir l'aménagement et le développement harmonieux de notre commune, une dynamique participative positive doit être partagée entre l'ensemble des acteurs et des citoyens concernés. Le fonctionnement de la CCATM, qui ne sera plus présidée par un élu, sera amélioré pour que son rôle soit davantage prospectif et complémentaire à l'action du Collège et du Conseil.

Animé par la cellule participation, en collaboration avec les départements de l'Aménagement urbain et des Voies publiques, avec les supports cartographiques de la Géographie Urbaine, un Pavillon de l'Aménagement urbain sera installée à l'Hôtel de Ville, afin d'informer régulièrement et complètement les citoyens et les associations des grands projets urbains et des enquêtes publiques.

En matière urbanistique, la fenêtre sera ouverte pour davantage d'audace architecturale, pour peu bien sûr que l'endroit s'y prête. La pointe du Grognon devrait d'ailleurs héberger un bâtiment horeca contemporain, élancé et original, future carte de visite d'une ville pleinement ancrée dans son siècle. Les mesures seront prises pour garantir un traitement rapide des dossiers de demande de permis, ce qui constitue un engagement volontariste de notre part, car la capacité de délivrer rapidement pareils permis est aussi un enjeu crucial du dynamisme économique et social local.

Dans un autre registre, la consommation énergétique, ses coûts et ses implications sur les dérèglements climatiques pèsent et pèseront de plus en plus sur le quotidien de chacun, nous le savons. Pour bon nombre de citoyens, ces questions vont devenir cruciales sous cette législature, notamment dans leurs projets de construction ou de rénovation.

La Ville de Namur entend dès lors se montrer exemplaire en la matière et œuvrer aux côté de la population pour réussir le défi énergétique. Il nous faut poursuivre une politique volontariste d'économie et de réduction de notre consommation d'énergie, tant pour nos bâtiments que pour l'éclairage public.

Une attention spéciale sera portée à la problématique des charges énergétiques des locataires et petits propriétaires, en veillant à promouvoir les audits énergétiques, point de passage obligé pour l'obtention des primes régionales. Dans cet esprit, la Régie Foncière continuera la rénovation énergétique de son parc de 185 logements et le CPAS poursuivra son action de tuteur-énergie en faveur des publics les plus précaires. Dans une optique de « bilan carbone », il sera veillé aussi à réduire la consommation d'énergie fossile sur notre territoire. L'adhésion à une « charte énergie » qui définit les critères objectifs d'une construction exemplaire sera également un atout pour une ville qui veut être une référence en la matière.

Par ailleurs, nous avons déjà souligné combien la recherche et l'accès à un logement sont une des préoccupations majeures pour nos concitoyens, qui désirent de plus en plus se rapprocher de la ville. Il faut en particulier créer des logements pour les revenus moyens et faibles. Nous devons aussi répondre à un double défi démographique imposé par la réalité de notre pyramide des âges, en étant en capacité de maintenir les jeunes ménages sur notre territoire et d'accueillir davantage d'aînés. Au travers de nouveaux grands lotissements et d'opérations de rénovation ou revitalisation urbaine, Namur répondra à ces demandes en augmentant l'offre et la diversité d'habitats économes en énergie, proches des services et des commerces. Une plus grande mixité sociale et générationnelle sera encouragée pour renforcer la cohésion sociale de nos quartiers et villages.

La Régie Foncière contribuera de manière significative à la création et à la rénovation de l'habitat, notamment par la création d'un éco-quartier exemplaire sur le plateau de Belle-vue à Jambes et de nouveaux logements à Bomel, Saint-Servais, au centre de Namur (quartier des casernes) et à La Plante.

Finalement, pour apporter une réponse au fléau des étages d'immeubles (notamment commerciaux) inoccupés et inciter ceux-ci à être convertis en logement par leurs propriétaires, le service urbanisme poursuivra sa ligne d'octroi de permis de rénovation intégrant un accès privatif aux étages. Les bâtiments à l'abandon seront toujours taxés et les logements abandonnés pris en gestion via le CPAS.

En termes d'animations et de loisirs : être une ville audacieuse qui se fait surprendre par les artistes et se positionne comme véritable pôle touristique

D'importants chantiers ont été lancés au cours de la précédente législature et seront poursuivis afin que Namur dispose des infrastructures culturelles qui lui font actuellement défaut.

Le chantier de l'îlot culturel des Bateliers sera finalisé.

Par ailleurs, il conviendra de faire usage des toutes dernières technologies pour revoir la muséographie du Musée Groesbeeck de Croix afin de mieux mettre en valeur ses collections tout en renforçant son attractivité, pour en faire un musée des arts du 18ème siècle attractif.

Hébergé au sein de l'ancien Mont-de-piété, l'Académie des Beaux-Arts constitue le lieu par excellence pour y développer un « carré des Arts » où les arts plastiques trouveront toute leur place. Dans la foulée du projet d'extension en cours de réalisation, il conviendra de veiller à l'aboutissement du projet lancé sous la précédente législature et en attente de subsides de la Wallonie.

Nous aimerions favoriser l'émergence de nouveaux talents. Projet situé au carrefour de la culture et de l'enseignement communal, il nous semblerait qu'une rénovation du Conservatoire Balthasar Florence ainsi que la réalisation d'une extension du type auditoire 'dernier cri', notamment sur le plan acoustique, devraient voir le jour et pourraient utilement servir également, dans une perspective de partage intelligent, au développement de notre école d'excellence qu'est l'IMEP. Nous analyserons l'opportunité budgétaire de concrétiser ce projet, sous réserve notamment de l'obtention de subventions.

Il est grand temps que Namur se dote d'une bibliothèque communale mieux mise en valeur, facteur promotionnel indispensable de la lecture publique. Notre projet est de créer une belle et grande bibliothèque publique en plein cœur du centre ville. Diverses options sont à l'analyse.

Plus largement, nos espaces urbains doivent se laisser gagner par la frénésie créatrice des artistes. L'art, notamment contemporain, doit s'inviter en ville et à la citadelle et y être intégré beaucoup plus régulièrement, soit par des événements temporaires soit de manière définitive. Il y sera particulièrement veillé, notamment au travers de la rédaction d'une véritable stratégie culturelle à perspective de moyen et long terme. Il s'agira de :

- Structurer la partition culturelle, éviter la dispersion, décloisonner les publics au profit de la collectivité. La culture est l'un des moyens d'exprimer un projet de ville, une dynamique collective, une cohérence, un potentiel créatif, une perspective, et d'augmenter sa zone d'influence vers de nouveaux territoires et publics. La culture est donc bien un incitant économique. Réputée l'une des plus belles villes de Belgique et fréquentée pour son commerce, Namur dispose des ressources nécessaires pour se situer sur la carte des villes européennes audacieuses en matière de création artistique.

- Éviter de confisquer la culture pour la réserver à des cercles restreints, quand le folklore, quand la fête de quartier, quand le théâtre amateur ou wallon, quand l'artisanat d'art sont tout autant essentiels à la dynamique culturelle dans le contexte communal (voyons la fréquentation des académies...). La culture subsidiée a vécu ses meilleures heures, il faudra désormais être plus inventif et plus performant. L'art ne se consomme plus seulement dans les théâtres et les musées, il irrigue toute les couches de la société, il est exemplaire d'une dynamique créative. La culture populaire au sens noble du terme est donc à valoriser.

- Communiquer Namur : nourrir le discours, donner du sens et du contenu, développer un style identitaire, mettre l'image en avant, valoriser les grands événements. La culture à Namur devrait être un tout cohérent, l'image de la Ville vivante et multiple. Comment s'offrir un re-looking, comment mieux se mouvoir en cité avant-gardiste qui ose exposer ou mettre en scène ses créateurs les plus entreprenants : en les révélant, en leur donnant des espaces d'expressions inhabituels, en communiquant habilement, en les valorisant dans le contexte des événements majeurs...

Nous réaffirmons la vocation culturelle de l'espace culturel d'Harscamp, notamment pour les activités de chant choral.

Nous souhaiterions créer une Régie des Festivals, pourquoi pas avec SMartBE. Il ne s'agit pas d'une régie au sens institutionnel du terme, mais d'une philosophie d'approche. Il s'agit de projeter Namur en cohérence dans sa partition événementielle. Si la culture devient une ligne porteuse avec ses dérivés commerce et tourisme, il est important de viser à l'efficience et aux économies budgétaires selon le principe du "polling and sharing" : mutualisation et partage (efficience et efficacité). L'objectif est ici de tendre à des économies d'échelle, à mieux exploiter les compétences en les partageant, à créer une dynamique identitaire sur l'événementiel namurois, voire à mettre en place une approche "régie" assurant des "métiers" communs à l'événementiel.

Namur numérisée ! L'enjeu est de taille et chaque ville d'Europe est en compétition sur ce domaine porteur de la plus-value des nouvelles technologies. Mons aurait-elle le monopole du numérique quand nous avons sur notre sol l'une des écoles d'infographie la plus performante d'Europe (1400 élèves à Albert Jacquard), quand le KIKK Festival s'est distingué sur la carte événementielle en seulement deux éditions ? Certaines villes se différencient sur le service au visiteur, visite de la ville sur IPhone®, carte des restaurants multilingues ou commerces, guidage parking, wi-fi disponible dans les lieux publics en full access… pourquoi ne pas faire plancher de jeunes structures créatives sur ces services aux visiteurs ?

Namur dispose d'une source inépuisable de talents en devenir au travers de ses écoles professionnelles, IATA, Albert Jacquard, Conservatoire de musique … Nombre de ces élèves souhaiteraient s'installer à Namur et participer à son rayonnement mais rien ne les retient particulièrement. Si pour seul exemple le BEP fait bien son accompagnement vers l'entreprise, il ne peut répondre à cette nécessité d'accompagner les jeunes créateurs dans leur début professionnel. Il manque ici une structure intermédiaire, une « couveuse de talents », un espace de partage des savoirs intergénérationnels capable de mettre à disposition du "micro-crédit" encadré. La "Couveuse" pourrait être un module d'accompagnement-formation à mi-chemin du coworking, du coaching et de la coopérative. NEW doit pouvoir demain se charger de cela.

Comme expliqué antérieurement, notre ville doit oser miser sur le tourisme, en mettant en valeur son patrimoine tant bâti, naturel qu'immatériel. Le tourisme à Namur se développera autour de ses atouts traditionnels que sont les berges de ses cours d'eau et la citadelle. Nous travaillerons également sur l'image et l'œuvre de Félicien Rops afin que Namur soit associée et identifiée au créateur. Transversalement, nous améliorerons et mettrons en valeur les qualités spécifiques de notre ville : accueil, infrastructures, qualité de vie… pour que nos habitants soient nos premiers ambassadeurs.

La citadelle est un des atouts majeurs de Namur, par son patrimoine historique et naturel, son attractivité touristique, ses animations, ses loisirs et son rayonnement. Il convient de poursuivre le réinvestissement des lieux entrepris depuis plusieurs années pour que le site puisse donner la pleine mesure de son potentiel.

Le premier défi concerne la préservation et la restauration d'une fortification de 50.000m² et de plusieurs centaines de mètres de souterrains. En outre, la sécurité du public et des voiries qui longent le site exige plusieurs interventions urgentes. La Ville ne pouvant assumer seule cette lourde tâche, il s'agira d'obtenir une convention-cadre avec la Wallonie qui assure un financement régulier et à long terme du programme de restauration, permettant ainsi de débuter les dossiers les plus urgents (porte de Médiane, rampe verte, fossés de Médiane…).

Parallèlement, un nouveau dossier de classement sera présenté à la Région pour les monuments qui ne sont toujours pas classés et qui ne peuvent donc prétendre à l'obtention de subsides pour leur restauration. Il s'agit notamment du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure.

Le deuxième défi est de renforcer l'attractivité touristique et l'animation de l'entièreté du site.

Un centre du visiteur, avec accueil touristique et espace restauration, ouvrira ses portes en 2015, ainsi qu'une scénographie renouvelée des grands souterrains. Le site fortifié bénéficiera alors d'un outil touristique permanent de grande qualité pour valoriser l'histoire de la citadelle en lien avec l'histoire de la ville. Une redynamisation du pôle du château des Comtes en pôle artisanal doté d'une brasserie de qualité sera une autre priorité. Dans le même esprit, l'arrière de la caserne de Terra Nova sera traité comme espace polyvalent capable d'accueillir des représentations ou des concerts. Dans le respect des qualités du site, le service citadelle fera plus largement appel aux initiatives privées pour assurer une diversité d'événements sur toute l'année, en ce compris sur l'esplanade des jeux.

Le troisième défi consiste à ouvrir le site sur la ville, en l'aménageant en véritable parc urbain, espace de détente, de promenades et d'activités. La citadelle sera dotée d'un mobilier propre, d'aires de repos et de jeux, d'un parcours VITA et d'un éclairage adapté. Une nouvelle signalétique sera mise en place, en harmonie avec la signalétique touristique générale de la ville.
Toujours en matière touristique, la restauration de la Halle Al'Chair permettra de transformer cet édifice repris sur la liste du patrimoine exceptionnel en une maison du Tourisme moderne et fonctionnelle accueillant tant les groupes que les visiteurs individuels, complétant idéalement le centre-info touristique qui sera situé dans le nord de la ville, au sein de la gare ferroviaire.

En matière d'hébergement touristique ou d'affaires, nous valoriserons l'offre existante et contribuerons à son développement (il manque d'hôtels), y compris les gîtes citadins, ruraux et chambres d'hôtes. Nous analyserons les possibilités de recréer un camping le long de la Meuse.

Nous mettrons en œuvre l'aire de motor-homes prévue à Salzinnes. Nous promotionnerons une offre « Last Minute » pour les hébergements, spectacles et autres animations namuroises. Nous poursuivrons le développement des outils numériques, tant pour la promotion que pour la découverte de Namur, notamment les QR-codes.

La signalisation touristique, l'accessibilité des touristes et le stationnement des autocars seront améliorés. À cet effet, une concertation s'établira avec le SPW pour « recycler » de manière plus opportune et pertinente les actuels panneaux de signalisation des « portes de Namur », dont peu de citoyens et encore moins de touristes perçoivent la valeur ajoutée. Enfin, parler de loisirs, à la lumière de l'exposé introductif, c'est aussi miser sur la politique des fêtes. Le Collège soutiendra les festivités et organisations de qualité qui mettent en valeur notre folklore et contribuent à animer notre Ville. Des synergies avec les commerçants, le secteur horeca, les associations namuroises et le gestionnaire centre-ville (GAU) devront dans ce cadre être développées. Les collaborations seront poursuivies avec le CCW, les quartiers et la Région pour l'organisation des fêtes de Wallonie. Une réflexion sera aussi menée en ce qui concerne l'agencement et l'extension des activités organisées pendant les fêtes de fin d'année. De nouvelles illuminations seront mises en place dans certains quartiers comme celui de la gare.

La vie nocturne continuera d'être stimulée, de manière volontariste, concertée et sécurisée, pour tourner cette ville vers davantage de dynamique urbaine dans le respect des riverains.

En termes de cadre de vie : soigner notre environnement et devenir une ville exemplaire en matière de propreté publique

Dans le cadre d'une meilleure efficience des services de collecte et de traitement des déchets des ménages et dans un souci d'amélioration de la propreté publique, la possibilité de mettre en œuvre en périphérie la collecte des déchets via le système de conteneurs à puce, de regrouper les collectes sélectives de matières valorisables (papiers-cartons, PMC), de collecter en soirée les déchets dans les centres urbains et d'instaurer des systèmes de collecte spécifiques des matières valorisables pour les personnes isolées, à mobilité réduite, seniors… sera réexaminée en concertation avec l'intercommunale BEP-Environnement et les opérateurs privés. En zone fortement urbanisée, quelques bulles à verre enterrées viendront compléter le dispositif de collecte.

De manière à tenter de réduire les volumes de déchets collectés, un accent particulier sera mis sur l'éco-consommation. La Ville soutiendra tant les actions menées en matière de compostage individuel que la collecte sélective des matières organiques et leur valorisation énergétique.

La volonté est également de développer davantage encore les différentes filières de valorisation de déchets au travers prioritairement du réemploi et du recyclage. Des actions récurrentes ou innovantes seront tout spécialement étudiées dans le cadre de l'économie sociale. La Ville soutiendra toute initiative visant à valoriser les matières issues des collectivités et des sociétés privées afin d'étendre aux citoyens namurois l'offre d'acquisition de biens de 2ème main. Par ailleurs, dès 2013, un salon du réemploi sera organisé à destination du public scolaire et des citoyens, dans le cadre de « Namur, Capitale du réemploi ».

Les actions menées par le facilitateur environnemental événementiel mais aussi à l'égard des communautés d'origine étrangère seront maintenues et au besoin renforcées.

En matière de propreté publique, au-delà de l'information et de la sensibilisation, des actions de quartiers et villages propres seront organisées avec les acteurs locaux. Un numéro d'appel spécifique sera mis en place de manière à permettre une intervention rapide des services communaux de la propreté publique. Le retour du cantonnier sera expérimenté dans cinq entités villageoises, de manière à offrir un interlocuteur local de proximité pour les petits tracas de propreté, de curage, d'entretien du cimetière, des fossés, etc.

Les moyens techniques liés à la propreté seront renforcés et les actions de lutte contre l'affichage sauvage, les graffitis et tags, seront maintenues voire étendues, de même que les campagnes de stérilisation des chats errants et de dératisation, ainsi que les actions de sensibilisation des propriétaires de chiens. La lutte contre les incivilités environnementales sera une priorité pour systématiser la poursuite à l'égard des contrevenants.

Un réseau de toilettes publiques sera (enfin !) installé de manière ciblée et progressive.

Le développement de la biodiversité, de la ruralité, des espaces verts et du fleurissement sont des domaines qui continueront de nous mobiliser. Outre les actions didactiques et pédagogiques liées à une meilleure connaissance du patrimoine végétal et animal, l'accent sera mis, tout spécialement sur l'accueil d'un centre de revalidation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES), le réaménagement de façon naturelle des carrières de Beez en vue d'y créer notamment un observatoire de la nature, la création de nouveaux espaces verts en collaboration avec la régie foncière, la valorisation des abords des bâtiments communaux, la création d'un verger-balade au Grand Pré à Wépion…

La politique de la Ville visera également à protéger les espaces ruraux et forestiers et à en permettre leur développement : promotion des mesures agro-environnementales, création de mares, certification forestière, pratique halieutique, activités dans le cadre de « Namur-Ville MAYA », réhabilitation d'étangs communaux…

Le réaménagement et la création de squares seront développés en concertation avec les riverains ainsi que la création de nouveaux espaces verdurisés de convivialité et la mise en place de jardins partagés. De même, les atouts « nature » de la Citadelle seront développés de façon concrète. Ces actions s'inscriront dans le cadre des activités éco-touristiques de la Ville.

La gestion des espaces verts se fera dans un esprit visant à tendre vers une commune zéro pesticide et le service d'aide aux citoyens mis en place dans le cadre de la lutte contre les plantes invasives sera développé.

Le fleurissement de la Ville et de la périphérie fera l'objet d'une attention particulière.

En termes de développement économique et commercial : faire de cet enjeu une priorité pour créer de l'emploi et développer nos pôles d'excellence

La crise économique à laquelle nous sommes confrontés depuis 2008 et la mise en œuvre de la 6ème réforme de l'État ont pour conséquence que toute la Wallonie est aujourd'hui au pied du mur. Pour maintenir notre niveau de vie actuel et un système social que beaucoup nous envient, il faut créer de la richesse nouvelle. Le défi est de taille et nous allons le relever ensemble. Pour bien remplir son costume de capitale politique, Namur doit étoffer ses muscles sur le plan économique.

Dans notre monde très concurrentiel, nous devons obligatoirement nous tourner vers l'innovation pour développer de l'activité à haute valeur ajoutée. Université, Hautes Écoles et entreprises des pôles d'excellence technologique vont nous y aider. Le Bureau économique de la province, l'Union des classes moyennes, la Chambre du commerce et de l'industrie sont des entités indispensables avec lesquelles nous nous engageons à poursuivre les collaborations.

Nous vous invitons, jeunes et moins jeunes qui créez votre emploi ou fondez votre entreprise, à parler de vos projets dans un climat d'entraide. Que ce soit dans l'industrie, le non-marchand ou encore les services, toute initiative visant à créer de l'emploi est à encourager de manière dynamique. Durant cette législature, nous souhaitons valoriser les entreprises et les entrepreneurs, mais aussi sensibiliser et motiver les jeunes à l'entrepreneuriat, dans le cadre d'une Semaine de l'Entreprise et de l'Innovation. Par son originalité et son caractère précurseur, cette semaine aurait pour but d'organiser une manifestation qui rehausserait l'image et le rayonnement de Namur. Cet évènement concernerait et impliquerait les différents acteurs locaux (industrie, commerces, université et centres de recherche, ...) et les publics locaux (élèves et grand public), il viserait non seulement à susciter l'entreprenariat mais également les initiatives locales et à attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

La bourse d'échanges « win-win » se poursuivra également, vu le succès rencontré et l'attente de terrain.

Nous continuerons de soutenir activement les commerçants existants et insistons sur notre souhait de voir de nouvelles enseignes s'implanter sur le territoire namurois. Nous intensifierons les relations avec l'ASBL GAU de gestion du centre-ville et les associations de commerçants, nous augmenterons l'attractivité de Namur par des actions ponctuelles en faveurs des commerçants mais aussi des clients et serons attentifs à la question du parking, nous y reviendrons. Pour stopper la fuite des chalands vers les commerces situés dans d'autres villes au détriment de notre propre vitalité commerciale, le shopping center au Square de l'Europe unie sera concrétisé.

Notre majorité entend mettre en œuvre la nouvelle zone d'activité économique de Bouge en l'orientant prioritairement sur les enjeux de pointe en matière de santé. En collaboration avec le Bureau Economique de la province, nous voulons anticiper les besoins des entreprises et initier de nouvelles zones d'activités économiques. Enfin, nous concrétiserons activement l'ouverture toute proche du nouvel espace de co-working. L'artisanat local continuera d'être pleinement valorisé.

Nous souhaitons également définir un véritable plan stratégique de développement économique qu'on pourrait, par analogie avec le schéma de structure de la ville de Namur, baptiser « Schéma de développement économique ». Ce document sera rédigé sur base d'une réflexion menée avec les différents acteurs du développement économique namurois.

En termes de mobilité : partager l'espace public et fluidifier le trafic

La Ville de Namur continuera à être pionnière en matière de mobilité en poursuivant sa politique de partage de l'espace public entre tous les usagers, avec une attention particulière à la sécurité et au confort des usagers les plus faibles.

Au centre-ville, la construction de la nouvelle gare des bus augmentera la convivialité des espaces publics avoisinants tout en permettant le développement des axes de bus structurants vers Jambes et vers Belgrade, notamment. Partout sur le territoire, l'accès et à l'accueil des usagers aux arrêts de bus, la vitesse commerciale des bus sera améliorée et les points noirs définis par le TEC supprimés.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du plan de Mobilité de Jambes et nous réactualiserons le Plan de Mobilité de Namur sur tout son territoire avec une attention particulière pour le quartier de Salzinnes. Dans une optique de plus long terme, nous étudierons la possibilité de valoriser davantage le réseau ferré pour un usage urbain, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

Nous voulons que Namur soit accueillante et accessible. L'offre de stationnement sera renforcée.

Nous réaliserons prioritairement les parcs-relais de Bouge et d'Erpent, reliés au centre-ville par les lignes régulières renforcées par des navettes en heures de pointe. Des parkings seront construits aux abords de la gare de Namur, à proximité du nouveau Palais de Justice, sous le Grognon, à NamurExpo et envisagés à l'actuelle place du Palais de Justice. La signalétique automobile, piétonne et cyclable sera améliorée sur notre territoire.

Dans les quartiers et les villages, des cheminements pour piétons et cyclistes seront créés, au départ des écoles, des arrêts de bus et autres points d'intérêt, en concertation avec la population. Des "zones 30" seront instaurées aux abords d'écoles et de crèches, notamment, ainsi qu'au sein des quartiers résidentiels, en concertation avec les comités de quartier.

Namur continuera à apporter une attention systématique à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Nous poursuivrons le développement du vélo au quotidien sur l'ensemble du territoire, en concrétisant le Ravel urbain entre Jambes et Saint-Servais, en créant des cheminements cyclables dans les quartiers et les villages et en menant des actions de sensibilisation, formation et promotion. Nous étendrons le service du Li Bia Vélo. Le covoiturage sera encouragé et l'offre de voitures partagées étendue. La Ville veillera en toute circonstance à réduire les besoins de déplacement et à optimaliser la localisation des activités. Ce principe de mobilité durable sera déterminant dans tous les choix et projets communaux affectant l'espace public.

Enfin, un équipement urbain de qualité et de goût donne un style et une âme à une ville, un village ou un quartier. Sur tout le territoire, nous étofferons l'offre de bancs publics, tout en veillant à leur maintien en bon état ; nous remplacerons également les abribus. Des œuvres d'art, une fontaine et un kiosque feront leur apparition dans notre espace public.

En termes de gestion de nos infrastructures : entretenir notre patrimoine, soigner nos voiries, rénover nos bâtiments et développer de nouveaux projets de proximité

Avec ses 36 monuments classés, la Ville de Namur figure parmi les « grands » propriétaires de monuments classés après la Wallonie (63), les villes de Liège (55) et de Mons (40). Rappelons que le Beffroi est repris sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Qu'à ce titre, celui-ci mériterait d'être mis plus en valeur par notamment une remise en fonction des cloches et des horloges. Soulignons également que l'Église Saint-Loup, le Musée Groesbeeck de Croix et la Halle Al'Chair sont quant à eux repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et méritent soit une restauration soit une attention de tous les jours. Après la restauration de la statue de l'Ange ou de l'Abribus à La Plante au cours de la précédente législature, la restauration de la Pompe située Place du Vieux Marché aux légumes, du portail de Marlagne à Wépion ou de l'Eglise Saint-Berthuin à Malonne devront être initiés.

Nous faciliterons tout projet de restauration de l'abbaye de Marche-les-Dames proposé par des interlocuteurs publics, privés ou associatifs, afin de lui rendre une nouvelle jeunesse et valoriser ce magnifique patrimoine. La province sera sollicitée pour préserver l'église Saint-Jacques.

Outre la préservation de leur patrimoine exceptionnel, les Namurois sont surtout demandeurs de voiries en bon état, de trottoirs bien entretenus et de parkings disponibles.

Dans la perspective de l'ouverture prochaine des grands chantiers du centre-ville – le projet de la gare et la construction du Palais de Justice – nous serons obligés de trouver des solutions rapides et valables pour résoudre le défi du parking en centre-ville. Dans ce but, la priorité sera donnée dès le début de la législature à la concrétisation des nouveaux P+R, pour permettre à tous un accès rapide au centre-ville. Au centre, les études en cours pour du parking supplémentaire au Grognon, à la place du palais de justice et à NamurExpo sont prioritaires. En combinant ces parkings avec des mesures pragmatiques de réduction du trafic de transit par le centre-ville, avec la multiplicité des offres de transport alternatives et un bon plan de signalisation et d'information, nous devrions parvenir à améliorer la mobilité des Namurois.

Au niveau des voiries, nous mettrons en place un outil performant d'analyse systématique des routes. La province mettra en œuvre un véhicule multifonctions qui permettra à la ville au cours des prochaines années d'établir l'état de sa voirie sur une base scientifique. Avec une progression d'une centaine de kilomètres par an, cette nouvelle cartographie servira de base pour les critères d'entretien ou de rénovation. De la sorte, nous améliorerons l'efficacité du plan de réfection, en prenant en compte les besoins de sécurité et de confort des usagers. Une attention particulière sera aussi portée aux pénétrantes des villages, notamment pour ce qui concerne les aménagements de sécurité routière, et aux voiries intégrées dans des ensembles patrimoniaux classés.

Parallèlement, un plan trottoir complémentaire d'importance, s'agissant d'une préoccupation majeure de nos concitoyens, sera étudié et finalisé en portant une attention toute particulière aux jeunes enfants, à nos ainés, aux personnes à mobilité réduite ou encore aux malvoyants.

En matière d'égouttage, nous poursuivrons nos gros efforts en collaboration avec la Région Wallonne et la Province. De très importants chantiers seront entamés à Wépion et à Malonne pour assurer la rénovation du réseau et poursuivre l'assainissement des eaux usées, avec la collaboration de l'INASEP.

Notre action tiendra compte des obligations européennes et nos priorités pourraient donc en être affectées.

La majorité continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour informer au mieux les citoyens et les commerçants des désagréments inévitables qui seront générés par ces travaux.

Nous prendrons également les mesures les plus efficaces possibles pour coordonner les travaux avec les différentes impétrants (eau, gaz, téléphone,...) et compresser au maximum les délais de réalisation. Pour les grands axes commerciaux, des prestations élargies ou intensives seront également indiquées dans les cahiers des charges. Enfin, les mesures les plus adéquates seront prises pour limiter au maximum les embarras de circulation, les nuisances sonores et les problèmes de propreté.

Dans un autre registre s'agissant d'infrastructures, les associations et clubs sportifs doivent pouvoir bénéficier d'infrastructures de qualité. Une série de nouvelles installations utiles et nécessaires sont sorties de terre au cours des dernières années. Cette dynamique doit se poursuivre mais la priorité sera mise sur la rénovation et la mise en conformité des infrastructures existantes. En effet, le travail remarquable réalisé par de très nombreux bénévoles afin d'entourer ces sportifs, dans nos villages comme au centre-ville, doit être reconnu et soutenu. L'intégration sociale par le sport, pour nos aînés, pour des personnes souffrant d'un handicap, pour les jeunes issus de quartiers plus difficiles ou non, doit être renforcée et privilégiée. Les activités sportives constituent en effet un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement des citoyens et de transmission de valeurs.

Nous souhaitons donc poursuivre le travail entamé afin de faire de l'intégration par le sport et de la formation des jeunes la pierre angulaire de notre action sportive. L'essentiel des moyens doit donc être étalé sur la grande majorité des clubs qui seront tous traités avec équité.

En parallèle, nos clubs phares se doivent d'être une vitrine de notre ville sur un plan régional, national et européen. Ils seront de cette sorte source d'exemple pour nos jeunes afin de les tirer vers le haut dans l'accomplissement de leur passion.

Les dossiers de mise aux normes (sécurité et hygiène) de nos piscines de Saint-Servais et Salzinnes se poursuivront, de même que la ville conclura prochainement les conventions-cadres ad hoc avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) pour permettre la rénovation du stade Adeps à Jambes et la construction d'une nouvelle patinoire moderne.

En termes de bâtiments scolaires enfin, nous souhaitons favoriser les écoles de villages ou de quartier. Dans cette droite ligne, soulignons l'aboutissement des projets de reconstruction de l'école d'Andoy ou d'extension de l'école de Wartet entamés sous la précédente législature. La concrétisation d'une série de projets sera palpable dans les prochaines années, tels que la toute nouvelle école de Bellevue par exemple.

En termes d'ouverture au monde : se forger une crédibilité et attractivité internationale

Le commissariat aux relations internationales de la Ville, à savoir NEW, sera redynamisé et davantage orienté sur les concrétisations de partenariats à portée économique et culturelle. Un véritable retour doit pouvoir se dégager des coopérations intermunicipales conclues ou souhaitées. Namur devra aussi nourrir ces collaborations. Le rôle d'agent de liaison de NEW pour l'attractivité sur notre sol de PME devra encore s'accroître, en complémentarité avec le BEP.

La coopération décentralisée, anciennement baptisée coopération au développement, sera désormais également de son ressort et non plus d'un service distinct au sein de la Ville. Le projet de coopération avec la ville de Masina au Congo restera notre engagement prioritaire.

4. Notre méthode

Tous ces projets, il faut en être conscients, ne pourront se concrétiser qu'en ayant une méthode de travail transparente et partagée.

Structuration de notre démarche

Bien que nous n'y soyons guère contraints avant 2018 selon les textes décrétaux wallons, notre majorité souhaite dès à présent soumettre au conseil lors du premier semestre 2013 un plan stratégique transversal (PST), concocté par notre administration communale et visant à identifier les facteurs critiques de succès, en termes humains, budgétaires ou procéduriers, de projets majeurs découlant à la fois de cette déclaration de politique communale et du vécu de terrain de nos agents.

En effet, divers enjeux de coulisses sont aussi à rencontrer, parfois sans grand coût, pour optimaliser les prestations de service public pour nos concitoyens. Pensons à la mise en place d'un système interne de gestion de la qualité, à une meilleure analyse des coûts en vue de mieux les maîtriser, à la modernisation des moyens de transport communaux et une meilleure gestion du pool automobile, à la définition d'un plan d'entretien de long terme de nos 400 bâtiments communaux, au développement du projet Transcarto pour une meilleure intégration des informations en matière de voirie, de logement et d'urbanisme par exemple, ou encore l'optimalisation de la concertation relative aux occupations du domaine public pour mieux gérer les événements. Autant d'enjeux qui en soit ne relèvent pas d'arbitrages politiques, mais qui sont marqués au sceau du bon sens.

Au-delà de cet élément, afin d'entourer les grands projets structurants d'un maximum de compétences pour favoriser leur émergence dans les meilleurs délais, une cellule d'accompagnement stratégique sera systématiquement définie pour chacun d'eux et sera composée de représentants du Collège et des départements concernés de l'administration et des opérateurs tiers, privés ou publics, impliqués. Un référent pour tous ces grands projets sera identifié au sein de l'administration, et une personne sera chargée au sein du cabinet du bourgmestre de la recherche de financements privés ou publics pour leur concrétisation. Il faudra faire preuve de créativité et d'ingénierie financière si on veut pouvoir donner une chance aux grands projets structurants identifiés dans cette note de voir le jour à Namur.
Le secteur privé doit devenir un allié de premier plan de l'essor namurois. C'est une conviction mais aussi une nécessité, au vu de la raréfaction des moyens financiers publics à tous les niveaux de pouvoir, y compris le nôtre.

Relations avec l'administration

Une relation franche et de confiance entre le Collège et l'administration communale est un impératif. C'est réellement un facteur critique de succès. Notre administration communale effectue un travail formidable au quotidien au service des Namuroises et des Namurois. Ce travail n'est pas toujours connu ou reconnu et trop souvent, le citoyen a une image tronquée et erronée de celle-ci. Valoriser l'image de notre administration auprès de la population namuroise doit être une priorité de cette législature.

Nos agents communaux doivent également se sentir bien au sein de leurs services. Travailler à la ville doit être un job attrayant. Dans ce même objectif, nous devons mieux gérer la carrière des agents. Nous nous devons également de soutenir et suivre les agents dans leur nouvelle fonction et de constater s'ils y sont pleinement épanouis. Cela permettra d'éviter les situations de malaise professionnel dues à la présence d'une personne dans des fonctions qui ne lui conviennent pas. De telles mesures assurant une stabilité d'emploi et une perspective de progression devraient permettre d'attirer les meilleurs candidats et de les fidéliser grâce à une possibilité de carrière.

Une administration efficace est une administration qui mise sur les compétences. Nous continuerons d'optimiser la sélection des agents contractuels en appliquant une procédure transparente qui amène à une désignation systématique des meilleurs candidats dans le respect du classement établi par le jury, comme nous le faisons depuis six ans maintenant. Nous accorderons aussi les moyens nécessaires à la formation continue de notre personnel.

Les chefs de départements seront désormais tous des postes de mandat à part entière. Chacun des chefs de départements se verra donc confier une lettre de mission préparée par le Secrétaire communal et validée par le Collège. Le mandat aura une durée de 4 ans et pourra être renouvelé sur base de l'évaluation qui sera effectuée par le Secrétariat communal et le Collège avant terme. A l'instar des Villes de Liège et de Bruxelles, les futurs chefs de département seront sélectionnés d'abord par promotion interne, et à défaut par le biais du Selor.

Quant aux délégations syndicales, nous souhaitons entretenir des rapports empreints de cordialité, de respect et d'écoute mutuelle avec celles-ci. Nous devons cependant le dire d'entrée de jeu : la revalorisation salariale de 1 % demandée depuis quelques années n'est pas encore à l'ordre du jour, le contexte budgétaire restant particulièrement fragile et je vais m'en expliquer dans un instant.

Pour rappel, cela représenterait près de 6 millions d'euros d'impact sur la législature. Quand le pouvoir fédéral lui-même, sous l'égide de son Premier Ministre, prend des mesures de restriction sur les questions salariales, chacun comprendra, de surcroît avec les nombreuses charges que ce même pouvoir fédéral nous impose, que la Ville de Namur ne saurait faire cet effort. Quand des marges se feront jour, elles serviront d'abord à garder une trajectoire financière tenable et ensuite à engager de manière chirurgicale – et ainsi sortir des familles du chômage – là où les besoins les plus criants sont décelés.

Contexte budgétaire

Les pages qui précèdent illustrent notre ambition déterminée pour Namur et ses habitants. Nous sommes cependant conscients que la concrétisation de ces projets nécessitera à la fois des moyens budgétaires conséquents et des arbitrages réguliers.

Chacun doit être conscient que l'équilibre budgétaire, qui semble être une évidence dans de nombreuses communes ou ménages, n'a cependant jamais été atteint depuis la fusion des communes en 1977. Nous devrons atteindre cet équilibre pour 2015, ainsi que nous y oblige la Région wallonne. Ce ne sera guère évident, mais reconnaissons que ce sera plus sain pour la gestion responsable de notre commune.

Ce ne sera guère évident car les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le dos des communes, et sur la nôtre en particulier. Autant de mauvaises nouvelles qui ne tirent nullement leur origine dans une hypothétique mauvaise gestion de l'autorité communale, mais qui sont le fruit pour l'essentiel de décisions externes à notre ville, et plus précisément des décisions du gouvernement fédéral ou régional.

Relevons les problèmes certains ou risques potentiels suivants :

- Au niveau des additionnels au Précompte immobilier : l'existence d'un contentieux entre l'Etat fédéral et Belgacom engendrant une stabilité des recettes au lieu d'une progression dont la moyenne annuelle des dernières années était supérieure à 3,50%...
- soit une moindre recette estimée à plus de 1,25 millions € par an ! Cela sera déjà intégré au budget 2013 qui s'en trouve donc négativement impacté. Et que dire de la menace existante de solliciter la rétroactivité de ce montant sur les dix années écoulées, comme nous en a avisé le SPF Finances ! ;
- Au niveau des additionnels à l'IPP : décélération du rythme d'enrôlement fin 2012 et pas de prévision de rattraper ce mouvement en 2013, ce qui entraîne une moindre recette de quasi 0,6 million € l'an prochain ;
- L'impact 2013 de la réforme fédérale sur le financement des pensions du secteur local : + 0,3 million € pour la Ville et + 0,7 million € pour la Zone de Police (les majorations continueront à ce rythme soutenu jusqu'au minimum en 2016 avec un choc encore plus important à la zone de police entre 2014 et 2015) ;
- Au niveau de la zone de secours : grande interrogation... les moyens actuellement dégagés sont insuffisants pour assumer le surcoût structurel de la réforme annoncée (normes d'aide adéquate la plus rapide, statuts des sapeurs...,) et encore moins suffisants pour assumer le rééquilibrage 50%-50% fédéral-communes des coûts des futures zones de secours ;
- Le moindre financement de la sécurité sociale : quid de l'impact sur les finances des hôpitaux au travers d'un potentiel moindre subventionnement BMF ? ;
- La dégressivité des allocations de chômage : Quid de l'impact sur les transferts de personnes vers les CPAS ? ;
- La mise aux normes des MR/MRS « obligeant » le CPAS à devoir emprunter approximativement 40 millions € sur la période 2012-2018 engendrant un net accroissement des charges de dette (plus de 1 million € dans le cas très favorable d'un emprunt sur les réserves pensions sans intérêt, ce qui est le scénario le plus optimiste).

On le voit, il conviendra de gérer notre ville avec bon sens et avec rigueur. Une rigueur que l'on s'imposera aussi notamment en ne remplaçant, sur la période 2013-2018, que la moitié au maximum des départs à la pension. Les recrutements qui s'opéreront se feront dans un cadre strict fixé dès l'entame de la législature. Pour garantir le respect de notre trajectoire budgétaire et éviter un endettement qui hypothèquerait l'avenir pour notre ville, nous réduirons aussi nos dépenses de fonctionnement. Nos prochains travaux budgétaires, qui devraient nous amener à vous présenter un budget 2013 en février prochain, intégreront de multiples hypothèses et réflexions sur ces aspects.

Toutefois, même si notre trajectoire financière devra être constamment maitrisée et ajustée au besoin en cours de mandat, cette majorité a fait le choix de réserver 81 millions d'euros pour ses investissements à l'extraordinaire, de manière à pouvoir concrétiser un maximum des projets esquissés. Nous parlons bien de 81 millions de fonds propres, c'est-à-dire sans compter les subventions ni les cofinancements privés qui, ajoutés à cette somme, élargiront encore davantage nos possibilités. Nous disposerons donc d'un volant d'investissement appréciable pour mener à bien notre ambitieux projet pour Namur. À noter que chaque année à l'exception de 2013, les dossiers n'étant pas encore mûrs administrativement, 1 million d'euros en fonds propres sera spécifiquement réservé au budget extraordinaire pour permettre le financement ou cofinancement des grands projets structurants. C'est inédit dans notre ville. Et c'est le signe d'une grande cohérence d'action entre notre volonté politique et nos choix budgétaires.

Nous aurions pu pousser le curseur jusqu'à la balise maximale de 99 millions d'euros, correspondant à six fois notre capacité plafond annuelle d'investissement, soit 16,5 millions d'euros (150 € par habitant). Mais en bons gestionnaires et de manière volontariste, nous estimons préférable de n'engager des dépenses d'investissement qu'à hauteur de 13,5 millions d'euros par an, pour réduire l'impact des charges d'emprunt sur le budget ordinaire et ainsi favoriser le bon maintien de nos finances communales. Hors le commissariat, la piscine de Salzinnes et les maisons de repos, nous mettrons fin au mécanisme dit du « hors masse » pour les investissements, y compris productifs ou de mise en conformité.

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues du Conseil,
Chers Namuroises et Namurois,

Votre nouveau collège communal vous a livré ici, par ma voix, l'ambitieux programme qui l'animera pour les six années à venir. Un programme qui balise nos souhaits. Un programme qui connaîtra aussi, probablement, des ajustements en cours de mandat, car la vie ne permet pas de figer définitivement les choses six ans à l'avance.

Mais en tout état de cause, ce programme de politique générale, même s'il ne s'est pas distingué par sa concision, a le mérite d'être clair. D'être aussi cohérent. Il repose sur une analyse fine des enjeux auxquels les villes en développement sont confrontées. Il identifie clairement les défis, les opportunités, les envies. Il se veut enthousiasmant, mobilisateur, déterminé. Il s'efforce de parler vrai sur nos atouts et contraintes. Il veut surtout permettre un élan pour Namur, une adhésion pour nos concitoyens, un engagement pour les acteurs privés et institutionnels.

Cette ville nous l'aimons intensément et nous souhaitons modestement mais aussi passionnément la faire grandir. Pour qu'elle tienne son rang et ne laisse aucun Namurois au bord du chemin.

Merci déjà pour votre travail à nos côtés, élus de la majorité comme de l'opposition.

C'est ensemble que Namur gagnera car nous n'avons jamais raison seuls.

Votre adhésion est importante.
Je vous remercie.

Au nom de tout le Collège namurois,
Maxime Prévot
Bourgmestre

Le Collège 2012-2018 se compose de haut en bas et de gauche à droite :

Alain Detry, Luc Gennart, Baudouin Sohier, Benoit Malisoux, Arnaud Gavroy, Tanguy Auspert, Anne Barzin, Maxime Prévot, Philippe Defeyt, Patricia Grandchamps.

À la citadelle, les restaurations se poursuivent

DDGM architectes associés

Le mois de décembre a vu se terminer le grand chantier de restauration de 5000m² de murailles le long de la Sambre et derrière le Parlement. Le programme ne s'arrête pas là : prochainement, la Porte de Médiane fera peau neuve.

© Jacques Verrees

Vestige de l'enceinte bastionnée du XVIe siècle, la Porte de Médiane englobe un des rares témoins du passé médiéval du site : une tour qui faisait partie de l'enceinte du château comtal. Cette découverte illustrant le passage du Moyen-Âge aux Temps Modernes, la transformation du château comtal en citadelle, est intégrée dans le projet de restauration de la porte et fera l'objet d'une mise en valeur. Le bureau d'architecture DDGM, auteur du projet spécialisé dans la restauration de monuments, améliore la lisibilité de cette transition en faisant émerger légèrement la tour depuis la terrasse supérieure de la porte. L'autre terrasse sera également aménagée afin d'offrir un magnifique point de vue sur la ville. Cette intervention, indispensable à la préservation des vestiges, est très respectueuse du patrimoine.

Les interventions porteront sur la restauration des parements, l'étanchéification des terrasses et l'installation d'un système de récupération des eaux. La terrasse inférieure sera dégagée et la terrasse supérieure sera rendue accessible, avec un traitement de sol en gazon. Le premier niveau de la tour sera restauré : il est prévu d'y poser un plancher moderne à hauteur du niveau de sol originel.
L'objectif de cette restauration est donc triple : restaurer le monument, recréer des points de vue et souligner la présence de la tour médiévale.

Fin de l'année passée le Ministre du Patrimoine Carlo Di Antonio a fait l'annonce d'une subvention de près de un million d'euros pour cette restauration (942 458 €). L'arrêté de subvention a été signé le 8 janvier par le ministre. Cela correspond à 95% du montant des travaux, la porte étant classée Patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 2006. Les 5% restants sont à charge de la Ville. Le permis ayant été délivré, les travaux débuteront au printemps.

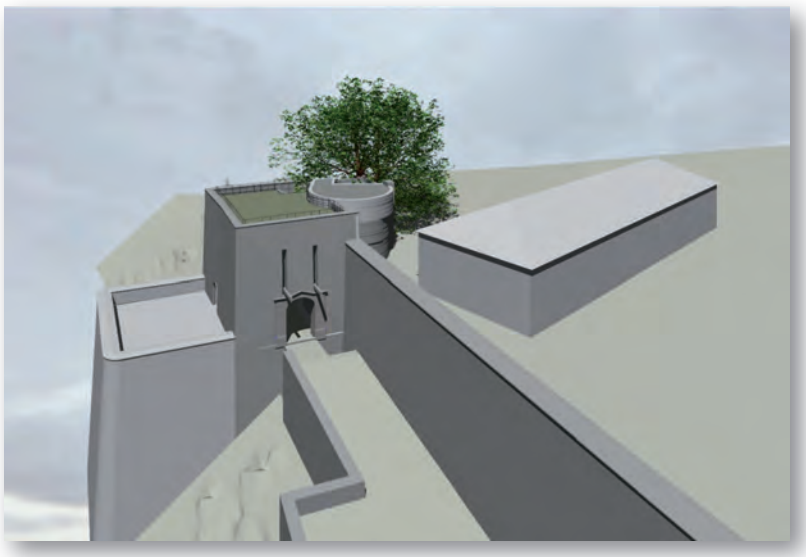

DDGM architectes associés

Pôle d'excellence

Procréation Médicalement Assistée

le CHR se démarque

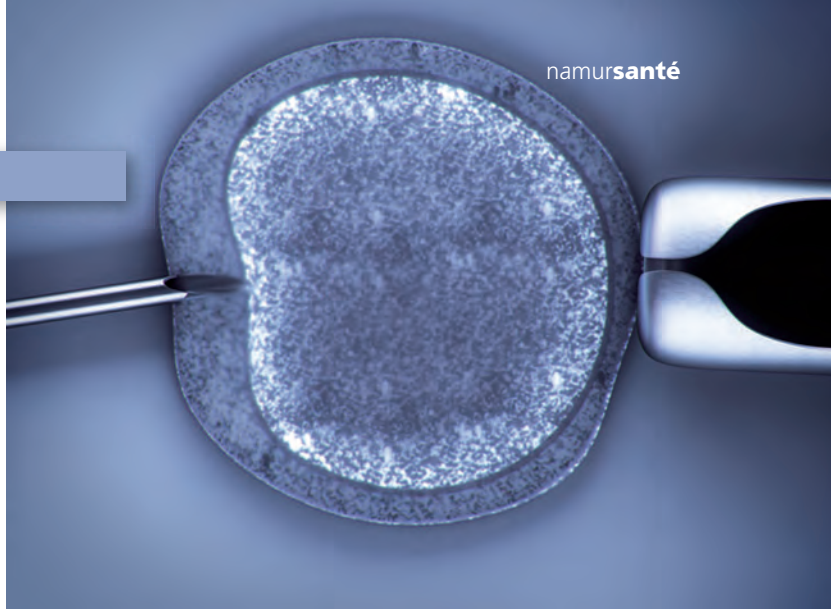

Les contes de fées ont cet avantage sur la vie qu'ils se terminent toujours en mode heureux. La réalité est parfois tout autre : aujourd'hui, 15% des couples ont du mal à obtenir une grossesse spontanée. Les progrès technologiques de ces dernières années, et les avancées médicales conséquentes depuis la naissance de Louise Brown en 1978 permettent à plus de la moitié des couples pris en charge par le Centre de Procréation Médicalement Assistée de Namur d'enfanter.

L'équipe pluridisciplinaire du Centre PMA de Namur accompagne les couples en désir d'enfants à toutes les étapes du processus de procréation : diagnostic, récolte des gamètes, insémination, fécondation in vitro. En matière d'insémination artificielle, les couples hétérosexuels ne sont pas la seule patientèle du centre. Ainsi, de plus en plus de jeunes patients devant subir une chimiothérapie ou un traitement susceptible d'interférer avec la qualité des spermatozoïdes ont recours à la congélation des paillettes de sperme, afin de pouvoir éventuellement fonder une famille après leur guérison. D'autres, à titre préventif -on sait que l'âge réduit les chances de grossesse chez la femme-, opteront pour une congélation de leurs ovocytes, prouesse technologique possible depuis l'automne 2012 à Namur. Les femmes seules, à partir de 28 ans, et les couples homosexuels peuvent également compter sur l'expertise du centre namurois pour avoir recours à l'insémination artificielle avec un sperme de donneur anonyme.

ISO 9001 : un label de qualité

L'équipe est composée aujourd'hui de médecins, de biologistes, d'infirmières, de psychologues. En tout, une vingtaine de personnes travaillent dans ce service installé – le clin d'œil est encourageant – entre les deux ailes de la maternité.
Au terme de deux ans de processus d'amélioration de la qualité, ce centre de procréation médicalement assistée –le seul de la province de Namur- a obtenu le label ISO 9001. Derrière ce terme peu éloquent se cache une véritable démarche collective pour assurer un service de qualité. Ainsi, pour répondre aux normes les plus strictes, le CHR s'est doté de deux salles d'intervention high-tech, avec système de purification d'air et matériel de pointe, reliées directement aux labos, où l'on fabrique les bébés. Un local hautement sécurisé accueille les bonbonnes d'azote où sont conservés les ovocytes, spermatozoïdes et embryons.

La technologie médicale pour résoudre des problèmes foncièrement humains

Si la technologie a fait de grands progrès, c'est aussi grâce et avant tout au travail collégial qui prend en compte tant les aspects médicaux que les aspects humains et éthiques, au fil des traitements et, pour le plus grand bonheur de tous, des grossesses. Le Service PMA du Centre Hospitalier Régional, dirigé par le Docteur Pauwels depuis sa création en 1992, peut se targuer d'excellents résultats : là où la moyenne nationale renseigne 30 % de réussite, l'équipe namuroise annonce un taux de grossesse moyen supérieur à 50 %.

50% de grossesse

À Namur, une fécondation in vitro sur deux aboutit à une grossesse. Comment font-ils ? La majorité des centres PMA n'attendent que 3 jours pour réimplanter l'œuf fécondé. Quand c'est possible, les biologistes namurois attendent le 5e jour pour transférer l'embryon dans le corps de la future maman. Mais si ces 48h de plus sont un réel défi pour les équipes de laboratoire, qui doivent fournir à l'embryon des nutriments adaptés à chaque heure de développement, elles représentent autant de chances de plus d'aboutir à une grossesse. À cinq jours post-ovulation, la paroi de l'utérus est plus à même d'accueillir la nidation de l'oeuf, et celui-ci , s'il a survécu jusque là, a plus de chances d'initier une grossesse. Quelques jours qui changent tout...

Service de Procréation médicalement assistée
Centre Hospitalier Régional de Namur
Avenue Albert 1er - 5000 Namur
Tél. : 081 72 73 34
pma@chrnamur.be - www.chrn.be

Les modes doux à la une

Les modes doux (marche et vélo), aussi appelés modes actifs, figurent en bonne place dans la déclaration de politique communale. On peut y lire notamment : « La Ville de Namur continuera à être pionnière en matière de mobilité en poursuivant sa politique de partage de l'espace public entre tous les usagers, avec une attention particulière à la sécurité et au confort des usagers les plus faibles ».

De nombreux projets initiés ces dernières années se concrétiseront en 2013. Petit tour d'horizon de quelques projets attendus.

1. Le Boulevard d'Herbatte

La rénovation du boulevard d'Herbatte était attendue depuis longtemps. Le projet a été concerté à plusieurs reprises lors de réunions publiques et en concertation avec le comité de quartier. Il sera aménagé en « zone 30 » pour limiter le transit, diminuer la vitesse et donner plus de confort et sécurité aux modes doux (piétons et cyclistes). Ces travaux seront précédés d'une rénovation de l'égouttage.
Le marché a été attribué fin 2012 pour un montant de près de 1.200.000 €. La Ville bénéficie d'importants subsides pour réaliser ces travaux, notamment de l'opération Wallonie cyclable.

2. La zone 30 de Bomel

Une large zone 30 sera réalisée à Bomel / Saint-Servais. Réduire la vitesse dans un quartier est une mesure favorable à la sécurité routière, à la convivialité et à la pratique des modes doux. Un itinéraire cyclable communal reliera le RAVeL 2 et le Hall Octave Henri à la gare SNCB via les quartiers Floréal et Germinal. Ce chantier est prévu en 2013.

3. La rue Muzet – Croix du Feu

La Ville travaille à la réalisation d'un « RAVeL urbain » qui reliera les gares de Namur et de Jambes en prolongeant le RAVeL 2 venant de Vedrin.
En novembre, s'est terminé un premier maillon, financé par Wallonie cyclable, à hauteur de la rue Muzet et de l'avenue des Croix du Feu. Le RAVeL se prolonge désormais de la rue Muzet au passage pour piétons du Boulevard de Merckem (Midas).
Cet aménagement se prolongera ensuite pour permettre aux piétons et cyclistes de rejoindre la gare en site propre sur le Pont d'Heuvy dont le trottoir sera élargi, puis l'avenue des Combattants et le Boulevard Mélot.

4. Le Rempart de la Vierge et le Boulevard Frère Orban

Un nouvel aménagement a fait son apparition le long de la Sambre : la réalisation d'un site propre bidirectionnel réservé aux piétons et cyclistes.
En plus du halage de Sambre, il permet de relier le Pont de la Libération et le rempart de la Vierge – aménagé récemment - à la rue des Brasseurs, le long du Boulevard Frère Orban.
Cet aménagement s'inscrit dans le projet de contournement de la Corbeille.

D'autres chantiers en cours ou prévus en 2013 amélioreront la vie des piétons et cyclistes

1. Rue Salzinnes-les-Moulins, la sécurisation de la traversée de la voirie et la réalisation d'une rampe à la place d'un escalier permettront un passage plus direct vers le halage de Sambre en venant de la place d'Hastedon et du passage sous-voies. Le CEFA (école de formation) réalise le chantier à l'aide de matériaux fournis par la Ville. Le chantier est en cours.

2. Sens Uniques Limités : un marché permettra de marquer et signaler correctement 25 rues mises en sens uniques limités. Objectif : permettre l'accès aux cyclistes à contresens en toute sécurité. Le chantier est en cours.

3. Rue de la Majolique à Malonne : Un aménagement spécifique permettra aux piétons et cyclistes de relier le cœur de Malonne via la N90 au RAVeL.

4. Trois nouvelles stations Bia Vélo verront le jour en 2013, près du Pont de Jambes, à la Place Louise Godin à Salzinnes et près de l'Auberge de Jeunesse à La Plante.

D'autres dossiers sont actuellement à l'étude en vue d'améliorer la praticabilité des itinéraires piétons et cyclistes avec le concours des partenaires concernés. C'est notamment le cas des passages des RAVeLs sous les ponts.

EN CHIFFRES

Vélos en libre service
Li Bia Velo
Déjà plus de 60 000 locations depuis le lancement du service. L'ensemble des abonnés ont déjà parcouru près de 300.000 km.

L'Académie des Beaux-Arts fait peau neuve

Depuis 1921, l'Ecole des Beaux-Arts de la Ville de Namur est hébergée dans les bâtiments de l'ancien Mont-de-Piété, située rue du Lombard à 5000 Namur, bâtie par Wencelas Cobergher entre 1626 et 1629 qui réalisa également les plans du Mont-de-Piétée de Bergues, de l'Hôtel de Ville d'Ath ainsi que des églises du Béguinage des Carmélites et des Augustins à Bruxelles, des Augustins à Anvers et Notre Dame de Montaigu.

Son classement en date du 15 janvier 1936 constitue la reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale du bien et de l'intérêt de son maintien et de sa conservation. Aujourd'hui, 1200 élèves y suivent un enseignement artistique dans des domaines divers et variés que sont le dessin, la peinture, la gravure, la sculpture, la sérigraphie, l'infographie, la bande dessinée, le vitrail, ...

Or, le site de la rue du Lombard ne permet plus d'accueillir des conditions décentes l'ensemble des élèves fréquentant l'Académie compte tenu de son état de vétusté et de salubrité. C'est pourquoi un vaste projet de restauration fut lancé sous la précédente législature comprenant 3 phases.

Phase I - construction d'une extension

La Phase I consiste en la construction d'une extension contemporaine s'intégrant au site et devant accueillir 3 classes et 2 ateliers (sérigraphie et vitrail) en lieu et place d'anciens garages pour un montant de 1.123.725 € TVAC. Le chantier est actuellement en cours.

Phase II - restauration des maisons n°14, 16 et 18

Cette phase comprend le renouvellement de la toiture en des ardoises naturelles, le nettoyage et le badigeonnage des façades, et la construction d'une nouvelle passerelle en béton de liaison entre les différents bâtiments. La démolition des annexes des maisons 14 et 16 permettra en outre d'augmenter l'espace de la cour intérieure tout en redonnant une belle lisibilité architecturale des façades arrières des anciennes maisons. La cour intérieure, située entre le bâtiment « Cobergher » et les maisons, sera traitée en béton brossé et aménagée en vue d'y créer un lieu d'exposition dédié à l'art plastique.

La mise en œuvre de cette phase était, jusqu'il y a peu, suspendue à l'obtention de la part de la Wallonie de subsides liés à la restauration de monuments classés. C'est désormais chose faite suite à la décision du Gouvernement wallon de décembre dernier d'octroyer une subvention de 765.796 € portant sur la restauration des maisons n°14 à 20 sises rue du Lombard pour un montant total de 1.722.350 € TVAC.

Phase III - restauration des bâtiments n°20 et 22

La phase III est la plus « patrimoniale» des trois. Les bâtiments existants, datant du début XVIème siècle, ont été relativement bien préservés.

La façade à rue sera nettoyée, les briques seront badigeonnées de teinte rouge-brun, les pierres manquantes seront replacées avec la taille d'origine, celles qui sont abîmées seront réparées, ou remplacées.

Les briques de façades donnant sur la cour seront nettoyées et badigeonnées en blanc légèrement cassé, avec soubassement peint en gris anthracite. La façade arrière de cette aile reste aveugle, en briques peintes en blanc cassé également.

Les charpentes dégradées seront restaurées, et les couvertures seront refaites en ardoises de format et de pose identiques à celles d'origine.

Les travaux de restauration de la couronne de la cour, des ailes sud et est, des bâtiments n°20 et 22 de la rue du Lombard ainsi que l'aménagement de la cour sud, est, et de la cour d'entrée ont été attribués par le Collège communal lors de sa séance du 27 décembre 2011 pour un montant de 1.041.409 € TVAC. La mise en œuvre de cette phase reste, quant à elle, suspendue à l'obtention de la part de la Wallonie de subsides liés à la restauration de monuments classés.

Une fois les 3 phases achevées, il conviendra de procéder à la mise en conformité du bâtiment « Cobergher » pour un montant estimé à 950.000 € TVAC.

Intelligente, numérique...

Namur smart city

En balade au bord de la Sambre, vous cherchez un restaurant prêt à vous accueillir, vous, belle-maman, les trois enfants et le chien... Un clic sur votre téléphone, la liste des établissements s'affiche, actualisée en temps réel. Deux clics, et vous découvrez l'itinéraire pour y arriver. Au pied de la Citadelle, vous rejoignez la spirale du temps... A votre approche, un hologramme sort de l'œil et vous raconte, images d'époque à l'appui, les origines du Grognon, la formation de la vallée de la Meuse, ou les détails des dernières technologies utilisées pour restaurer les murailles de la Citadelle.

Ces scénarios vous semblent futuristes et invraisemblables ? Et pourtant ! Namur, faisant le pari d'allier les vieillies pierres et les technologies de pointe, a sauté dans l'ère du numérique à pieds joints. Le chemin peut sembler long, entre la ville que nous connaissons, et l'idéal numérique. Toutefois, les initiatives se multiplient, les services se développent et les retombées sont directement mesurables pour le citoyen. Les avancées publiques, telles que le site internet particulièrement bien documenté, le wi-fi dans la Maison des Citoyens et la Salle du Conseil, la Ville présente sur Twitter et Facebook, les i-beaken pour touristes en goguette, côtoient les projets privés de qualité. Le Kikk festival, en novembre, est reconnu internationalement comme une rencontre de haut niveau. Et Namur commence à récolter les lauriers, notamment en étant reconnue première ville intelligente de Wallonie par la fédération Agoria.

« La fédération technologique a axé son analyse sur le degré de numérisation de l'administration (eGov), l'approche des problèmes de mobilité, les espaces de loisirs, le volume de déchets non triés par habitant et la consommation d'énergie. (...) Les administrations communales qui se montrent ambitieuses sur le thème des « smart cities » sont en effet les plus attrayantes pour les citoyens et les entreprises. » (www.agoria.be)

Quelques exemples qui sont déjà réalité :

- Obtenir un extrait de casier judiciaire pour postuler pour un emploi, c'est simple comme trois clics. Rendez-vous sur le site www.ville.namur.be>Vos démarches de A à Z. Suivez les instructions, envoyez votre demande par mail. Le lendemain après-midi, votre extrait vous attend à la Maison des Citoyens.
- Vous êtes indépendant, et vous souhaitez explorer le centre de Namur pour y dégoter la surface commerciale idéale ? Depuis votre bureau, vous pouvez consulter les cartes interactives de la Géographie urbaine, et découvrir quelles cellules sont actuellement à louer, et quels commerces sont installés dans le périmètre voisin.

Namur, Ville intelligente, c'est une réalité déjà, une réalité qui évoluera, au fil du temps, des projets et des réalisations.

Y'a pas d'âge pour le web : dans le cadre de la semaine numérique, la Bibliothèque communale de Namur, en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés, propose une initiation gratuite au maniement des moteurs de recherche spécialement conçue pour nos aînés. (Infos : 081 24 65 86)

Vers une ville intelligente et durable

Le concept de smart city désigne la ville qui se développe en étant capable de répondre aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social qu'environnemental, c'est-à-dire les trois indissociables composantes d'un développement durable. Parmi les penseurs du développement urbain, certains voient une approche plus environnementale, d'autres associent « ville intelligente » et ville numérique. Le volet « information » de la ville intelligente favorisera le développement d'une information dynamique, qui vient à l'usager, au moment où il en a besoin, et par le canal qui lui convient.

Éclairage et portes ouvertes

L'UCM invite à la réflexion... et à l'action

Début février l'UCM invitait les namurois à favoriser les commerçants qui économisent l'énergie en fermant leurs portes pendant l'hiver. Avec la complicité de GAU, les clients des commerces participants ont reçu des chocolats... La campagne se poursuit, notamment avec une journée de réflexion en mai prochain, et de nouvelles actions à l'automne. Et nul doute qu'une facture réduite motive aussi le commerçant à adopter ces bonnes pratiques.

Namur ville-pilote

Côté éclairage, c'est aux commerçants que l'UCM s'adresse. Si l'éclairage augmente grandement l'attractivité d'une vitrine, il influence tout autant la facture d'électricité. Une rénovation efficace de l'éclairage permettrait d'économiser 40 à 65 % d'électricité tout en améliorant la luminosité du commerce. L'UCM lance un vaste programme d'accompagnement des commerçants qui souhaitent se lancer dans ce projet – pilote, avec aide financière à la clef.

Séances d'information prévues pour les commerçants : le 04/03 - 07/03 - 12/03, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Infos : UCM - 081/48 62 67 – www.ucm.be

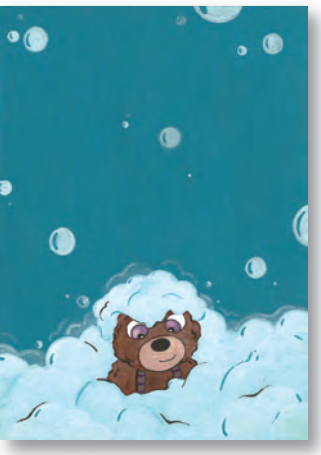

Julien
et le doudou malin

Dans la lignée des contes environnementaux qui voyaient Lucien, un petit garçon curieux partir à la découverte de l'énergie, de la propreté publique ou encore des jardins à thèmes, voici Julien, le petit nouveau, qui découvre les joies de la récup'.
Né sous le crayon de Sarah Klinkenberg, jeune illustratrice namuroise et animé par la plume de Jean-Philippe Petit, Julien, dont la curiosité et l'imagination n'ont rien à envier à son prédécesseur, emmènera les jeunes lecteurs à se poser les bonnes questions sur la consommation et l'opportunité qu'offrent les magasins de seconde main, à différencier recyclage et réemploi..., le tout au travers d'un récit humoristique illustré d'images colorées. À lire et à relire sous la couette ou à l'école !
Brochure disponible sur simple demande au 0800/935 62 ou à télécharger sur www.environnement-namur.be

Avis d'enquête publique

Programme wallon
de réduction des pesticides

Dans le cadre de la Directive 2009/128/CE pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive – cadre Pesticides DCP), une enquête publique est organisée du 11/02/2013 au 27/03/2013 inclus. Vous êtes invité(e) à donner votre avis sur le Programme wallon de réduction des pesticides proposé pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement. Les documents soumis à enquête sont consultables sur le site internet **www.wallonie-reductionpesticides.be**. Vous pouvez également consulter les documents relatifs à cette enquête jusqu'au 27 mars à midi :
- au Service Permis d'Environnement, au 2e étage de l'Hôtel de Ville de Namur, du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- ou sur rendez-vous le samedi, entre 9h et 12h à la Bibliothèque communale, Venelle des Capucins

Informations : 081/24 65 05 ou 081/24 65 38

Les Journées Wallonnes de l'Eau

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Eau, le Contrat de rivière Haute-Meuse, en collaboration avec la Ville de Namur, vous propose des activités entièrement gratuites lors des Journées Wallonnes de l'Eau qui se tiendront cette année du 13 au 24 mars prochain. À Namur, le grand public est convié à différentes activités gratuites.
Samedi 16 mars dès 13h30 : opération rivière propre dans la vallée de la Gelbressée
Opération organisée par « Gelbressée en Transition » avec le soutien de la Ville de Namur – Rendez-vous au terrain de foot, Rue Notre Dame du Vivier à 5024 Gelbressée
Dimanche 17 mars à 14h et à 15h : l'assainissement des eaux usées à Namur
Visite commentée de la station d'épuration de Namur-Brumagne par l'INASEP
Rendez-vous : 1102, Chaussée de Liège à 5101 Live-sur-Meuse, sans inscription
Dimanche 24 mars à 9h30 : découverte des batraciens Le CNB « Les Sittelles Namur » vous propose la visite d'un site de migration printanière et découverte de la faune herpétologique de la vallée de la Gelbressée.
Rendez-vous : rue Notre-Dame du Vivier à 5024 Marche-les-dames, sans inscription

Campagne 2013
de stérilisation des chats errants

La Ville de Namur relance cette année encore une campagne de stérilisation des chats errants. Pour connaître le planning des captures 2013, consultez votre vétérinaire ou www.environnement-namur.be
Par ailleurs, votre matou familial en cette saison des amours, peut parfois quitter son nid douillet pour plusieurs heures, voire plusieurs jours d'affilée, afin de trouver le compagnon idéal. Pensez à le tatouer, à vérifier ses vaccins et assurez-vous d'un moyen de contraception.

Dératisation

Une campagne de dératisation se déroulera, du lundi 4 mars au vendredi 12 avril 2013, sur tout le territoire de la Ville.
Les habitants sont invités à signaler toute infestation, à l'Administration communale, **service Propreté publique, chaussée de Liège, 57, 5100 Jambes - 081/248.542 ou 0800/935.62.**

Du produit dératisant est, par ailleurs, mis gratuitement à votre disposition, en petite quantité, durant toute l'année, au guichet de la cellule sacs payants (Maison des Citoyens – Hôtel de Ville).

Agir au niveau de sa commune ?
Oui, c'est possible !

Appel aux citoyens

Exercez votre droit de citoyen actif : rejoignez la Commission d'Aménagement du Territoire et de Mobilité et venez donner votre avis sur les projets qui feront le Namur de demain !

CCATM ? Kesaco ?

CCATM est l'indispensable abréviation pour « Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité ». Il s'agit d'un groupe de travail constitué de 32 personnes (16 membres effectifs et 16 suppléants) qui est régulièrement consulté et amené à rendre un avis sur les projets d'aménagement du territoire, d'urbanisme et/ou de mobilité.

La Ville est tenue de demander l'avis de la CCATM sur certaines matières. Citons par exemple : le Schéma de Structure et le Règlements communal d'Urbanisme, le Plan Communal de Mobilité, les Plans Communaux d'Aménagement, les Rapports Urbanistiques et Environnementaux, la liste des arbres et des haies remarquables, les permis uniques, etc... L'autorité communale dispose aussi de la liberté de consulter la CCATM sur tout sujet relatif à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

La commission peut aussi, d'initiative, donner des avis sur tout sujet qu'elle estime pertinent. Par exemple, sur l'évolution des idées et des principes en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Qui peut en faire partie ?

À Namur, la CCATM est composée de 16 membres effectifs et 16 membres suppléants choisis par le Conseil communal sur base des candidatures envoyées dans les formes et dans les délais d'un appel public, paru dans la presse et par voie d'affiches.

Dans ses choix, le Conseil communal veille à respecter une bonne répartition géographique des membres, la représentation des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la commune. La composition tient compte également la pyramide des âges de la commune.
La CCATM comprend un quart des membres délégués par le conseil communal.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le Collège communal met un local équipé à disposition de la commission et le secrétariat est assuré par les services de l'Administration communale. Chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal rédigé par le secrétaire de la commission.
En moyenne, une dizaine de réunions se tiennent sur une année, généralement en soirée (après 17h). Les membres présents touchent un jeton de présence de +/- 12 euros en guise de rémunération.

Comment remettre sa candidature ?

Les actes de candidature doivent être personnels et adressés par envoi recommandé au Collège communal, Département de l'Aménagement Urbain, Service Urbanisme, Hôtel de Ville de et à 5000 Namur ou déposés par le candidat, contre récépissé, auprès dudit service, avant le vendredi 29 mars 2013.
Ils doivent mentionner les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ainsi que ses motivations à se porter candidat et les intérêts (sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité) qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un modèle d'acte de candidature est disponible au téléchargement sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : **www.ville.namur.be/urbanisme**
ou peut être retiré auprès du service précité **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (Hôtel de Ville – Aile A – 2ème étage).**

Enquêtes publiques

comment ça marche ?

Repérable à ses panneaux jaunes et noirs, l'enquête publique permet au citoyen de communiquer à la Ville de Namur son avis, ses remarques et réflexions sur certains projets d'urbanisme. Participation, mode d'emploi.

Avant l'octroi d'un permis d'urbanisme ou d'urbanisation, il arrive qu'un projet doive faire l'objet d'une enquête publique. C'est le cas notamment des lotissements, de constructions groupées, de constructions dérogeant à plusieurs textes réglementaires tels le plan de secteur, un plan communal d'aménagement, un lotissement, un règlement communal d'urbanisme, ...

Ces cas sont définis précisément par le Cwatupe, dans les articles 330 et suivants. Toutefois, les autorités communales et régionales peuvent également soumettre un projet à l'enquête publique sur base de son caractère spécifique ou exceptionnel même si celui-ci ne rentre pas dans les hypothèses définies par le Code.

Qu'est-ce que c'est ?

L'enquête publique est la phase durant laquelle un projet d'aménagement est soumis aux observations du public. La population est invitée à en prendre connaissance lors de réunions riverains, ou en consultant les dossiers à l'Hôtel de Ville. Au cours de l'enquête, tout citoyen peut consulter les dossiers et obtenir des explications techniques. Il peut aussi exprimer ses observations et ses réclamations par écrit avant la clôture de l'enquête publique ou, au besoin, oralement, lors de la clôture de ladite enquête.

La mise à l'enquête publique d'un projet résulte d'une obligation réglementaire. Elle n'implique nullement l'adhésion du Collège communal, lequel, sur base de tous les éléments du dossier dont les résultats de l'enquête publique, statuera en définitive sur l'octroi ou non du permis.

Qui, quand, comment ?

Concrètement, l'enquête se traduit par la pose d'affiches jaunes, très reconnaissables, dans les environs du projet. Ces avis sont également renseignés sur le site internet de la Ville de Namur, voire dans la presse, selon l'importance du dossier. L'avis reprend toutes les données du dossier et détaille les différentes modalités d'enquête publique y afférentes (motifs d'enquête, période d'enquête, modalités de réaction, ...).

L'administration communale doit apposer l'avis d'enquête publique aux valves de l'Hôtel de Ville et annoncer le projet aux occupants des immeubles situés alentours (dans un rayon de 50 à 200 mètres , selon la taille des projets). Cette annonce s'effectue par la distribution d'un avis d'enquête publique dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

L'enquête publique a une durée de 15 jours calendrier. Cette durée est portée à 30 jours lorsqu'il s'agit d'une demande de permis accompagnée d'une étude d'incidences.

Modalités

Les modalités d'enquête publique sont tantôt à charge du demandeur de permis, tantôt à charge de l'administration communale. Le demandeur est tenu d'afficher sur le terrain faisant l'objet de la demande un ou plusieurs avis d'enquête, placés le long de la voie publique. Lorsque la demande porte sur un permis d'urbanisation ou d'urbanisme de constructions groupées, le demandeur doit également jalonner le pourtour du terrain en question.

Consultation et réaction

Le dossier peut être consulté durant toute la période de l'enquête publique, les jours ouvrables de 8h à 12h et un jour pendant cette période jusqu'à 20h Les dossiers sont accessibles les jours ouvrables et, au moins, un jour jusqu'à 20 heures, afin de permettre à un maximum de citoyens d'en prendre connaissance, auprès du service technique de l'Urbanisme (Hôtel de Ville – Aile A – 2ème étage) où des explications techniques peuvent être fournies.

Les réclamations et observations écrites sur le dossier doivent être envoyées durant la période d'enquête publique au service d'appui juridique et administratif du **D.A.U., Hôtel de Ville de et à 5000 Namur.** Il en est accusé réception dans les 5 jours. Seules les réclamations et observations dont la date d'envoi ou de réception sera comprise dans la période d'enquête publique pourront être valablement prises en compte.

Et ensuite ?

À la fin du délai d'enquête, une séance est tenue afin d'entendre tous ceux qui le désirent. Leurs réclamations et observations écrites et/ou orales sont consignées au dossier d'enquête publique.

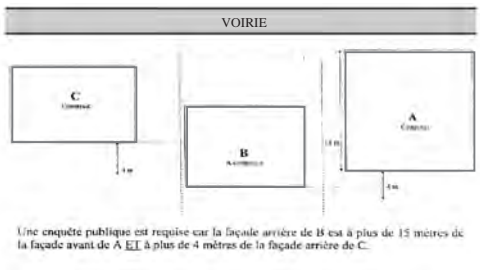

Une enquête publique est requise car la façade arrière de B est à plus de 15 mètres de la façade avant de A ET à plus de 4 mètres de la façade arrière de C.

Le logement à Namur

une priorité des autorités et des acteurs de terrain

Depuis quelques années, l'ensemble des acteurs namurois œuvrant autour du logement se sont regroupés pour allier leurs efforts. Il s'agit des autorités politiques, communales et judiciaires, des services de l'administration communale (urbanisme, population, sécurité publique...), de la police, des pompiers, du CPAS, des relais sociaux... et même des partenaires tels que notaires, agences immobilières... Ce groupe baptisé « Groupe Liaison Logement » lutte aujourd'hui de manière efficace et coordonnée contre la division d'immeubles en logements non conformes aux législations et les abus qui en découlent (marchands de sommeil, traite des êtres humain, insécurité, etc.).

L'inspecteur de proximité, au pas de la porte !

L'inspecteur de proximité est en première ligne de ce vaste projet par sa présence sur le terrain, mais aussi et surtout par le biais de ses enquêtes « domiciles », judiciaires ou administratives. Il est attentif à différentes situations dans son quartier comme d'importants travaux dans un immeuble, la multiplication de sonnettes/boîtes aux lettres, du tapage, des témoignages/réactions dans le voisinage... Il recueille aussi les informations relayées par ses partenaires. À travers la qualité de ses constats, il devient le levier actionnant l'ensemble des partenaires par le biais d'une procédure établissant des responsabilités et des délais de manière concertée.

Un travail de qualité, qui ne s'arrête pas là !

L'inspecteur de proximité ne se limite pas à vérifier la réalité de la résidence mais se pose une série de questions :

- L'**adresse** et la **numérotation** de l'immeuble sont-elles exactes ?
- Le logement a-t-il changé de destination : immeuble unifamilial divisé en plusieurs logements, bureaux transformés en logements (en fait, toute **création d'un nouveau logement**) ? Ces modifications urbanistiques ont-elles été réalisées conformément à un **permis d'urbanisme**, préalablement obtenu et affiché pendant la durée des travaux ?
- Le **logement collectif** / le **petit logement** (dont la superficie est inférieure à 28m²) est-il en ordre de permis de location et **conforme aux exigences en matière de sécurité/salubrité** ?

Si des questions restent en suspend, l'inspecteur de proximité prend contact avec le service du logement de l'administration communale, qui organise une visite sur consentement. Une date est fixée en commun. Le propriétaire et les locataires sont prévenus par courrier. Un dossier photo est établi. Au terme de la visite, un rapport est adressé au Bourgmestre qui pourra prendre, le cas échéant, des mesures pour assurer la sécurité des occupants par arrêté (insalubrité/inhabitabilité). Si la situation est « améliorable », un délai sera fixé par cet arrêté et une revisite programmée à l'issue de ce délai pour vérification de la régularisation de la situation. En cas de danger grave et imminent (risques d'instabilité des structures, d'incendie...), le Bourgmestre ou son délégué peuvent de surcroît prendre un arrêté d'évacuation, auquel cas les demandes d'inscription à l'adresse sont automatiquement bloquées au guichet de la population.

Les occupants sont alors expulsés de l'immeuble et les services sociaux de la Ville sont mobilisés pour l'aide au relogement.

La priorité : lutter contre les « marchands de sommeil »

L'objectif de tous ces efforts conjoints n'est certainement pas de traquer la petite irrégularité ni de limiter les biens disponibles en location, que du contraire ! La priorité, c'est la lutte contre l'abus que font certains propriétaires de la position particulièrement vulnérable de certains locataires en raison d'une situation administrative illégale ou d'une situation sociale précaire. Une collaboration particulièrement étroite à été développée avec les magistrats et les juges. À plus ou moins long terme, la volonté est clairement d'offrir à tous les Namurois des conditions de logement dignes et accessibles en mettant un frein à ces situations infractionnelles d'abus manifestes, remettant ainsi ces biens dans le sain circuit du logement, au profit de tous.

En chiffres

- **+/- 10.000 enquêtes** domicile sont menées annuellement par les Inspecteurs de Proximité sur le ressort de la commune de Namur
- **526 bâtiments** ont fait l'objet d'une vérification « multidisciplinaires » (de la numérotation à l'arrêté d'inhabitabilité). Le premier objectif de cette procédure étant la remise en ordre du bâtiment par le propriétaire dans un but d'assainissement.
- La Division Proximité de la Zone de Police de Namur a dressé **26 procès-verbaux** d'infractions urbanistiques potentiellement liées à la traite des êtres humains.

Bancs abîmés, poubelles cassées, nids de poule, dégradations…

Réparations : comment et à qui s'adresser ?

Après les rigueurs de l'hiver, quand la neige n'est plus qu'un souvenir, les dernières plaques de verglas cèdent doucement la place aux giboulées printanières.
C'est en général le moment où l'on constate les dégâts du dégel sur les routes : nids de poule, bitume abîmé, pavés descellés voire manquants… Bien sûr, il faut que la Ville intervienne !
Oui, mais comment faire ?

Que ce soit par malveillance ou par distraction, par accident ou par mauvaise volonté, le matériel urbain est lui aussi régulièrement endommagé. Un mégot de cigarette dans une poubelle, et c'est l'incendie, entraînant parfois la destruction du matériel. Une voiture stationnée sur un trottoir, et c'est l'ensemble du pavement qui peut être mis à mal. Un stationnement un peu étroit, une manœuvre délicate, on heurte un poteau. La courtoisie demande que le responsable d'une dégradation au minimum signale l'incident, les assurances en assumant le plus souvent les conséquences financières. L'incivilité faisant malheureusement partie de ce monde, le scénario est généralement tout autre, et les dégâts sont le plus souvent constatés par les riverains, la police ou les services communaux.
Enfin, et sans que l'hiver ou l'incivilité ne puissent être tenus pour responsables, chaque installation, mobilier urbain, éclairage public, goudronnage, rigole et égout, a ses propres limites, et doit être entretenu ou renouvelé, au fil du temps.
Bien sûr, la propreté publique est une matière communale, et les équipes, à pied, en camion ou équipée d'aspirateurs urbains, sont au travail dès potron minet pour nettoyer les rues, parcs et places publiques. Mais la propreté est aussi l'affaire de tous. Les poubelles sont là pour accueillir les menus déchets, les chewings-gum ne se jettent pas à terre, les ordures sont à disposer sur le trottoir au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage… Ce rappel des règles de vivre-ensemble peut sembler élémentaire, et pourtant…

Quant aux dégradations, accidentelles ou volontaires, de l'espace public, différents services dont les gardiens de la paix sont attentifs à les repérer, et à les relayer aux services compétents. Ils ne peuvent toutefois être partout en même temps. En tant que riverain, lorsque vous constatez de telles situations, vous avez aussi la possibilité de les signaler. Encore faut-il le faire auprès des bons interlocuteurs. S'il vous est certes loisible d'attirer l'attention via la presse ou les réseaux sociaux sur tel ou tel manquement, cela n'est toutefois pas le chemin le plus direct pour contacter les services compétents.

En adressant vos constats à la Ville de Namur, en mentionnant les informations utiles à l'identification du lieu et du problème, vous participez de façon active et constructive à la gestion de notre cité.

Le mobilier urbain

Les travaux d'entretien des routes s'inscrivent le plus souvent dans des projets au long cours, comme nous vous l'expliquions dans le précédent Namur Magazine. Le remplacement de matériel urbain pose lui d'autres questions. Ainsi, imaginons l'aménagement d'une place, avec du mobilier urbain tel que poubelles et bancs. Au moment de passer commande du mobilier, il est le plus souvent prévu d'acheter des pièces de plus en prévision des dégradations futures. Une fois ces stocks épuisés, il faut repasser commande. Pour peu que le fabriquant ne produise plus le modèle utilisé, il n'est plus possible de remplacer, et, au-delà de l'aspect fonctionnel, c'est tout un projet qui perd en qualité.

Les problèmes les plus fréquents

Avaloirs

L'avaloir est la grille se situant sur le filet d'eau ou " rigole". Le citoyen, à son niveau, joue un rôle essentiel dans le maintien de la propreté publique notamment, en évitant de déverser à l'égout toute matière solide (béton) ou liquide (huiles) susceptible de l'obstruer.

Trottoirs

Pour les trous et affaissement des trottoirs, plusieurs interlocuteurs sont possibles.

1. Suite à une ouverture de voirie par des concessionnaires (Electrabel, Gaz, SPW, Distrigaz, Belgacom, SWDE, téléphonie mobile) : prendre contact avec la Ville de Namur
2. Suite à la vétusté; il incombe au citoyen de faire les réparations nécessaires. Si besoin, prendre contact avec la Ville de Namur.
3. En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé ou rendu non glissant.

Nids de poule

Cette cavité aux bords découpés dans la chaussée se crée lorsque le revêtement routier s'effrite et que les matériaux de remblais se dispersent. Fréquents sur les routes goudronnées, ces trous apparaissent le plus souvent après l'hiver, au moment du dégel.

Ordures et poubelles sur la voie publique

Plus de 2.700 bornes de propreté (poubelles publiques) sont réparties sur le territoire communal. Elles servent exclusivement au dépôt de menus objets délaissés par les usagers de la voie publique et au dépôt des déjections d'animaux domestiques lors des promenades.
Le ramassage des ordures ménagères dépend quant à lui du BEP (Voir ci-contre).

Pour toutes ces situations, et bien d'autres encore, vous pouvez contacter le 081 246 246, ou envoyer un mail à information@ville.namur.be

Qui contacter ?

La Maison des Citoyens vous accueille pour toutes vos démarches administratives au rez-de-chaussée de l'Esplanade de l'Hôtel de Ville (rue de Fer), du lundi au vendredi de 8h à 16h. Vous pouvez également adresser vos demandes par téléphone au 081/24 62 46, ou par mail à l'adresse information@ville.namur.be.
Vous pouvez aussi consulter, sur le site internet de la Ville de Namur (www.ville.namur.be), la rubrique Vos démarches de A à Z. Elle reprend, regroupés par mots clés, les différents cas de figure, les démarches à effectuer, et les coordonnées des services communaux compétents (voir également ci-contre).

Quelles informations donner ?

Dans tous les cas, il faut signaler le type de problème rencontré (avaloir bouché, nid de poule, bâtiment dégradé, dépôt illicite de détritus, ...) et sa situation exacte. Quand il s'agit d'un bâtiment, veillez à noter les coordonnées les plus complètes possibles (rue, numéro, entité, description de la partie du bâtiment concernée). Quand il s'agit d'un trottoir ou d'une route endommagé, les informations fournies doivent permettre d'identifier la portion de voirie concernée. Il en va de même pour les avaloirs. Si vous souhaitez joindre une photo numérique, veillez à ce que votre courrier électronique ne dépasse pas quelques centaines de Ko, sous peine d'être bloqué par le réseau informatique.

Et après ?

Signaler le problème correctement est la première étape du processus de demande d'intervention. Il y en a ensuite bien d'autres, dont certaines vous ont déjà été présentées dans ces pages. Cela ne veut pas dire que le problème sera réglé dès le lendemain matin, mais il sera ajouté, selon le degré d'urgence et de dangerosité, à la liste des travaux programmés, et les services compétents pourront intervenir dans les meilleurs délais.

Quand peut-on sortir les poubelles ?...

Le ramassage porte-à-porte des ordures ménagères est assuré par le BEP. Sortez vos sacs poubelles (déchets ménagers, organiques ou PMC), et cartons la veille du jour de ramassage à partir de 18h ou le jour-même avant 6h.
Vous pouvez vous procurer le calendrier de ramassage sur demande au service Eco-conseil (0800/935.62) ou le consulter sur le web.

BEP / Département Environnement
Tél. 081/71.82.11 - Fax : 081/71.82.50 - environnement@bep.be

Chantiers
en cours

Côté bâtiments

Belgrade
Salle André Guisset – aménagement d'une rampe PMR
20.066,04 euros TVAC

Bouge
Club House du Tennis - Remplacement de la toiture 28.121,01 euros TVAC

Dave
Ancienne maison communale – réaménagement intérieur
359.788,15 euros TVAC

Jambes
- Piscine – remplacement des cabines – 312.702,35 euros TVAC
- Maison de repos « Les Chardonnerets » : travaux de mise aux normes, et début des travaux de construction de la résidence – service

Malonne
Centre socio-culturel et sportif du Champ Ha – renouvellement de la toiture, des bardages et des menuiseries extérieures – 896.233,71 euros TVAC

Namur
- Maison des mariages – reconstruction des escaliers extérieurs – 87.410,40 euros TVAC
- Musée de Croix
  – restauration des toitures/façades – 1.169.027,02 euros TVAC
  – remplacement de l'installation électrique -568.615,77 euros TVAC
- Théâtre Royal – remplacement du système antichute du lustre de la grande salle – 14.513,95 euros TVAC
- Espace culturel d'Harscamp / Église Notre-Dame : selon la météo, la fin des travaux de toiture est prévue pour avril 2013.

Naninne
- Salle Polyvalente – aménagement des abords – lot 1
  290.893,23 euros TVAC
- Église – mise en conformité de l'installation de chauffage
  42.950,16 euros TVAC

Wépion
Cimetière – travaux de sécurisation – 22.061,92 euros TVAC

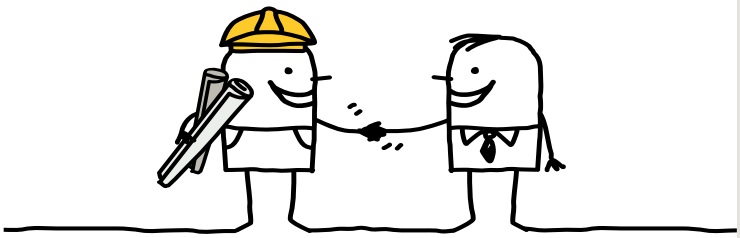

Côté voiries

Chantiers en cours

Namur
Point du Musée
Rue Henri Lecoq et Loiseau
Bords de Meuse : installation cimaises
Rue des Tanneries
Jambes
Avenue Jean Materne - Chaussée de Liège
Plateau de Belle-Vue : équipement et éclairage public
Malonne
Rue des Tris et Bransart
Rue de la Majolique
Gelbressée
Rue Ernest Moens
Saint-Servais
Rue des Liserons : remplacement d'un égoût

Chantiers à venir

Flawinne
Rue Clément Noël
Jambes
Rue de Coppin
Rue de Géronsart
Rue de Dave / Parc Astrid : création d'une servitude de passage
Loyers
Rue Belair
Malonne
Rue F.Colon
Namur
Boulevard d'Herbatte
La Plante et la Pairelle : trottoirs
Parc de la Plante : restauration centrale
Bomel : zone 30
Saint-Servais
Rue de l'Industrie – Rue Nanon
Temploux
Route de Spy
Suarlée
Rue de Dorlodot

Cloches et carillons ... (2)

Organe essentiel de la vie communale, la cloche du ban se devait d'occuper une position dominante afin d'optimiser son audibilité.
La tour de la collégiale Saint-Pierre-au-château, qui domine la ville et le confluent, lui offrait à cet égard une situation privilégiée. On ignore quand on l'y installa. Mais ce fut avant 1371, car, cette année-là, la cloche fut refondue. Fait rarissime, les comptes de l'opération ont été conservés qui nous apportent sur celle-ci maintes informations précieuses. On utilisa bien sûr le métal de l'ancienne cloche et quelques provisions trouvées au château. Ce qui manquait, 750 livres de cuivre et 250 livres d'étain de Cornouailles, fut acheté à Bouvignes, principal centre de métallurgie du comté. Le fondeur, Jean Falise, était un Namurois.
72 muids de charbon, qu'on se procura à Golzinnes (Bossière, actuelle commune de Gembloux) et 12 ouvriers, qui actionnèrent des soufflets du début à la fin, furent nécessaires pour opérer la fonte du métal. Pour votre information, le muid est au moyen âge, l'unité de mesure des denrées sèches. Sa capacité variait beaucoup d'une région à l'autre, et il n'est même pas impossible qu'elle ait évolué au cours du temps. Difficile donc d'évaluer précisément la quantité exacte de charbon qui fut utilisée. En 1820, au moment de la conversion en mesures métriques, le muid valait entre 241,87 (mesure rase) et 287,01 litres (mesure comble). Je vous laisse faire le calcul... Le comte paya le tout.
En 1393, la commune lui demanda encore l'autorisation d'établir une horloge à la tour de Saint-Pierre, pour l'agrément des Namurois. Le comte accepta et supporta même les frais de charpente nécessaires. Mais le coût à charge de la commune restait important : 700 moutons (le « mouton » est une monnaie d'or médiévale sur laquelle est représenté l'Agneau pascal), c'est-à-dire environ un sixième des dépenses totales de l'année ! Paul de Croonendael, qui écrivait au tournant des 16ème et 17ème siècles, rapporte que les Namurois se plaignirent, *disant que ce n'estoit pas de leur consentement*, c'est-à-dire qu'on ne leur avait pas demandé leur avis ...

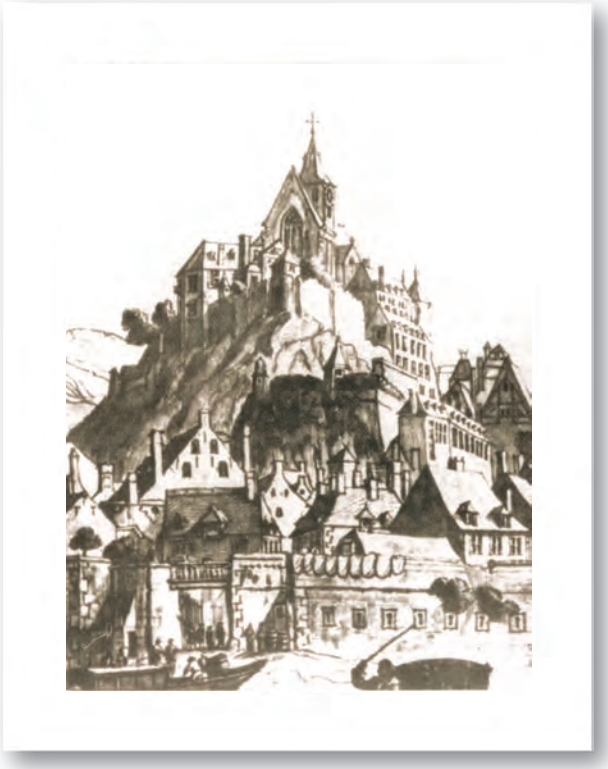

Mais cette situation privilégiée n'était pas un abri sûr. Car au cœur d'un site éminemment stratégique, la collégiale en subira les vicissitudes, surtout après le rattachement du comté aux états bourguignons en 1421.
Lors du siège de 1695 déjà, la bancloke est cassée. En 1698, une nouvelle cloche est livrée par Joseph et Jacques Feraille, maî-tres fondeurs de cloches namurois. Elle fonctionnera moins d'un demi-siècle ! Dès 1740 en effet, la Guerre de Succession d'Autriche enflamme l'Europe. D'un côté, l'Autriche, l'Angleterre et les Provinces Unies ; de l'autre, la France, la Prusse, l'Espagne et la Bavière. Le château de Namur, verrou de la vallée de la Meuse, est défendu par des régiments hollandais et autrichiens. La ville est investie le 6 septembre 1746 par l'armée française. Le 24, le château s'embrase sous les bombes : la tour de Saint-Pierre s'effondre dans les flammes. Avec elle, c'est tout un pan de l'histoire namuroise qui disparait, et sans doute le paysage le plus emblématique de la ville.
Saint-Pierre ne sera jamais reconstruit. Ou, plus exactement, on lui substitue un bâtiment casemate tapi dans le grand fossé du château. Sa fonction officielle reste bien celle d'église paroissiale pour la garnison mais, en réalité, il est destiné à servir d'arsenal en cas de troubles. Le nouveau bâtiment n'a ni tour ni clocher.
C'est donc à la suite de ces événements et par nécessité qu'on établit le beffroi en ville. La grosse tour Saint-Jacques, centrale et imposante, fut alors choisie pour remplir cette fonction.
(À suivre ...)

PS : En l'occurrence, les Promenades dans Namur, de Jules Borgnet, m'ont fourni l'essentiel de cette chronique.

Jean-Louis Antoine

Namur Magazine n°77 - mars 2013

Éditeur responsable : Ville de Namur
Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 - fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Patrick Czerwinsky (photo), Régine Henroz, Serge Henry (photos), Philippe Lavandy (photos), Jacques Leurquin (photo), Sophie Marischal , Jean-Philippe Petit (photo), Valérie Sacchi

Réalisation : **Caudalie**communication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One [081/ 73 68 90]

Tirage 57.800 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.